EX LIBRIS
L. DUSSIEUX

John Carter Brown
Library
Brown University

L'OBSERVATEUR HOLLANDOIS,

OU

TRENTE-CINQUIÉME LETTRE

DE M. VAN**

A M. H** DE LA HAYE,

Sur l'état présent des affaires de l'Europe.

A LA HAYE.
1757.

TRENTE-CINQUIÉME LETTRE

DE M. VAN**

*A M. H** DE LA HAYE.*

A Paris ce 15. Novembre 1757.

J'AI reçu, Monsieur, les papiers Anglois que vous m'avez envoyés. Il faut avouer que les écrivains dont vous m'avez fait lire les productions, ne cherchent ni à déguiser le mauvais état des affaires, ni à flatter ceux qui en ont la direction. Ils peignent assez au naturel : & que présentent leurs tableaux ? Le mécontentement général des Anglois, les murmures du peuple, la consternation des Citoyens, l'embaras de ceux des Mi-

niſtres qui n'ont d'autre intérêt que celui de la Cour, les efforts que fait celle-ci pour ſe juſtifier. Dans ces circonſtances critiques S. M. Britannique n'a eu que trop de raiſons pour remettre au 1 Décembre l'aſſemblée du Parlement. Pourquoi ces délais ſucceſſifs ? On craint les adreſſes des Provinces. Il faut laiſſer refroidir les eſprits : il faut laiſſer du moins refermer la playe, ſi l'on ne peut en effacer juſqu'à la cicatrice : il faut attendre quelque événement favorable dont on puiſſe faite mention dans la harangue du Roi.

Pour l'Amiral Hawke & le Général Mordaunt, il y a à parier qu'ils ſe tireront d'affaire : les vœux que vous faites pour que l'Angleterre ne ſe deshonore plus en verſant elle-même le ſang de ſes malheureux deffenſeurs, font honneur à votre humanité. Vous ſouhaitez que l'un & l'autre chef de l'entre-

prise en soit quitte pour la démission de ses emplois. Soiez tranquille, leur disgrace n'ira peut-être pas même jusques-là. M. Hawke est déja remonté sur son bord.

Où en seroit, comme vous le dites fort bien, la nation Angloise, si elle punissoit aujourd'hui par le dernier supplice les disgraces de tous ses Généraux? Votre comparaison est juste ; elle ressembleroit à des Navigateurs furieux, qui dans le fort d'une tempête à laquelle les auroit exposés l'imprudence de leur Pilote, croiroient se vanger de lui en abattant les mats qui fléchissent sous les vents.

Je sai comme vous que ces deux Messieurs ont été mandés à Kensington ; qu'il s'y est tenu un conseil extraordinaire. Qu'en devez-vous conclure ? Rien autre chose, sinon qu'ils s'y sont pleinement justifiés. Ils n'avoient sans doute que de trop bonnes raisons à alleguer,

& de tous ceux qui les blament ; ſoiez convaincu qu'il n'y a perſonne qui penſe qu'il fût juſte de les punir.

Que la vile populace leur prodigue les noms de traitres & de laches, que les beaux parleurs de caffé, gens plus humains, leur rappellent l'expédition de Caligula qui effrayé du mugiſſement des flots, fit ramaſſer des coquilles ſur le rivage & rapporta triomphant ces riches dépouilles d'un ennemi qu'il n'avoit point vû : M. Hawke & M. Mordaunt ne craignent ni les injures ni les épigrammes. Il faut bien ſouffrir quelque choſe pour ſon Prince : la fortune & la faveur doivent un jour les venger de ces inſultes.

Pour les gens ſenſés, ſans ſe donner la peine de critiquer avec amertume leur conduite, ils ſe contentent de gémir d'un malheureux

ſyſtême qui a juſqu'ici fait échouer toutes les entrepriſes de la Nation; & comme il leur paroît impoſſible de le changer tant que la guerre durera, ils font les vœux les plus ardens pour la paix. La rentrée de la flotte ne les a point ſurpris : ils n'avoient rien eſperé du ſuccès que le peuple s'en étoit promis. Ce Phénomène que vous trouvez ſi étrange, eſt pour eux l'effet le plus ſimple d'une cauſe clairement connue : comme je ſuis en relation de lettres avec deux d'entre eux dont l'un a même été autrefois votre ami, je veux aujourd'hui vous rendre leurs idées. Ce que je vais vous mander n'eſt que le precis des refléxions qu'ils m'ont fournies. Je n'aurai que la peine d'extraire leurs lettres, de vous développer leurs penſées, & d'y joindre quelquefois les miennes.

Une flotte redoutable eſt partie

d'Angleterre; les preparatifs avoient couté beaucoup d'argent à l'Etat; la Nation en eſperoit de grands avantages : cependant elle eſt rentrée au bout d'un mois, chargée du ridicule de la plus pitoyable & de la plus inutile expédition qui ait jamais été tentée. N'eſt-ce pas là, Monſieur, l'événement dont vous demandez l'explication ? Tel eſt auſſi le texte de tous les raiſonnemens de mes amis.

Leur diſcuſſion ſe réduit à trois queſtions dont ils ne craignent point de donner la ſolution. 1°. Quel a été le motif du départ de la flotte ? 2°. Quel a été celui de ſon retour ? 3°. Quelles refléxions les gens ſages doivent-ils faire ſur cet événement, quelles diſpoſitions doit-il produire dans les eſprits ?

Nous avons d'abord un point certain d'où il faut partir. On avoit accordé au Roi de très-gros ſub-

ſides dont il étoit au moins honnête de juſtifier l'emploi. Voilà ſans doute un premier motif qui a dû décider l'armement, outre qu'il étoit néceſſaire de détourner les regards du peuple, de l'inutile expédition de l'Amiral Holbourne & de les fixer ſur une entrepriſe beaucoup plus à leur portée.

Mes Anglois ſoupçonnent, il eſt vrai, que l'on a un peu exagéré les dépenſes de celle-ci. Après tout, diſent-ils, les vaiſſeaux exiſtoient. Les Matelots & les troupes euſſent eu ailleurs de l'emploi, & à tout prendre, ſi l'on ne comptoit que les fraix extraordinaires que cet armement a couté, on trouveroit qu'il en faut rabattre beaucoup ſur les mémoires de l'Amirauté. Ce n'eſt pas que l'on n'emploie exactement tout l'argent que la Nation accorde libéralement à ſon Souverain; mais on ſait qu'il eſt obli-

gé à d'autres dépenſes; & qu'il a des engagemens perſonnels à remplir. Les Anglois auroient la mauvaiſe humeur de ſe fâcher, s'ils ſavoient tout ce qui leur en coute pour pacifier les troubles de l'Allemagne. Si donc on ne fait point un compte particulier de toutes les ſommes qui paſſent la Mer pour aller dans ce pays-là, ſi la Nation n'en connoit qu'une partie, ſi le reſte eſt emploié ſagement dans le compte de l'argent deſtiné à l'entretien de la Marine; c'eſt par ménagement pour le peuple que l'on en uſe ainſi. A cela il n'y a rien à dire.

Il eſt donc arrêté que l'on armera une grande flotte: les ordres ſont donnés, le travail commence; tout concourt à le hâter. Les ſoldats brûlent de l'ardeur de ſe ſignaler. Le courage & les eſperan-

ces des Anglois ſe reveillent. Ce ſera la flotte invincible ; elle doit venger ſur l'Océan les torts de la Mediterranée : il s'agit enſuite de ſavoir où elle ira.

Où elle ira ? Ce problême vous ſurprend ! Eſt-ce qu'il n'avoit pas été réſolu avant même que l'on ſe décidât ſur l'armement ? Pardonnez-moi, Monſieur, mais les tems étoient changés, & ce qui étoit alors poſſible avoit ceſſé de l'être.

Les Politiques de l'Angleterre les plus clairvoyans ont été perſuadés, & cela ſur les préſomptions les plus fortes, qu'Oſtende & Nieuport avoient été d'abord l'unique objet que le Gouvernement s'étoit propoſé. Ces Places n'avoient que de foibles garniſons. Leurs ports étoient encore ouverts aux Anglois & l'Impératrice Reine n'étant point

en guerre avec eux, ne pouvoit ni craindre ni prévoir une entrepriſe de ce côté-là. Cette conſidération étoit un motif de plus pour le miniſtére Britannique ; mais malheureuſement pour lui tout avoit été déconcerté ſur la fin du mois de Juillet. La Cour de Vienne qui ſe doutoit apparemment de ce plan, avoit commencé par faire ſortir des deux Ports tous les vaiſſeaux Anglois, & leur en avoit interdit l'entrée. Elle avoit de plus remis entre les mains des François les deux Places expoſées à l'invaſion ; ſûre que perſonne n'auroit plus d'intérêt qu'eux à bien deffendre le dépôt qui leur étoit confié.

Je ſai, Monſieur, & je puis mêler ici cette refléxion en paſſant : je ſai tout ce que les Anglois ont publié ſur cette convention ; je n'ignore pas qu'ils ont emprunté

le nom de quelques-uns de nos Compatriotes pour débiter plus à leur aise, des plaintes dont l'amertume trahissoit leurs véritables auteurs. Pour moi j'ai toujours été persuadé que l'Impératrice liée avec la France par un Traité deffensif avoit le droit de confier au Roi Très-Chrétien la deffense de celles de ses Places qu'elle croyoit menacées ; & il suffit d'être Hollandois pour sentir qu'une convention qui ne tend qu'à éloigner la guerre de nos frontieres, doit être agréable à la République. Certains que notre neutralité est agréée par la France, devons nous souhaiter d'avoir à nos portes une Nation que cette neutralité met en fureur ? Je reviens à la flotte Angloise.

Il ne lui étoit plus possible de rien entreprendre contre Ostende ou contre Nieuport, & il se peut

faire que ce motif ait un peu ralenti les préparatifs. Cependant les Anglois avoient conçu les plus magnifiques eſpérances. Il leur falloit donner du moins le ſpectacle d'un embarquement, dût-on enſuite accuſer la fortune de ſon inutilité : mais cette inutilité n'étoit prévûe que par un petit nombre de ſages. Le reſte de la nation regardoit la nouvelle flotte comme deſtinée à l'expédition la plus mémorable de toute la guerre, & ſi on eut pû imaginer qu'elle ſe borneroit à la gloire de piller la petite Iſle d'Aix, l'Amiral Boskawen n'eût point été jaloux de cette conquête, & ne ſe fût point vengé de la préférence par la démiſſion de tous ſes emplois.

Ce fut au commencement du mois d'Août que ce fortuné M. Hawke arbora ſon pavillon ſur le vaiſſeau *le Ramillies*, dont le nom rappelloit une des diſgraces de la

France, & prit le commandement d'une flotte de plus de 80 voiles (*a*). Il n'eſt pas certain qu'il eût alors ſes ordres précis ; on ſait au contraire que pendant tout le mois d'Août les délibérations du Miniſtere furent fréquentes, longues & fort agitées, & qu'au milieu des différentes opinions qui partageoient le Conſeil, perſonne n'étoit plus embarraſſé que Sa Majeſté Britannique.

Ceux qui, attentifs à toutes les démarches du Miniſtere, cherchoient à deviner ſes vûes & à pénétrer les motifs de l'armement, n'en pouvoient plus ſuppoſer que trois ; car, ou la flotte étoit deſtinée

---

(*a*) Elle étoit compoſée de 18 Vaiſſeaux de ligne, trois Frégates, deux Brulots, deux Galiotes à bombes, neuf Chaloupes, un Vaiſſeau d'approviſionnement, un Vaiſſeau d'Hôpital & 58 bâtimens de tranſport.

à aller attaquer les Isles Françoises ; ou elle devoit porter de puissans secours aux Hanovriens, qui reculant en bon ordre, s'étoient déja fort approchés de Stade ; ou enfin elle devoit se signaler par quelques conquêtes sur les côtes de France.

Ceux qui l'envoyoient aux Isles étoient de ces gens qui s'imaginent que le gouvernement Anglois est une machine dont le mouvement est toujours uniforme, & où tout se suit dans de justes intervalles. De ce que l'Escadre de l'Amiral Holbourne, destinée à conquérir l'Isle Royale, n'étoit partie qu'au mois de Juin, & n'étoit arrivée à Halifax que le 9 Juillet, long-tems après que Louisbourg avoit été muni de tout ce qui étoit nécessaire à sa défense, ils concluoient qu'une armée, dont le but auroit été de s'emparer de Saint Domingue, ne devoit s'embarquer qu'au mois d'Août

& partir dans les premiers jours de Septembre.

Mes amis qui ſont perſuadés qu'une faute n'en entraîne pas toujours une autre de même nature, étoient bien perſuadés, que l'expédition des Iſles n'étoit point venuë dans l'eſprit du Miniſtere Anglois; & dans leur petit-Conſeil ils n'avoient donné à celui du Roi d'Angleterre que l'option entre la France & l'Allemagne.

Ils ſont convaincus que S. M. Britannique penchoit en ſecret pour le dernier de ces deux partis. Ils n'imaginent point qu'il ait volontairement abandonné ſes Etats, ni que, comme les Ecrivains Anglois l'en accuſent, il ſoit d'intelligence avec les François, pour les laiſſer maîtres chez lui. Les reproches que lui a fait le Roi de Pruſſe dans une lettre, qui eſt devenue publique à

Londres même, ne prouvent que trop juſqu'à quel point il s'étoit engagé avec ce Prince. Croira-t-on qu'il lui ait donné des paroles qu'il n'ait ni voulu tenir ni eſpéré de dégager ?

Concluons, Monſieur, que ceux des Miniſtres Anglois qui ſont dévoués aux intérêts de l'Electeur de Hanovre, dûrent opiner dans le Conſeil pour que la Flotte allât dégager promptement Son Alteſſe Royale. Le chagrin de ce Prince, ſa retraite à Windſor, ſon mécontentement contre le Miniſtere, prouvent ſuffiſamment que ſes eſpérances ont été trompées.

Mais il eſt dans le Conſeil d'autres Miniſtres, qui ſoutenus par le ſuffrage de la nation oppoſent aux projets Hanovriens les raiſons les plus fortes & le courage le plus ferme. Le Roi lui-même eſt quel-

quefois obligé de leur céder à cauſe de l'aſcendant qu'ils ont dans le Parlement. Cette diviſion d'intérêts & d'opinions eſt la véritable cauſe de toutes les fauſſes démarches de l'Angleterre, & du mauvais ſuccès de ſes entrepriſes. Si le Conſeil de Sa Majeſté Britannique n'eût été compoſé que de ſes créatures, la Flotte eut été de bonne heure à Stade. Le Duc de Cumberland eût été ſecouru : l'on ſe diſputeroit encore la poſſeſſion des Etats de Hanovre, & le Roi de Pruſſe auroit une armée de moins ſur les bras.

Si tous les Miniſtres Britanniques n'euſſent été que des Anglois voués à la patrie, ou ce qui eſt preſque la même choſe dans ce pays-là, à cet enthouſiaſme fanatique qui a juré la perte de la Marine & du Commerce de France, la Flotte eût

porté une armée ſur les côtes de ce Royaume, pendant qu'une partie des troupes Françoiſes étoit occupée en Allemagne. Elle y eût débarqué des ſoldats irrités qui n'euſſent annoncé leur marche que par les hoſtilités les plus terribles, & qui euſſent vengé ſur Rochefort & ſur la Rochelle la priſe du Fort S. Philippe, & la deſtruction des forts Anglois de l'Amérique ; dans l'un ou l'autre cas, la Flotte eût du moins fait quelque choſe d'utile ou à Hanovre ou à l'Angleterre.

Ce fut ſans doute ce dernier parti qui l'emporta dans le Conſeil, & il faut avouer qu'aux yeux des véritables Anglois, il avoit pour lui les motifs les plus plauſibles. Quel avantage les ſuccès du R. de Pr. peuvent-ils jamais procurer à l'Angleterre? Que ce Prince augmente ſes Etats, & qu'il écraſe l'Electeur de Saxe, ou que réduit au même degré de pouvoir

que ſes ancêtres, il n'ait de plus qu'eux que le titre de Roi & des projets infructueux, la Grande-Bretagne en ſera-t-elle moins puiſſante ou moins riche? Ses véritables rivaux ne ſont-ils pas les François? N'eſt-ce pas pour les affoiblir & pour arrêter les progrès de leur commerce que la guerre a été entrepriſe ? C'eſt donc cette Puiſſance qui, ſoit en Amérique, ſoit en Europe, doit être l'objet de tous les armemens Britanniques. C'eſt là que tous les coups doivent porter; c'eſt contre elle que tous les efforts de l'Angleterre doivent ſe réunir, non pour changer quelque choſe au Gouvernement Germanique que la France protége, mais pour enlever à celle-ci de véritables richeſſes, pour diminuer ſes forces ſur l'Océan, pour la mettre hors d'état de diſputer à la Grande-Bretagne la ſouveraineté des mers.

Vaincu par ces raiſons ; le Roi d'Angleterre s'eſt vû forcé de ſuivre l'impulſion de la haine que ſon peuple a tant de fois jurée à la France. C'eſt elle qui dicte les ordres que le Monarque ne peut ſe diſpenſer de ſouſcrire. L'Amiral Hawke & le Général Mordaunt, connoiſſent leur deſtination. Celui-ci paſſe en revûe ſes troupes. Il les exhorte à ne point ſe charger d'un bagage inutile. Il leur annonce que l'expédition à laquelle il les conduit ſera *courte & vive*. Il blâme ceux qui veulent ſe charger *de trop de linge* (*a*). Ils en trouveront de reſte, leur dit-il, dans les lieux où ſe doit faire la deſcente. Quel Capitaine ne ſe flata pas alors de remporter avec lui en Angleterre une

(*a*) V. les Gaſ. Angl. du mois de Septembre.

partie des toiles & des étoffes renfermées à l'Orient dans les magasins de la Compagnie des Indes Françoiſe ?

Cependant la Flotte met à la voile. Le 8 Septembre on la perd de vûe. Les Anglois euſſent volontiers placé tous leurs teleſcopes ſur les bords de la mer. Ils ſont fachés de n'en avoir point qui puiſſent leur laiſſer appercevoir la flamme qui doit dévorer les places deſtinées au pillage.

Ici un de mes Correſpondans ne peut ſe refuſer une mauvaiſe plaiſanterie. Il prétend que les lunettes des François avoient alors des verres à facettes : en effet plus le gouvernement paroiſſoit tranquille, plus le peuple s'obſtinoit à voir partout cette redoutable Flotte, & depuis Dunkerque juſqu'à l'Orient, il n'eſt point de port où les ſpectateurs du rivage n'aient crû la voir arriver.

Cependant elle vogue à pleines voiles. Elle découvre les côtes de France. Les troupes pouſſent des cris de joie, & ſaluent les Iſles de Rhé & d'Oleron. Elle ſe préſente ſucceſſivement devant l'une & l'autre. On tient de fréquens Conſeils ſur le vaiſſeau Amiral. Enfin on exécute cette fameuſe deſcente à laquelle s'eſt bornée la gloire de cette campagne.

A l'extrémité orientale du paſſage nommé le Perthuis d'Antioche, entre les Iſles de Rhé & d'Oleron, & non loin de l'embouchure de la Charente, eſt une très-petite Iſle dont je n'ai connu le nom que depuis que les Anglois l'ont rendue célébre par leur entrepriſe. On la nomme l'Iſle d'Aix ; elle n'a pas une lieue de longueur ſur moins d'une demi-lieue de largeur : ſur ſes bords eſt un miſérable village habité vraiſemblablement par des

pêcheurs, & défendu par une eſpéee de fort qui ne paroît deſtiné qu'à découvrir les vaiſſeaux qui entrent dans le Perthuis d'Antioche, & à en donner avis ſur les côtes.

Tel eſt, Monſieur, le théâtre que le Général Mordaunt a choiſi par préférence pour y faire briller la valeur des guerriers qui l'avoient ſuivi. Le 23 Septembre 8 vaiſſeaux détachés de la Flotte s'avancent ſur cette Iſle, & deux viennent juſqu'à la portée du canon de ſon petit fort. La garniſon étoit compoſée d'environ 300 miliciens du Bataillon de Poitiers. Le Commandant flatté ſans doute de l'honneur que lui faiſoit l'armée de la Grande-Bretagne, reçut l'ennemi avec tout le feu de ſa petite artillerie. La canonade des Anglois fut vive, leur attaque vigoureuſe, & leur ſuccès d'autant plus prompt que le

petit Fort étoit presque sans fortifications. Aussi la garnison fut-elle obligée de se rendre prisonniere de guerre au bout de trois quarts-d'heure.

Cet exploit mémorable parut encourager les Anglois, qui pendant les jours suivans envoyerent sonder tous les parages des environs. La marée du 28 Septembre est, à l'embouchure de la Charente, la plus haute que l'on y éprouve dans toute l'année. Ce jour-là les Anglois ne firent rien, & se préparerent à la journée du 30. Alors ils parurent redoubler d'efforts ; ils jétterent quelques bombes du côté du fort de Fouras. Le peu de succès de cette tentative fut vengée sur le petit fort de l'isle d'Aix dont on fit sauter les ouvrages. Le corps des Casernes fut brûlé : au-delà du village étoit une petite maison de campagne nommée *Beausejour*. Ce

nom rappella aux Conquerans celui du premier des forts François qu'ils avoient bombardés en Amérique ; ils y mirent le feu , & ſe rembarquerent enſuite : dès le lendemain matin la flotte appareilla. Elle repaſſa avec ſuccès le Perthuis d'Antioche , & l'après midi on la perdit de vûe.

Cette expédition a valu à l'Angleterre quelques canons pris ſur l'ennemi , & au ſoldat tout ce qu'il a pû piller. Je ne parle point du plaiſir qu'il a eu d'abbattre le clocher du village , de mettre en piéces le tableau du maître-autel, de briſer le tabernacle & quelques images ; enfin de promener avec beaucoup de huées la Croix & la Banniere & de les jetter enſuite dans la mer. Il faut bien paſſer quelques amuſemens aux troupes pour les délaſſer de leurs fatigues guerrieres.

Vous pouvez imaginer, Monſieur,

avec quelles acclamations cette flotte a été reçue en Angleterre : les gazettes qui ont paru depuis le débarquement des troupes, se sont hâtées d'annoncer en termes très-modestes le service que M. Hawke & M. Mordaunt ont rendu à la Grande Bretagne. Les lettres que j'ai reçues, contiennent quelques extraits de ces relations curieuses. » (*a*) Nous sommes sortis, dit l'u-» ne, pour voir & pour être vûs ; & » après avoir fait un tour dans le » golphe de Gascogne, nous avons » repris le chemin d'Angleterre. « » L'Escadre, ajoute l'autre, est re-» venue le huit à St^e. Helene. On » assure que l'on a sonné en mort » à Portsmouth lorsque les troupes » sont débarquées. Depuis ce tems-

---

(*a*) Ceci est traduit mot pour mot des gazetes Angloises du mois d'Octobre.

» là les Bureaux de la guerre tra-
» vaillent avec tout l'empreſſement
» à faire les routes des Regimens
» qui ont été emploiés dans cette
» belle expédition, afin qu'ils ail-
» lent au plutôt ſe repoſer dans
» leurs quartiers.

Laiſſons-là, Monſieur, le ſarcaſme des gazetes Angloiſes, auſſi-bien les beaux eſprits de ce païs-là raillent ſans rire : revenons à des gens qui raiſonnent & ne raillent point.

Que le Général Mordaunt eût fait une véritable deſcente ſur les côtes de France, qu'il y eût débarqué ſon armée, que celle-ci y eût laiſſé des traces de ſa marche, bombardé des places, enlevé de riches dépouilles, fait beaucoup de priſonniers ; que l'on eût en un mot commencé par jètter la terreur & la déſolation dans une Province maritime de ce Royaume, & qu'enſuite accablés par le nombre ou repouſ-

ſés par la valeur, les Anglois euſſent été obligés de ſe rembarquer : cet événement eût peu ſurpris, & l'entrepriſe quand même elle auroit échoué, auroit eu un but qui pouvoit flatter l'amour propre du Général, ſatisfaire l'animoſité de la Nation & peut-être même ſervir ſon interêt. Mais que cette flotte dont l'appareil redoutable a fait pendant deux ou trois mois le ſujet de tous les entretiens ſoit en France, ſoit en Angleterre ; que cette flotte dont la dépenſe forme au moins un très-gros article dans les comptes de l'Amirauté ; que cette flotte dont M. Boscawen a envié le commandement ait pû faire beaucoup de mal à la France, & ne l'ait pas même tenté ; qu'elle ait paru redouter non les aſſauts, mais le rivage même ; qu'elle ne rapporte en Angleterre que la gloire d'avoir brûlé une maiſon, pillé quelques habitans d'une iſle preſque abandonnée, &

fait la petite guerre dans la sacristie d'une Paroisse de village : voilà, Monsieur, de ces événemens que les étrangers auront peine à croire, & dont on ne peut trouver la cause que dans cette division du ministére Anglois, qui est, après l'injustice de la Nation, la principale cause de ses malheurs.

Il n'est point extraordinaire de voir les Ministres d'un Souverain se haïr & se traverser mutuellement. La faveur du Prince établit entre eux une rivalité souvent funeste au succès des plus grandes affaires. L'émulation devient jalousie, & l'on sait que celle-ci est toujours aveugle. Des idées de fortune particuliére ne manquent jamais de venir croiser celles du bien public, & l'intrigue du Courtisan se cache souvent sous les occupations de l'homme d'Etat. Le Monarque élevé au-dessus de ces petites dissensions fait imposer silence à ces intérêts opposés. Ils sont obligés de cé-

der à celui de la Patrie qui fait l'unique objet de ſes ſoins. Sous un Roi citoyen l'intrigue ne peut avoir des ſuccès bien longs ou bien dangereux ; s'il ne peut réconcilier les cœurs, il réunit au moins les voix, & force les partis les plus contraires de concourir au même but.

Mais malheur à l'état dans lequel les diviſions inteſtines du miniſtére ſont fondées ſur l'incompatibilité des intérêts que l'on a voulu réunir par une conſtitution bizare. (a) *Difficile eſt*, dit Ciceron à ſon frere appellé au Gouvernement d'une Province, *ea quæ commodis, utilitate, & propè naturâ diverſa ſunt, voluntate conjungere.* Malheur ſurtout au Royaume dans lequel le Prince ayant néceſſairement un intérêt perſonnel différent de celui de ſa Nation

(a) Ep. ad Quint. Fratr. Lib. 1. Ep. 1.

Nation, eſt forcé de ſe trouver dans ſes Conſeils à la tête d'une eſpéce de ligue, & le premier adverſaire d'une partie de ſes Miniſtres. Le reſpect dû à l'autorité Souveraine, la faveur du Monarque, ſes bienfaits, le déſir inné delui plaire, ſont autant d'entraves qui enchaînent le zéle du Citoyen. La voix de la Patrie craint d'être priſe pour celle de la rebellion : ou elle n'oſe s'élever, ou elle s'éleve ſans fruit. Plus de centre de réunion, plus de modérateur dans les délibérations. Le Prince n'abandonne point ſon intérêt particulier ; parce qu'il eſt homme : il ne peut ſacrifier celui de l'Etat parce qu'il eſt Roi : également inutile & à ſon peuple & à lui-même, il voit avorter tous les projets : la diviſion eſt alors ſans reméde, & l'oppoſition mutuelle des partis doit durer juſqu'à ce qu'une main hardie & bienfaiſante ait coupé la

racine du mal, en réformant la constitution, & en separant pour jamais des parties dont l'assemblage ne peut composer qu'un tout monstrueux.

Voilà, Monsieur, quelle est au juste la situation actuelle de la Grande Bretagne : l'intérêt de Hanovre qui est personnel à son Roi, nuira toujours à celui de la Nation, & celui de la Nation déconcertant sans cesse les mesures prises pour Hanovre, il en résultera que Sa Majesté Britannique ne pourra jamais servir utilement ni son propre pays ni la République dont il est le chef.

On peut comparer les Anglois à une compagnie de Marchands dont le magazin seroit en sûreté dans une citadelle imprenable. Que faut-il à cette société ? La liberté des chemins, la facilité des convois, le crédit & la confiance parmi ceux avec lesquels le commerce les met en correspondance.

A la tête de cette compagnie ſe trouve un Directeur auquel elle a confié ſes intérêts, & entre les mains de qui elle a remis ſes richeſſes. Tant que ce Directeur n'a en vûe que le commerce de toute la ſociété, tant que ſa fortune particuliére eſt néceſſairement liée avec l'opulence générale, il jouit de la conſidération & de la confiance que lui attirent ſes ſervices. Sa gloire eſt attachée au bien commun, & l'une & l'autre ne vont qu'en augmentant.

Donnez à ce Directeur un magazin qui ne ſoit qu'à lui & à ſa famille. Qu'il ait des marchandiſes qui lui appartiennent en propre, des facteurs qui lui ſoient affidés ; en un mot, qu'à l'ombre du commerce de la compagnie il forme & exécute des entrepriſes particuliéres ; bientôt la ſociété ſe défiera de ſes ſoins: elle le regardera non comme ſon chef, mais comme ſon rival. Elle

obſervera ſes moindres démarches avec des yeux d'envie ; le magazin du Directeur ne s'en trouvera pas mieux, & le commerce des aſſociés en ira beaucoup plus mal.

C'eſt ſous cette image, Monſieur, qu'un Anglois Patriote peint à ſon ami Hollandois le gouvernement préſent de la Grande Bretagne. Cette Puiſſance n'a par elle-même rien à démêler avec les Princes d'Allemagne. Mais l'Allemagne eſt la patrie du Roi d'Angleterre. Ses intérêts perſonnels ſe combinent néceſſairement avec ceux des autres membres du Corps Germanique, & ſoit qu'il ſe joigne à ſes co-Etats, ſoit qu'il les abandonne, il a des relations indiſpenſables avec eux. L'ambition de l'Electeur de Hanovre n'eſt point celle du Roi de la Grande-Bretagne. De-là des Traités avec le Roi de Pruſſe. De-là des arrangemens ſecrets pour l'exécution deſquels on

a la témérité de compter ſur les Anglois à qui ils ſont étrangers.

Il s'agit de remplir de pareils engagemens : il s'agit de ſuivre un plan concerté par des Miniſtres Allemands, &, qu'il me ſoit permis de le dire, peut-être mauvais Allemands. Le Miniſtére Anglois le croiſe & le traverſe. Les efforts des Nationaux & leurs voix ſe réuniſſent au moins un moment. Les projets avortent, les entrepriſes échouent, le Roi de Pruſſe crie qu'on l'a trompé, il jette feu & flammes ; il n'épargne ni les reproches uſés d'*infidélité*, ni même ceux de *lacheté* qu'il eſt aſſez nouveau d'entendre faire à un Monarque par un autre Monarque. Sa Majeſté Britannique eſt obligée de tout entendre. Elle dévore en ſecret une inſulte publique (*a*).

(*a*) V. les reproches que Sa Majeſté Pr. fait au Roi d'Angleterre dans une lettre qui a été imprimée dans les Gazetes de Londres.

Mais ce Miniſtere Anglois qui ſait ſi bien déconcerter quelquefois les projets Hanovriens, réuſſira-t-il mieux dans l'exécution des ſiens? Je veux qu'il entraîne ſon Souverain. Je veux que dans les délibérations du Conſeil, les intérêts de l'Angleterre prennent une fois le deſſus. La Puiſſance éxécutrice eſt entre les mains du Souverain. Il ne ſuffit pas de prendre des partis, il faut les ſuivre, il faut en aſſurer le ſuccès par des démarches vigoureuſes, par une conduite active & ſoutenue. Les Anglois ont-ils pû ſe perſuader que leur Prince concourroit avec beaucoup de zèle au ſuccès des réſolutions priſes contre ſon gré? S'il eſt obligé d'adopter un projet, ſera-t-il également forcé de le remplir? Non, ſans doute, puiſqu'il n'eſt point comptable des ordres qu'il donne. Ainſi la même diviſion d'intérêts qui a nui dans les

délibérations du Miniſtere, portera ſon influence maligne juſques ſur la conduite des Généraux. Ce que le Conſeil aura arrêté, les ordres du Prince le rendront inutile.

Après ces refléxions qui me paroiſſent aſſez judicieuſes, l'Anglois dont je parcours ici la lettre, me fait un aſſez long étalage de tous les avantages que ſes compatriotes avoient eſpéré de *cette expedition courte & vive*, annoncée par un Général qui n'a rempli que la moitié de ſa promeſſe. Après quoi il continue ainſi; permettez-moi de n'être en ce moment que ſon Traducteur.

» Placez-vous, me dit-il, placez-
» vous pour un moment dans ce
« Conſeil intime que notre Souve-
» rain ne tient qu'avec lui-même,
» ou tout au plus avec quelque Mi-
» niſtre à qui il découvre ſon ame
» toute entiere. Il me ſemble que

» j'assiste moi-même à cette délibé-
» ration, & que j'entends Sa Majesté
» s'exprimer en ces termes : *O An-*
» *glois plus indomptables pour vos*
» *Rois, qu'invincibles pour vos enne-*
» *mis, vous voulez donc porter le fer*
» *& le feu sur les côtes de France, &*
» *rendre à cette nation une partie du*
» *mal qu'elle vous a fait, depuis qu'assez*
» *imprudemment je vous ai engagés à*
» *lui declarer la guerre. Je ne suis*
» *point surpris de cette resolution. Vos*
» *affaires vont mal depuis longtems,*
» *& je conçois tout le plaisir que vous*
» *feroient des represailles terribles &*
» *sanglantes. Mais suis-je obligé de*
» *vous les procurer à mes dépens ?*
» *Vous n'avez point porté jusques-là*
» *vos vûes, & sur cette question, je*
» *puis me defier de votre jugement,*
« *quelque sain qu'il soit d'ailleurs.*
» *Vous allez brûler, j'en conviens,*
» *cinq ou six lieues de côtes ; mais en*
» *attendant, les François sont maîtres*

» *de mon pays, & c'eſt ſurquoi depuis*
» *quelque tems vous prenez aſſez*
» *gaiement votre parti. Or ſi mon*
» *voiſin a entre les mains mon coffre-*
» *fort, ferai-je ſagement de lui pren-*
» *dre ſa bourſe? Vous aurez réduit*
» *à la mendicité bien des commerçans,*
» *vous aurez brûlé des clochers, ab-*
» *batu des fortifications, pillé des*
» *villages, ſoit. Je ſuppoſe mainte-*
» *nant que le Miniſtere de France en-*
» *voye ordre aux Intendans de ces côtes*
» *de faire dreſſer un état exact des*
» *dégats que vous aurez faits, d'enten-*
» *dre les Marchands, de recevoir leurs*
« *mémoires, de calculer à ſols, livres,*
» *deniers ce qu'il en doit coûter pour*
» *rétablir & châteaux & fortunes,*
» *& d'y ajouter méme quelque choſe*
» *par forme d'indemnité pour l'inter-*
» *ruption du commerce. Que ces états*
» *bien & dûement certifiés & adreſſés*
» *aux Miniſtres, ſoient renvoyés par*
» *eux aux Genéraux qui ſont actuel-*

» *lement les maîtres chez moi ; taxera-*
» *t-on ceux-ci d'injuſtice , s'ils font*
» *rembourſer par mes peuples au Roi*
» *Très-Chrétien & à ſes ſujets tout ce*
» *que vous leur aurez ou détruit ou en-*
» *levé ? Ainſi vous aurez fait la guerre,*
» *& j'en aurai ſeul payé les frais.*
» *Vous aurez crû affoiblir votre ennemi,*
» *& la perte n'aura porté que ſur moi.*
» *Anglois, ſi ce plan vous convient ,*
» *je ſuis trop bon Prince pour l'adop-*
» *ter.*

J'ai crû vous faire plaiſir , Monſieur , en vous rendant mot à mot cette délibération ſinguliere que mes amis mettent dans la bouche de leur Roi. Vous en devinez le réſultat ; le trouvez-vous ſi déraiſonnable ?

S'il eſt vrai , comme je l'ai ouï dire , que les Généraux Anglois , avant que de quitter l'Iſle d'Aix , ont voulu réparer une partie du dommage , & ont crû devoir don-

ner quelques guinées à ceux des habitans qui avoient été le plus maltraités : les conjectures dont je vous fais part, n'en deviennent-elles pas encore plus plausibles ?

Joignez à cela l'apologie que le Miniſtere Hanovrien d'Angleterre a crû devoir faire de ſa conduite, les équivoques & le peu de préciſion qui regnent dans la lettre qu'il a fait publier pour ſa défenſe, & jugez après tous ces indices, s'il n'eût pas été à ſouhaiter pour la gloire du Roi & pour l'intérêt de la nation, que les vaiſſeaux ne fuſſent point partis de Ports-mouth, & que l'on eût épargné les fatigues & les fraix d'une expédition peu conciliable avec l'intérêt de Hanovre.

Ici mes Anglois me veulent donner un nouvel exemple de l'embarras qui naît de cette double qualité de Roi d'Angleterre & des deux

perſonnages qu'il eſt obligé de réunir. Ils le prennent dans le Mémoire du 16 Septembre dernier remis par M. d'Holderneſſ à tous les Miniſtres éttangers pour leur faire les excuſes de Sa Majeſté Britannique ſur la Capitulation de Cloſter. Vous ſavez que M. Mitchell, Miniſtre de Pruſſe, commença par s'en plaindre hautement. Voici comment on s'explique pour le ſatisfaire.

» Le Roi s'étant fait rendre com-
» pte des repréſentations de M.
» Mitchell au ſujet des ouvertures
» faites par les Miniſtres Electoraux
» de Sa Majeſté, concernant les
» échecs en Allemagne, Sa Majeſté
» ordonne qu'on diſe en réponſe au
» Miniſtre du Roi de Pruſſe, que ce
» n'a jamais été l'intention de Sa
» Majeſté que les ſuſdites ouvertu-
» res faites ſans la participation du
» Conſeil Britannique, euſſent la

» moindre influence sur la conduite » de Sa Majesté, comme Roi.

Voilà qui va bien jusques-là, & les intérêts sont clairement distingués. Ceux de Sa Majesté, comme Electeur, ne doivent point influer sur ceux de Sa Majesté, comme Roi. Il ne s'agit plus que d'assigner à l'une & à l'autre qualité l'intérêt qui lui est propre, & c'est sur cela justement que l'Auteur du Mémoire s'égare ensuite. Car après ce beau début, il conclut que » Sa Majesté, » comme Roi, voit du même œil » que par le passé, les effets perni- » cieux de l'union des Cours de » Versailles & de Vienne, qui me- » nacent de bouleversement tout » système de liberté publique, & » l'indépendance de toutes les Puis- » sances de l'Europe.

Il finit par assurer M. Mitchell que Sa Majesté est déterminé « à *un*

» *concert ſuivi* avec le Roi de Pruſſe;
» & que ce Prince peut s'aſſurer
» que la Couronne Britannique con-
» tinuera de *remplir ſcrupuleuſement*
» *ſes* ENGAGEMENS *avec Sa Majeſté*
» *Pruſſienne*, & à la *ſoutenir* avec *au-*
» *tant de conſtance que de vigueur.*

Il y a beaucoup d'apparence que les Mémoires du Roi d'Angleterre ne ſortent pas tous de la même main. Auroit-on oublié dans celui-ci, ce que l'on avoit inſéré dans le Manifeſte du 23 Avril dernier (*a*)? Dans cet Ecrit, on aſſuroit toute l'Europe, & le Corps Germanique en particulier, que les engagemens avec le Roi de Pruſſe avoient été contractés par S. M. Br., comme Electeur de Hanovre, & ſeulement pour empêcher la France *d'attaquer*

(*a*) Il eſt imprimé à la ſuite de la 27 Lettre.

ſes Etats d'Allemagne. Ici on prétend que ces conventions lient *la Couronne Britannique*, & que c'eſt à elle à les remplir.

Ainſi par un contraſte ſingulier & de caracteres & de langage, lorſque les Anglois ſe plaignent du concert ruineux pour la Grande-Bretagne, qui regne entre les deux Souverains; celui d'Angleterre répond, J'ai mes Etats perſonnels auxquels je dois mes ſoins & ma protection, ce n'eſt que pour eux que j'ai ſtipulé avec le Roi de Pruſſe.

Si celui-ci ſe plaint qu'il eſt abandonné par l'Electorat de Hanovre, Sa Majeſté Britannique lui fait aſſurer que les engagemens que l'on a pris avec lui ſont perſonnels à la nation Angloiſe, & qu'elle ſe fera un devoir ſacré de les remplir. C'eſt au Roi de Pruſſe à examiner quel fonds il doit faire ſur cette alliance équivoque. C'eſt aux Anglois à dé-

cider s'il leur eſt ſi utile de remplir la parole que l'on donne ſans eux à M Mitchell.

Quoi qu'il en ſoit, Monſieur, ſi j'en crois mes amis, on commence à Londres à s'appercevoir de la fauſſeté d'une politique apuyée ſur cette duplicité d'intérêts. On a d'abord applaudi à des négociations qui avoient pour but d'affoiblir la France, en diviſant ſes forces; on a vû depuis, que l'on ne pouvoit partager les efforts de l'ennemi ſans embraſſer deux ſyſtêmes deſtructifs l'un de de l'autre, & ſans ſacrifier alternativement Hanovre à l'Angleterre, & l'Angleterre à Hanovre. On regrette tout ce qu'il en a coûté pour mettre le Roi de Pruſſe en état d'en impoſer à l'Allemagne.

Mais ſi les Anglois peuvent revenir de leur erreur, leur Souverain ne peut changer d'intérêts, & ſa poſition eſt toujours la même. En

quelque

quelque qualité qu'il ſoit lié par une convention, les Traités ſubſiſtent. Le Prince avec qui ils ont été conclus ne paroît pas diſpoſé à les réſilier, ni à ménager l'Electeur de Hanovre, qui aura certainement moins de défenſeurs que l'Electeur de Saxe.

Dans cette criſe embaraſſante, l'Angleterre appercevra envain les partis les plus utiles ; envain la Nation aſſemblée cherchera les moyens de remédier aux abus particuliers, à s'aſſurer de l'emploi des ſommes qu'elle fournit ; à faire des reglemens néceſſaires à la fidélité de l'adminiſtration ; tant que la racine du mal ſubſiſtera, tant que l'intérêt du Prince ſera différent de celui de ſes ſujets, ceux-ci ſeront toujours victimes néceſſaires du vice de la conſtitution. Un Etat eſt expoſé aux dangers les plus funeſtes, toutes les fois que le pouvoir

législatif & la Puissance exécutrice ne peuvent concourir uniformément au même objet.

Pour prouver leur proposition, mes Anglois repassent sous leurs yeux, les tristes événemens de cette guerre. Depuis deux ans, quelle heureuse nouvelle a réveillé le courage des peuples en flattant l'amour propre national? Quel vaisseau est rentré dans le port sans leur annoncer quelque nouveau revers? Leurs pertes ne doivent être apréciées que suivant le rapport qu'elles peuvent avoir avec le commerce. Or ils ont perdu celui des Lacs de l'Amérique; celui de l'Elbe & du Weser leur est fermé. Celui de de la Méditerranée est devenu pour eux plus difficile que jamais. Les dettes de l'Etat augmentent tous les ans. Le crédit diminue, la considération & la confiance s'annéantissent. Joignez à tout cela le mécontentement

des peuples, la disette qu'ils souffrent, les intrigues des partis, la consternation des citoyens ; enfin ces tristes présages que le Duc de Cumberland n'a pas craint de faire envisager au Roi son Pere (*a*). Tout ne semble-t-il pas annoncer à cette nation l'excès de tous les maux qui peuvent affliger un Corps politique ?

Que conclure de ces tristes vérités ? Qu'il est tems, Monsieur, que l'Angleterre songe sérieusement à la paix. Elle ne peut se dépouiller trop tôt de ces vains préjugés de gloire peu convenables à sa situation. Ce n'est que dans le repos qu'elle peut examiner avec fruit le

---

(*a*) S. A. R. en donnant la démission de ses emplois a déclaré qu'il ne reprendroit les fonctions de Capitaine Général des armées du Roi, que dans le cas où le Royaume seroit menacé de *Rebellion* ou d'invasion.

vice intérieur qui nuit à tous les ſuccès qu'elle s'étoit promis. Ce n'eſt pas au fort de la tempête que l'on peut radouber un vaiſſeau qui fait eau de tous côtés. Les chaînes qu'il faut aujourd'hui briſer, ont été fabriquées dans des tems de trouble. C'eſt depuis deux ans que l'on a imaginé tant de nouveaux rapports, tant de petits intérêts qui ont gêné celui de la nation. Le déſordre ne peut qu'augmenter tant que l'on aura des ennemis puiſſans à combatre, & des alliés dangereux à ménager.

Mes amis n'ignorent pas tout ce qu'il en doit coûter à la fierté Angloiſe, ſi elle eſt obligée de renoncer à une partie des avantages que la France fut forcée de céder en 1713. » Pourquoi, diſent-ils, avons » nous eu l'imprudence de compro» mettre des droits que nous ne dû» mes alors qu'à l'excès du malheur

» qui accabloit nos voiſins ? Notre » fortune étoit trop élevée ; pour- » quoi avons-nous cherché à l'aug- » menter encore ? Ils n'oſent en dire davantage. On voit qu'ils ſou- haitent ſincerement que la Nation termine, à quelque prix que ce ſoit, cette guerre entrepriſe ſous des auſ- pices ſiniſtres ; mais juſqu'où doit- elle porter ſes ſacrifices ? C'eſt ſur- quoi ils craignent de s'expliquer.

Je n'entreprendrai point de por- ter mon examen plus loin qu'eux, & comme la guerre eſt un mal com- mun à tous les peuples, je ſouhai- terois, Monſieur, qu'ils contribuaſ- ſent tous pour acheter la paix. Ce que je ſai, c'eſt que les Anglois ne peuvent trop ſe hâter de faire ce marché néceſſaire. Ils ne doivent pas ſe flatter d'entretenir pendant pluſieurs années le feu de la diſ- corde qu'ils ont allumée dans l'Al- lemagne. Qu'ils faſſent la revûe de

leurs forces ; qu'ils comptent les années qui leur ſont néceſſaires pour réparer leurs pertes ; qu'ils cherchent à engager dans leur querelle d'autres Souverains que le Roi de Pruſſe. Si tout ſe taît, ſi les injuſtices de la Grande-Bretagne ont révolté tous les autres Etats, attendra-t-elle pour demander la paix, que l'Allemagne tranquille laiſſe aux François toute la liberté de redoubler leurs efforts ? Sera-t-elle plus en état de traiter lorſque ſes colonies ruinées ſeront devenues la proie des Sauvages, & la conquête de leurs protecteurs ?

Je n'ajouterai qu'une ſeule refléxion que tous mes concitoyens devroient faire. Les Anglois nous forcerent en 1713 à conſentir à la paix, dès qu'ils eurent tout ce qu'ils pouvoient obtenir. Nous étions en état de tenir la balance entr'eux & la France, ils ſçurent nous la faire

tomber des mains. Nous nous étions trop livrés à eux. Ils nous enchaînerent. Nous avons été plus ſages dans cette guerre. L'Angleterre en eſt perſuadée, elle le ſent. Elle ne nous pardonnera point des ménagemens dictés par la juſtice & la prudence. Pourquoi ne profiterions-nous pas aujourd'hui de l'état où elle s'eſt elle-même réduite ? Pourquoi ne chercherions-nous point à recouvrer notre indépendance, & à nous mettre à l'abri du reſſentiment de ces voiſins jaloux ? Pourquoi laiſſerions-nous échapper l'occaſion de nous reſſaiſir de la balance ? Je n'en dirai pas davantage. Mais ce moment que l'Angleterre ne doit point laiſſer échapper, ne ſeroit-il point auſſi le nôtre ?

Je ſuis, Monſieur, &c.

L'OBSERVATEUR HOLLANDOIS,

OU

TRENTE-SIXIÉME LETTRE

DE M. VAN**

A M. H** DE LA HAYE,

Sur l'état préſent des affaires de l'Europe.

A LA HAYE,
1758.

TRENTE-SIXIÉME LETTRE

DE M. VAN**

*A M. H** DE LA HAYE.*

A Paris ce 28 Décembre 1757.

VOUS vous plaignez de mon ſilence : vous voudriez, Monſieur que mes Lettres devinſſent plus fréquentes : vous me rappellez une foule d'événemens dont je ne vous ai point encore entretenu. Ne voulez-vous que des faits ? Me regardez-vous comme hiſtorien ? Laiſſez-moi dumoins le tems de ſéparer le vrai d'avec le faux, & de vérifier des relations peu exactes : la paſſion altere ſes récits. La fidélité de l'hiſtoire attend que les tems

ſoient plus calmes, les intérêts moins compliqués, les eſprits moins échauffés : au milieu de cette agitation terrible qui paroît redoubler en Europe, j'obſerve, je médite, je me tais.

Que ne vous dirois-je pas, s'il ne s'agiſſoit que d'apprécier les droits de l'humanité; ces droits ſacrés que les Rois négligent quelquefois, mais qui forment après tout la regle des jugemens que la poſtérité doit prononcer ſur leur gloire ? Parcourez les tems paſſés : aux ſiécles de la barbarie, joignez l'âge du fanatiſme; y trouvez-vous, Monſieur, beaucoup de guerres qui puiſſent être comparées à celle qui déſole aujourd'hui l'Allemagne ? Une guerre commencée ſans qu'aucune des Puiſſances qu'elle diviſe, ſe diſputât la moindre Province; entrepriſe dans un tems où les Traités les plus clairs regloient leurs droits, où tout

le monde les entendoit dans le même ſens, où tous les Princes proteſtoient qu'ils ne vouloient que leur exécution, & où la Puiſſance qui la premiere a pris les armes, n'a pû alléguer que des ſoupçons vagues; c'eſt cette guerre, Monſieur, qui depuis un an a coûté neuf ou dix batailles meurtrieres, ruiné des pays fertiles, & réduit à la miſere la plus extrême une multitude innombrable de malheureux citoyens.

Quelle main odieuſe a ſemé ces diſcordes funeſtes? D'où part le poiſon qui a produit ce vertige deſtructeur? Quel ennemi du genre humain arma les uns contre les autres, des peuples qui n'ont rien à ſe diſputer? Eſt-ce l'Angleterre qui a provoqué ces troubles? Eſt-ce le Roi de Pruſſe qui ſeul alluma le flambeau dont la flamme devore ſa patrie? Malheur à la Puiſſance am-

bitieuſe, contre laquelle le ſang de plus de cent mille hommes demande aujourd'hui vangeance à l'Univers.

Je me ſuis flatté pendant quelque tems que l'hiver, qui ne fut jamais la ſaiſon des combats, verroit ſuccéder au tumulte des armes des projets de pacification & des négociations capables de réunir les eſprits. Je vous parlois dans ma derniere Lettre des vœux que faiſoient pour la paix les Anglois ſincérement attachés à leur patrie. Je voyois avec joie naître entre Sa Majeſté Britannique & le Roi de Pruſſe des ſujets de mécontentement. On peut ſouhaiter la diviſion des Princes, lorſqu'ils ne ſe ſont unis que pour troubler l'harmonie, & que leur diſcorde peut ramener la tranquilité. L'Angleterre paroiſſoit plus diſpoſée que jamais à reconnoître ſes torts. Au moment qu'on s'y at-

tendoit le moins le Miniſtere Britannique avoit renvoyé en France tous ces braves Officiers (*a*), qui pris en tems de paix ſur les vaiſſeaux de Sa Majeſté Très-Chrétienne, avoient juſques-là conſtamment refuſé de tenir des loix de la guerre une liberté qu'elles ne leur avoient point ravie. Leur longue captivité ceſſoit enfin ſans qu'ils ſe reconnuſſent priſonniers de l'Angleterre, & en briſant leurs fers ſans leur impoſer de loix, on avouoit l'injuſtice de la violence à laquelle ils avoient été forcés de céder. Alors le Roi de Pruſſe peu

---

(*a*) Le Vicomte de Bouville pris en 1755 avec le vaiſſeau de guerre l'Eſpérance qu'il commandoit, doit être nommé à leur tête. De pareils citoyens ne doivent point être oubliés.

ſatisfait & de Londres & de Hanovre, exprimoit ſes reproches dans les termes les plus amers. Sa Majeſté Britannique ſe déchargeoit ſur l'Angleterre du ſoin de remplir ſes engagemens, & la nation Angloiſe ne laiſſoit point ignorer qu'elle ne ſe croyoit point irrévocablement obligée par des Traités dont elle ne pouvoit jamais tirer aucun avantage, & dont l'intérêt de Hanovre avoit ſeul dicté les ſtipulations.

Pendant ce tems, les troupes Autrichiennes s'avançoient en Siléſie. Les François libres de l'obſtacle que leur valeur avoit franchi, alloient, en délivrant la Saxe, annoncer à l'Empire le rétabliſſement du bon ordre. Qui n'eût alors conçu des eſpérances? Qui n'eût imaginé que les Cours de Londres & de Berlin peu ſatisfaites l'une de l'autre, chercheroient chacune en particulier à ſortir du défilé, & que le

Roi de Pruſſe connoiſſant l'inutilité des ſecours dont il s'étoit flatté, travailleroit enfin à ſe réconcilier avec une Puiſſance qu'il n'a que trop irritée ?

Un événement imprévû en ralentiſſant le progrès des armes de la France, a ranimé l'ardeur des ennemis du repos de l'Europe : les Cours de Londres & de Berlin reſſerrent des nœuds qui ne les uniſſoient plus que foiblement. Une infidélité marquée doit être le ſignal & la preuve de l'intelligence qui ſe rétablit entr'eux. Ecoutez Sa Majeſté Britannique : deux phraſes de la harangue qu'il a prononcée à l'ouverture de ſon Parlement expoſent ſon plan, & annoncent ſes motifs.

L'éclatante victoire qui vient d'être remportée en Allemagne a donné aux affaires un tour favorable qu'il eſt DE

NOTRE DEVOIR DE METTRE A PROFIT. *Songez que dans cette conjoncture critique toute l'Europe a les yeux ſur vous. Je dois vous recommander particulierement de* SOUTENIR *le Roi de Pruſſe mon bon Frere & mon Allié, en lui donnant l'aſſiſtance que méritent ſa magnanimité, ſon activité & ſon zèle pour la cauſe commune.*

Je vous choiſis, Monſieur, le morceau le plus brillant de toute cette harangue, que j'aurai occaſion d'examiner une autrefois. Telle eſt la phraſe triomphante. Car pour tout le reſte du Diſcours, il eſt d'une ſinguliere modeſtie, & sûrement la vanité n'en a point dicté l'exorde. Je trouve très-bien que l'Orateur n'ait pas laiſſé échapper cette occaſion d'inſerer dans ſes phraſes les mots pompeux *d'éclatante victoire*. Peut-être mériteroient-ils une petite note; je vous la garde pour une autre Let-

tre où je ſerai *hiſtorien*. Je ne veux être aujourd'hui qu'*Obſervateur*, & je ne vous rappelle à la harangue de Sa Majeſté Britannique, que pour vous y faire appercevoir la véritable cauſe d'un phénoméne qui a ſurpris ceux qui ont apprecié les Hanovriens, non ſur la conduite qu'ils tinrent en 1742, mais ſur les loix de l'honneur & ſur la regle de leur intérêt. Le Roi d'Angleterre, qui quoi qu'on en diſe, a les mêmes motifs & la même volonté que l'Electeur de Hanovre, va donc *mettre à profit* l'heureuſe ſituation dans laquelle ſe trouve aujourd'hui ſon bon frere & allié le Roi de Pruſſe.

Les ſuccès de ce Prince, qui ne devroient que flatter ſon amour propre, ſemblent enfler ſes eſpérances, étendre ſes projets, ranimer ſa confiance. Que ſait-on ſi tout cela eſt auſſi réel qu'il le paroit? Qui nous dira que cet extérieur impoſant ne cache point les inquiétudes les plus vives

& des deſſeins ſecrets funeſtes à ſes Alliés ? Quoi qu'il en ſoit, cet extérieur même eſt contagieux : la témérité ſe communique aux Conſeils de Sa Majeſté Britannique.

Quel en a été l'effet ? Voyons ce que *ce devoir* né des circonſtances preſcrit à ce Prince. Une convention à laquelle l'armée de Hanovre a dû ſa conſervation, un Traité ſcellé par la ſignature d'un Miniſtre plénipotentiaire du Roi de Dannemarc, confirmé par la parole d'honneur de M. le Duc de Cumberland, eſt ouvertement violé. Un Prince ſourd à la voix que tant de devoirs & d'intérêts l'engagent à reſpecter, vient ſe mettre à la tête d'une armée dont tous les pas vont être autant d'infidélités. Le Roi de Pruſſe lui-même forme le nouveau plan d'opération : que de reſſources dans cette tête féconde ! Aux exhortations d'un Général il affecte de joindre le ton

d'un Prophéte. Il gagne les Chefs par ſes careſſes, les ſoldats par ſes libéralités, la multitude par ſes promeſſes ; ici c'eſt un Héros victorieux qui veut achever de repouſſer l'eſclavage dont on menace ſa patrie ; là c'eſt un Monarque religieux qui craint pour le culte de ſes Peres. Le feu de ſon imagination embraſe les eſprits, ſon éloquence les entraîne, le petit peuple même revére à genoux ce maſque de ſuperſtition, que la politique la plus rafinée ſait lui préſenter à propos (*a*). Tout s'ébranle, tout s'anime, tout céde. On conſent de s'expoſer de nouveau aux fatigues, aux dangers : on brave la rigueur de la ſai-

---

(*a*) On aſſure que Sa Majeſté Pruſſienne a fait diſtribuer à Stade des Formules de Prieres : dans un autre pays elle eût fait diſtribuer des Chapelets avec le même enthouſiaſme.

ſon. Sa Majeſté Britanique avec qui ſe concertent toutes les meſures que l'on prend pour l'intérêt commun, apprend avec joie que ſes Etats de Hanovre vont être encore le théâtre d'une guerre ſanglante & ruineuſe. Une ſeconde campagne s'ouvre au cœur de l'hiver. Peu importe au Roi de Pruſſe d'expoſer les ſujets de ſon Allié à la juſte & terrible vangeance d'un ennemi irrité contre la perſidie. Il ſuffit à ce Prince habile d'avoir écarté de ſa proie une armée prête à la lui arracher. Il trompe le Roi d'Angleterre, il l'engage à ſe charger gratuitement de toute la honte d'un procédé odieux, & pourvu que lui-même en recueille les fruits, il conſent que l'Electeur de Hanovre en ſoit la premiere victime.

Tel eſt, Monſieur, l'état actuel des affaires en Allemagne. Etat affligeant pour quiconque eſt ſenſible aux malheurs de l'humanité, pour

quiconque cherit la gloire des Princes, l'intérêt de la Répub. Germanique, la conservation de ses Loix.

Mais croyez-vous, M. que cette liaison étroite des Cours de Londres & de Berlin puisse être assez solide & assez puissante pour que les maux dont elle menace, soient de longue durée ? Peut-elle se flatter de balancer pendant plusieurs années cette union défensive des Princes armés pour la paix de l'Europe ? Je veux, Monsieur, vous rassurer sur les funestes effets que vous craignez. Croyez-moi, les Rois d'Angleterre & de Prusse ne peuvent être long tems amis : leur caractere, leur intérêt, leurs démarches passées, tout annonce la fragilité de la chaîne qui les unit. Amis sans confiance, Alliés pour un intérêt qui ne peut subsister, prets à se diviser dès que les circonstances changent ; rapprochés par un événement qui flatte leur ambition, ils

s'obſervent, ils ſe craignent; ils finiront par s'accuſer l'un l'autre.

Que penſer en effet de ces variations perpétuelles que l'on a pû appercevoir dans leur conduite, dans leur langage, dans le ſyſtême de leurs négociations? Une alliance fondée ſur un intérêt légitime, appuyée ſur des principes inébranlables de droiture & d'équité, cimentée par la confiance & par l'eſtime réciproque, une telle alliance, Monſieur, n'a point recours aux déguiſemens & aux équivoques. Deſtinée à maintenir la paix, elle ne craint point de ſe montrer : elle honore les Princes qui l'ont formée : elle marche toujours ſur la même ligne. La fraude ſeule eſt obligée de voiler ſes intrigues obſcures : elle rougit de ſe voir expoſée à la lumiere : elle eſt ſouvent forcée de ſe replier ſur elle-même.

Examinez,

Examinez, Monſieur, les démarches des Rois de Pruſſe & d'Angleterre. Suivez leurs pas : étudiez leurs diſcours. Tout eſt embarras, inquiétude, ambiguité. Le plan de Sa Majeſté Britannique, toujours incertain, prend ſucceſſivement toutes les formes que lui donnent les circonſtances du tems, les diſpoſitions de ſon peuple, & juſqu'aux reproches du Roi de Pruſſe. Celui-ci promet, flatte, ſe plaint, s'irrite, menace, s'appaiſe, tout cela tour à tour. Ce que l'on dit en Angleterre eſt détruit par ce que l'on écrit à Ratiſbonne. Ici on blâme les entrepriſes de la Cour de Berlin, là on les favoriſe, on les ſeconde, on en ſouhaite le ſuccès. Un Traité lie les deux Puiſſances; mais l'une en tire des conſéquences, que l'autre déſavoue; & l'un des Princes qui l'a contracté a recours à des ſubterfuges miſérables pour l'éluder, à des contradictions choquantes pour le

déguiſer, à des infidélités manifeſtes pour s'en rapprocher. Reconnoiſſez-vous à ces caracteres une alliance durable, une liaiſon indépendante des événemens, en un mot, un ſyſtême particulier, qui par ſa ſolidité puiſſe faire un jour partie du ſyſtême général de l'Europe ?

Entrons, Monſieur, dans quelque détail : examinons ſous ce point de vûe l'hiſtoire de ce tems-ci. J'aurai beaucoup gagné, ſi j'ai diminué vos craintes, en prouvant la fragilité d'une alliance, qui juſqu'à préſent a jetté le trouble & le déſordre dans tous les Etats de l'Empire.

Le Traité entre le Roi d'Angleterre & le Roi de Pruſſe fut conclu au mois de Janvier 1756. Sa Majeſté Britannique n'eut garde d'avertir alors les Miniſtres Pruſſiens qu'elle ne contractoit que relativement à ſon Electorat : elle ſe reſerva le droit de donner à ſa convention toute l'étendue que les circonſtan-

ces exigeroient, & d'un autre côté le Roi de Pruſſe eût été bien moins ſatisfait de l'Alliance, s'il eût crû ne contracter qu'avec l'Electeur de Hanovre, allié trop foible pour les vaſtes projets que l'on ſe propoſoit.

Les mécontentemens & les murmures ne tarderent pas à ſe faire entendre en Angleterre : les gens ſages ne pouvoient imaginer quel ſecours la Nation pouvoit tirer d'une Puiſſance Germanique, dans une guerre où il s'agiſſoit d'affoiblir la marine & le commerce de la France, & d'envahir une partie de ſes colonies.

Sa Majeſté Britannique prit le parti de faire regarder ſes liaiſons avec la Pruſſe comme étrangeres aux affaires de la Grande-Bretagne. Ce n'étoit qu'à l'Electorat de Hanovre qu'elle vouloit alors appliquer l'effet du Traité : quelques prétextes qu'elle ait alors allegués pour refuſer la neutralité qui étoit

offerte, le véritable motif de ce refus étoit visible ; il eût déconcerté le plan dont on étoit convenu avec la Cour de Berlin.

Lorsque le Roi d'Angleterre fit marcher en Westphalie une armée qu'il eut soin de qualifier, armée d'observation ; il avertit l'Europe entiere qu'il n'avoit d'autre objet que la défense de son Electorat, ni d'autre but que de s'opposer aux entreprises que la France avoit méditées contre ses Etats patrimoniaux.

Le Roi de Prusse étoit-il d'accord avec Sa Majesté Britannique sur cette assertion tant de fois répétée ? Ne donnoit-il point d'autre étendue aux engagemens qu'il avoit contractés avec elle ? Etoit-il, en un mot, persuadé qu'elle ne devoit entrer pour rien dans le plan d'invasion qu'il avoit formé ? Un événement va suffire, Monsieur, pour constater la différence des systèmes.

En effet, si le Roi d'Angleterre ;

comme Electeur de Hanovre, n'a pas promis un concert ſuivi & des ſecours efficaces, la neutralité de l'Electorat ne peut jamais être regardée comme une preuve d'infidélité. Si pour le ſuccès de ſes entrepriſes le Roi de Pruſſe n'a point compté ſur l'aſſiſtance des Hanovriens, leur inaction ne peut lui fournir un ſujet de reproches.

Cependant à peine apprend-il que le Roi de Dannemarck, ſenſible aux malheurs qui menacent l'Electorat de Hanovre, veut interpoſer ſa médiation entre Sa Majeſté Britannique & la France, à peine lui annonce-t-on qu'une convention ſalutaire, en conſervant au Roi d'Angleterre & la ville de Stade, & une armée compoſée de ſes ſujets, va rendre Hanovre abſolument inutile au plan formé contre la Cour de Vienne & contre l'Empire, qu'il ſe croit en droit de faire à ſon Allié les reproches les plus amers. Ce n'eſt point

un malheur dont il eſt affligé ; c'eſt une contravention à des engagemens précis ; c'eſt une trahiſon dont il a droit de ſe plaindre. Rappellez-vous, Monſieur, cette lettre que vous avez vûe imprimée dans les Gazettes de Londres & dans les nôtres, & permettez-moi de la tranſcrire ici pour la rapprocher d'autres piéces qui ne ſont pas moins intéreſſantes.

» Je viens d'apprendre, dit le Roî » de Pruſſe à ſon Allié, qu'il eſt » *encore* queſtion d'un Traité de neu- » tralité pour l'Electorat de Hano- » novre. Votre Majeſté auroit-elle » aſſez peu de conſtance & de fer- » meté pour ſe laiſſer abbattre par » quelques revers ? Les affaires ſont- » elles ſi délabrées qu'on ne puiſſe » les rétablir ? Que Votre Majeſté » faſſe attention à la démarche » *qu'elle a deſſein de faire*, & *à celle* » *qu'elle m'a fait faire*. Elle eſt *la cauſe* » des malheurs prêts à fondre ſur

» moi. Je n'aurois jamais renoncé
» à l'Alliance de la France, ſans
» *toutes les belles promeſſes que Votre*
» *Majeſté m'a faites*. Je ne me re-
» pens point du Traité que j'ai fait
» avec Votre Majeſté. Mais qu'elle
» ne m'abandonne point *lâchement*
» à la merci de mes ennemis, *après*
» *avoir attiré toutes les forces* de l'Eu-
» rope contre moi. Je compte que
» Votre Majeſté ſe reſſouviendra de
» *ſes engagemens réïterés encore le*
» 26 *du mois paſſé*, & qu'elle n'en-
» tendra à aucun accommodement
» que je n'y ſois compris.

Ce n'eſt qu'avec quelque regret que je vous remets ſous les yeux cette piéce humiliante pour Sa Majeſté Britannique. Il eût été à ſouhaiter que le Roi de Pruſſe eût mis dans ſes expreſſions un peu plus de modération : il parle du ton d'un Allié qui eſt en droit de menacer, & en état de ſe faire craindre. Mais ce n'eſt pas aux termes de cette lettre

que je m'attache ; je n'examine que le fond des choſes qu'elle contient.

Elle prouve au moins, Monſieur, que Sa Majeſté Britannique & le Roi de Pruſſe n'étoient point alors d'accord ſur le ſens & ſur les effets du Traité qui les lioit : car, ou la convention de Cloſter-ſeven n'étoit point une infidélité, auquel cas les plaintes du Roi de Pruſſe étoient injuſtes ; ou ces plaintes étoient fondées, & dans ce cas il étoit clair que le Roi d'Angleterre avoit voulu tromper l'Allemagne, en lui annonçant des vûes directement oppoſées aux promeſſes par leſquelles il avoit flatté la Cour de Berlin.

Je ſai, Monſieur, ce que les défenſeurs du Miniſtere Hanovrien répondent aujourd'hui à ce paralelle embaraſſant. Ils ont enfin pris le parti d'aſſurer que cette Lettre du Roi de Pruſſe eſt ſuppoſée. Ils voudroient par-là faire diſparoître

le contraſte entre le langage des deux Puiſſances.

Je ne diſconviendrai pas qu'une note inſérée depuis peu dans une Gazette d'Hollande ne contienne une eſpéce de déſaveu de cette piece, qui, pendant plus de deux mois, a été publique dans toute l'Europe, ſans que le Miniſtere Britannique, ni le Miniſtere Pruſſien aient crié à l'impoſture.

Mais obſervez, Monſieur, que ce foible déſaveu n'eſt venu que depuis la bataille de *Roſback*. Tant que l'on a crû que l'on ſeroit obligé d'exécuter la convention de Cloſterſeven, cette lettre injurieuſe au Roi d'Angleterre a été regardée comme une preuve du mécontentement du Roi de Pruſſe, mais non comme une ſuppoſition de ſes ennemis. Sa Majeſté Britannique une fois réſolue à violer ſes engagemens contractés ſur la parole d'honneur du Prince ſon fils, ôtoit à la Cour

de Berlin tout prétexte de reproches. Il ſuffiſoit à celle-ci qu'ils euſſent produit leur effet. Le Roi de Pruſſe devoit retracter l'inſulte par reconnoiſſance pour l'infidélité. La honte du forfait ne ſuffiſoit-elle pas, ſans y joindre encore celle de l'injure ?

Mais j'y conſens, Monſieur ; écartons cette lettre dont Sa Majeſté Britannique n'a point fait dépoſer l'original dans les archives conſacrées à ſa gloire : en ſupprimant ce monument, en le déſavouant, on ſauve au Roi de Pruſſe l'indécence des termes & la dureté du reproche; mais le fond des plaintes que contient ſa lettre, ne peut certainement être déſavoué. On le retrouvera dans le Mémoire par lequel M. Mitchell fit à la Cour de Londres ſes repréſentations ſur le projet de convention qui avoit ſi fort allarmé ſon Maître. Ce Miniſtre fut ſans doute plus reſpectueux dans ſes ex-

preſſions ; mais il témoigna hautement que Sa Majeſté Pruſſienne étoit très-mécontente d'une neutralité, qui ne s'accordoit point avec la convention qui lioit les deux Monarques. Par-là, Monſieur, il eſt prouvé qu'alors ces deux Princes ſe trouvoient diviſés au moins ſur les engagemens que leur dictoit un Traité, qui eût dû être pour l'un & pour l'autre une regle invariable de conduite.

Le Roi d'Angleterre n'oſa point alors déſavouer ſes obligations. Embaraſſé par les plaintes de la Cour de Berlin auxquelles il lui eût été fort aiſé de répondre, ſi jamais il ne fut entré dans les vûes de deſtruction qui animent cette Cour. Il cherche alors à lui donner le change : il veut lui faire enviſager que l'obligation qu'il s'eſt impoſée par le Traité, ne regardera plus déſormais que l'Angleterre : il lui plaît de délier Hanovre & de charger la

Grande-Bretagne de toute la dette.

Les arrangemens pris rélativement à l'Electorat, dit-on à M. Mitchell, *n'auront pas la moindre influence ſur la conduite de Sa Majeſté comme Roi. Sa Majeſté eſt determinée à un* CONCERT SUIVI *avec le Roi de Pruſſe, & ce Prince peut s'aſſurer que la Couronne Britannique continuera de remplir ſcrupuleuſement ſes engagemens avec Sa Majeſté Pruſſienne, & à la ſoutenir avec autant de conſtance que de vigueur.*

Le Roi de Pruſſe n'a point donné dans ce piége : il n'a point abandonné le plan qu'il s'étoit formé de forcer le Roi d'Angleterre à lui demeurer attaché, ſoit comme Electeur, ſoit comme Roi. Vous voyez même qu'il y a enfin réuſſi, & qu'il a profité de l'aſcendant qu'il a ſur ce Prince, juſqu'à l'engager à ſacrifier ſa bonne foi, ſa réputation, ſon pays, à l'exécution d'un projet

qui peut bouleverſer le Gouvernement Germanique.

Mais pendant que Sa Majeſté Britannique s'efforce de prouver à M. Mitchell, que le Traité fait avec la Pruſſe oblige l'Angleterre à ſeconder les entrepriſes formées contre la Maiſon d'Autriche, comment s'exprime-t-il à Ratisbonne ſur les effets de ce Traité ? Voyons ſi les aſſurances qu'il donne à la Diéte doivent flatter Sa Majeſté Pruſſienne, & s'accordent avec les proteſtations par leſquelles il s'efforce de raſſurer la Cour de Berlin.

Ce fut le 16 Septembre dernier que M. Holderneſſ remit au Miniſtre Pruſſien un Mémoire qui contenoit le renouvellement des promeſſes faites par le Roi d'Angleterre. Or dès le 23 Août précédent, ce Prince avoit adreſſé à ſon Miniſtre à Ratisbonne un Mémoire qui fut porté à la Dictature dans les premiers jours de Septembre, & qui eſt

juſtement le contrepied de ce qu'il faiſoit repondre à M. Mitchell. Ce Mémoire préſenté à la Diette, avoit deux objets. L'un de juſtifier la conduite de Sa Majeſté Britannique ; l'autre de demander à la Diette des ſecours contre la France.

On commence par y fixer le ſens & les effets que l'on veut attribuer au Traité conclu au mois de Janvier 1756, entre les Rois d'Angleterre & de Pruſſe. Ne perdez pas de vûe, Monſieur, que c'eſt ce même Traité en vertu duquel Sa Majeſté Britannique prétend à Londres être engagée à *ſoutenir ſon Allié avec autant de conſtance que de vigueur* ; mais n'imaginez pas qu'il doive avoir le même ſens à Ratisbonne.

Ecoutez le Miniſtre Hanovrien, & cherchons à concilier, s'il eſt poſſible, les principes ſur leſquels il s'appuie, avec les conſéquences qu'il en tire. » Les articles de ce Traité,

» tendoient, dit-il, *uniquement* à
» maintenir en général la tranqui-
» lité de l'Europe ; à assurer *en par-*
» *ticulier le repos de l'Allemagne*,
» malgré les difficultés qui subsis-
» toient entre les Cours de Londres
» & de Versailles ; à faire de part &
» d'autre tous les efforts capables
» d'empêcher les Alliés respectifs de
» rien entreprendre, qui pût préju-
» dicier dans la suite aux Etats de
» l'une ou de l'autre des deux Puis-
» sances contractantes ; enfin *de réu-*
» *nir leurs forces pour maintenir la*
» *tranquillité de l'Empire* & de *s'op-*
» *poser au passage des troupes étran-*
» *geres*, au cas que quelque Puissan-
» ce voulût sous quelque prétexte
» que ce fût, & contre toute attente,
» *faire marcher une armée en Alle-*
» *magne pour en interrompre le repos.*

Si j'étois chargé, Monsieur, de défendre Sa Majesté Prussienne contre les variations de la Cour, soit de Londres, soit de Hanovre,

je demanderois à l'Auteur de ce Mémoire, ſi le but que, ſelon lui, les Parties contractantes ſe propoſerent, ne regardoit uniquement que la Grande-Bretagne : je le ſupplierois de me prouver que c'eſt l'Angleterre ſeule qui doit ſe réunir au Roi de Pruſſe pour *aſſurer le repos de l'Allemagne*, & pour *maintenir la tranquillité de l'Empire*. Ces vûes patriotiques ſont-elles donc étrangeres à l'Electeur de Hanovre ?

Mais ſi le motif du Traité a été le repos de l'Allemagne & l'intérêt du Corps Germanique, dont on ſuppoſe que le Roi de Pruſſe eſt aujourd'hui le ſoutien & le défenſeur ; il en réſulte que Sa Majeſté Britannique n'a, par ſon Traité, contracté aucun engagement comme Roi d'Angleterre, qu'elle ne l'ait auſſi contracté comme Electeur de Hanovre : il n'eſt donc pas

poſſible

poſſible que le même Prince en Angleterre ſe croie obligé de ſeconder les vûes du Roi de Pruſſe, & qu'il les déteſte en Allemagne. Le motif & les obligations étant communes, le langage devroit être partout le même.

Cependant, Monſieur, voici comment le même Prince s'explique à Ratisbonne, ſur le même Allié dont il fait à Londres les plus grands éloges.

» On n'ignore pas, continue le Mémoire daté du 23 Août,» qu'auſſi-» tôt que ce Traité fut conclu, on » vit éclatter des jalouſies entre » l'Impératrice Reine & le Roi de » Pruſſe, & qu'elles aboutirent en-» fin à une guerre ouverte qui occa-» ſionna l'entrée de Sa Majeſté » Pruſſienne dans l'Electorat de Saxe » & dans la Bohême. Tout le mon-» de ſait encore que *le Roi a abſo-*»*lument ignoré l'entrée du Roi de Pruſ-*»*ſe en Saxe*, que Sa Majeſté *n'en a*

» *été instruite qu'après l'événement*;
» qu'elle a *déteſté les hoſtilités qui*
» *ont éclaté*, qu'elle les a *déconſeil-*
» *lées*, qu'elle *n'y a pris & a déclaré*
» *ſolemnellement qu'elle n'y* PREN-
» DROIT AUCUNE PART, & qu'elle
» ſe borneroit à employer toutes
» ſes forces, & à apporter tous ſes
» ſoins, pour éloigner les troupes
» étrangeres de ſon pays, & de ceux
» qui en ſont voiſins, & pour met-
» tre ſes Etats à l'abri du danger
» dont ils étoient menacés. Tel eſt
» le langage que S. M. Britanni-
» que a fait tenir à Vienne, à Ra-
» tiſbonne & ailleurs. C'étoit là l'u-
» nique but de ſes délibérations &
» des meſures qu'elle prenoit, *ſans*
» *entrer* dans ce qui ſe paſſoit pour
» lors en Bohême & en Saxe.

Je ne ferai point de Commentaires (*a*) ſur cette déclaration ſi po-

---

(*a*) Elle en ſeroit cependant ſuſcepti-

ſitive. Je me contenterai de demander ſi c'eſt à la Diette de l'Empire, ou ſi c'eſt au Roi de Pruſſe que Sa Majeſté Britannique veut faire illuſion.

Quoi ! Monſieur, c'eſt le même Souverain, qui dans le même tems donne des aſſurances auſſi contradictoires ! Ici il *déteſte les hoſtilités commiſes contre la Saxe & contre la Bohême*, il a *déconſeillé la rupture, & ne veut y prendre aucune part.* Là, non-ſeulement il favoriſe les projets de Sa Majeſté Pruſſienne, il doit les *ſoutenir avec autant de conſtance que de vigueur.* Il eſt déterminé *d un concert ſuivi* avec ce Prin-

---

ble, & quelques honnêtes gens d'un gros jugement pourroient être embaraſſés pour concevoir comment le Roi d'Angleterre a pû *déconſeiller* la rupture, s'il n'en a été informé qu'après qu'elle a éclaté.

ce. *Il continuera de remplir exactement ſes engagemens.*

Il ne trompe perſonne, me répondra encore quelque Sophiſte; le même Prince, mais conſideré ſous différens rapports, peut en même-tems *déconſeiller* & approuver la rupture, *deteſter* & favoriſer les hoſtilités commiſes contre des Membres de l'Empire, *ne prendre aucune part* aux entrepriſes de la Cour de Berlin, & n'épargner rien pour en hâter l'éxécution.

Juſques à quand, Monſieur, ſerai-je obligé de revenir à cette miſérable & futile équivoque? Croyez-vous qu'une apologie dont elle ſeroit la baſe, parût à la Diette bien digne, & de la majeſté de l'Empire, & de la droiture qui doit guider les démarches nobles & ſoutenues de tous ſes Membres? Qui de tous les Miniſtres aſſemblés à

Ratiſbonne, aura imaginé que le Roi d'Angleterre pût, ſans les tromper, faire préciſément le contraire de ce qu'il leur diſoit ?

Il y a plus, Monſieur, l'équivoque ne peut être ici d'aucune reſſource ; & je vous en ai déja dit la raiſon. Le Traité qui lie le Roi d'Angleterre avec la Cour de Berlin, ne peut ſe diviſer. De deux choſes l'une ; ou par ce Traité Sa Majeſté Britannique s'eſt obligée à ſeconder les vûes du Roi de Pruſſe, ou ce concert funeſte n'a point été l'objet de la convention. Dans le premier cas, l'Electeur de Hanovre eſt auſſi bien lié que le Roi d'Angleterre, & dès-là il veut tromper le Corps Germanique par des aſſurances que ſes engagemens démentent, & que ſes intentions déſavouent. Dans le ſecond cas l'Angleterre même n'eſt point obligée à ce concert de meſures *vigou-*

reuſes, auquel il voudroit l'aſſujettir : il trompe, & ſa Nation en lui préſentant des engagemens ruineux qu'elle n'a point contractés, & le Roi de Pruſſe lui-même, en le flattant d'une aſſiſtance offenſive que l'Angleterre n'a point promiſe.

Le Roi de Pruſſe a démêlé la ruſe de ce Miniſtere amphibie. Il eſt aſſez prouvé que ce Prince ne prend ni pour des raiſons, ni pour des ſecours ces petites diſtinctions, par leſquelles on élude ou l'on éxécute arbitrairement les Traités. Il compte certainement ſur l'argent d'Angleterre, mais il compte en même-tems ſur les troupes de Hanovre. Il croit que l'Angleterre ne lui en fournira aucunes. Et comme il n'eſt pas poſſible que la nation Angloiſe ſoit long-tems perſuadée que ſes intérêts ſont eſſentiellement liés à ceux de la Cour de Berlin, il ſent que cette alliance offenſive avec la

Grande-Bretagne ſeule, ſeroit une reſſource peu durable. Que fait ce Prince ? à une ruſe qui ne peut plus tromper perſonne, il oppoſe une autre ruſe qui produit tout l'effet auquel elle étoit deſtinée. Il exagere un ſuccès paſſager. Il préſente au Roi d'Angleterre des reſſources chimériques & des eſpérances frivoles : il l'engage à violer une convention ſacrée, & la parole d'honneur du Duc de Cumberland. Il fait reprendre les armes aux malheureux Hanovriens. Les Etats patrimoniaux de Sa Majeſté Britannique vont peut-être encore devenir le théâtre d'une nouvelle guerre beaucoup plus ſanglante, & plus animée que celle qui avoit été terminée par la Capitulation de Cloſter-ſeven. Ne croyez-vous pas, Monſieur, entendre le Roi de Pruſſe ſe dire à lui-même, » Je n'ai qu'un » moyen de tenir à jamais Sa Ma-

» jesté Britannique dans ma dépen-
» dance. Si son pays est une fois
» ruiné, j'ai tous ses sujets & tous
» ses soldats à ma disposition. Il
» peut m'échapper s'il lui reste quel-
» que chose à conserver : si je
» puis me donner comme le Libé-
» rateur de ses Etats, l'argent des
» Anglois ne me manquera point ;
» il coulera en abondance & long-
» tems. Qui sait même si l'Angle-
» terre seule achetera les secours
» que je saurai vendre à son Souve-
» rain ? Pourquoi ne seroit-il pas
» obligé lui-même de payer ma pro-
» tection par quelque petite Provin-
» ce qui arrondiroit les miennes ?
Ainsi, Monsieur, le Roi d'Angle-
terre a voulu ruser avec la Cour de
Berlin, & il est lui-même sa dupe.

Il est donc vrai, Monsieur, & je
crois vous l'avoir prouvé, que la
bonne-foi n'est point l'ame de cette
Alliance qui vous effraye. A travers

ces magnifiques proteſtations d'amitié, j'apperçois des preuves de méfiance. On s'étudie, on eſt en garde, on employe la ruſe, on a recours à l'intrigue, on prévoit la diviſion, on ſe menage des prétextes, on cherche à ſe conſerver des reſſources. L'un ſe fie peu aux liens des Traités, & cherche à s'aſſurer ſon Allié par ceux de la néceſſité. L'autre armé d'un double maſque, tient ſous l'un & ſous l'autre des diſcours contradictoires ; c'eſt un Protée, qui ſans briſer ſes chaînes leur échappe en changeant de forme. Toute union qui en eſt réduite à ces extrémités, trahit ſa propre foibleſſe, & annonce ſa ruine.

A ces réflexions ſur le caractere de cette Alliance, joignons, Monſieur, une autre conſidération qui naît de l'intérêt qui l'a fait naître. Croyez-vous que l'aveuglement du Roi d'Angleterre dure toujours ?

On peut compter qu'un homme qui veille & qui reſte dans la même place, verra toujours les mêmes objets : mais ce que l'on voit dans un rêve, s'évanouit à l'inſtant du reveil, & celui de S.M. Britannique anéantira tôt ou tard le fondement ſur lequel ont porté juſqu'ici toutes ſes liaiſons avec la Pruſſe.

L'intérêt de cette derniere Puiſſance eſt de s'attacher en Allemagne tous les Princes qu'elle pourra ſéduire. L'intérêt de l'Electeur de Hanovre eſt de ſe détacher promptement d'une alliance qui peut cauſer ſa ruine. Il ne faut point ici ſe le diſſimuler, les Cours de Vienne & de Berlin paroiſſent trop vivement aigries l'une contre l'autre pour que l'on puiſſe ſe flatter qu'en faiſant la paix elles prendront pour regle les Traités de Breſlaw & de Dreſde. Le plus fort voudra conſerver certainement une partie de ſes conquêtes. L'Impé-

ratrice Reine forcée autrefois de céder au Roi de Pruſſe une des plus belles provinces de ſes Etats, a trouvé dans l'imprudence & dans l'injuſtice de cet Aggreſſeur un juſte motif de recouvrer cette portion du patrimoine de ſa Maiſon. Le génie & l'activité du Roi de Pruſſe, l'adreſſe avec laquelle il ſait menager ſes forces, pourront ſans doute prolonger les malheurs de l'Allemagne. Mais les reſſources de la Cour de Berlin doivent naturellement s'épuiſer les premieres : il faudra bien alors que la paix ſe faſſe, & peut-être aux dépens du Prince qui a cauſé tant de troubles & de déſordres. Qu'arrivera-t-il alors ? Les Miniſtres de Sa Majeſté Britannique voudroient-ils bien ſe rendre cautions auprès d'elle, que le Roi de Pruſſe obligé de céder quelque choſe, ne cherchera jamais à ſe dédommager de ſes pertes, en faiſant valoir con-

tre ſon ancien Allié quelque vieille prétention ? Qui pourroit répondre même que lors de la paix, l'Electorat de Hanovre ne ſera point obligé de fournir aux dédommagemens qu'il aura contribué à rendre néceſſaires. Que répondra S. M. Britannique, lorſque le Roi de Pruſſe lui dira, « Vous avez partagé mon entrepriſe » & mes projets, il eſt juſte que vous » entriez pour quelque choſe dans » les ceſſions auxquelles je ſuis for- » cé. La Cour de Berlin ſe fera-t-elle un ſcrupule de ſacrifier un Prince qui ſe ſera déja épuiſé pour elle ? Sa Majeſté Pruſſienne n'abandonna-t-elle pas en 1741 les Saxons qu'elle avoit ébloüis par des promeſſes auſſi fauſſes & plus vrai-ſemblables ? Qui prendra alors la défenſe de Sa Majeſté Britannique ? Quelle Puiſſance voudra rentrer en guerre pour empêcher le démembrement de l'Electorat, qui, peut-être deviendra

utile au Roi de Pruſſe lui-même? Sera-ce la Cour de Vienne? Sera-ce celle de France? Fera-t-on valoir auprès de ces deux Cours des motifs de reconnoiſſance? Oppoſera t-on aux réſolutions communes des garanties ſtipulées par des Loix dont l'Electeur de Hanovre ſe ſera lui-même écarté? Foibles conſidérations, lorſqu'il s'agit d'une pacification générale néceſſaire à l'Europe : oui, Monſieur, l'affoibliſſement du Roi de Pruſſe peut entraîner l'Electeur de Hanovre ; les Anglois, dont les vûes ont été tant de fois traverſées par ces liaiſons Germaniques, croiront que leur Roi aura gagné tout ce que l'Electeur aura perdu.

Je veux au contraire que Sa Majeſté Pruſſienne, à qui il ne manque pour être un des plus grands Rois de l'Europe, que d'être juſte, aidée des Hanovriens, non-ſeulement réſiſte à ſes ennemis, mais triomphe

de tous leurs efforts. Elle ne le peut, Monsieur, qu'en acquérant en Allemagne un pouvoir énorme, & qui doit faire trembler tous les Membres de l'Empire. Alors sans doute le besoin que ce Prince a des Hanovriens sera cessé. Son ambition sera-t-elle satisfaite ? Sa Majesté Britannique n'a-t-elle rien à craindre du colosse qu'elle aura contribué à élever. Concluons que quelque soit le succès des armes du Roi de Prusse, il ne peut qu'être funeste à l'Electorat, & ne peut dans aucun cas ajouter à sa puissance.

Les Ministres de Hanovre ne paroissent point encore touchés de ces reflexions. Un prestige fatal aveugle leurs yeux. Mais le moindre événement peut dissiper le charme. Les cris de victoire que les Prussiens font retentir ont étouffé la voix de la prudence. L'infortune peut réveiller celle des remords ; & la sa-

geſſe fut ſouvent la compagne des revers : ſi elle ſe fait une fois entendre, c'en eſt fait de l'union des Cours de Londres & de Berlin.

Ceſſez donc, Monſieur, de regarder les maux de l'Allemagne comme déſeſpérés; les Princes dont le concert funeſte allarme tant d'Etats, ne peuvent être liés par des nœuds durables : l'un vient de donner des leçons, & l'autre l'exemple de l'infidélité : en s'abandonnant l'un l'autre, en ſe trahiſſant même, ils ne s'écarteront point de leurs principes.

Je ſuis, Monſieur, &c.

L'OBSERVATEUR HOLLANDOIS,

OU

TRENTE-SEPTIÉME LETTRE

DE M. VAN**

A M. H** DE LA HAYE,

Sur l'état présent des affaires de l'Europe.

A LA HAYE.
1758.

TRENTE-SEPTIÉME LETTRE DE M. VAN**

*A M. H** DE LA HAYE.*

A Paris ce 8 Février 1758.

ENFIN, Monsieur, nous pouvons nous flatter de passer deux mois sans entendre parler de nouvelles Batailles.

Le Roi de Prusse après avoir recouvré la plus grande partie de ce qu'il avoit perdu, laisse reposer ses troupes & ne s'occupe plus que du soin de les augmenter. Les Hanovriens paroissent revenus pour un tems de l'envie qu'on leur avoit inspirée de se battre dans leur pays. Puisse cet intervalle de tranquillité & de silence ne laisser parvenir à

l'oreille des Rois que les gemiſſemens des peuples épuiſés ! Puiſſent la ſageſſe & l'humanité préſider aux conſeils des Puiſſances ! Puiſſe cette pitié bienfaiſante qui doit habiter dans le cœur des heros, apprécier ſeule leurs exploits & leur montrer du moins le but auquel ils doivent les conduire !

Quel eſt le Monarque qui repaſſant devant ſes yeux le triſte tableau des événemens que nous avons vû ſe ſuccéder, ne ſouhaite de couper, s'il ſe peut, la chaîne qui lie aux malheurs paſſés les malheurs que nous pouvons craindre encore ? Quel eſt le Miniſtre qui n'imagine un plan, qui ne combine des projets de pacification ? Quel eſt le citoyen qui ne forme des vœux ? Tous les hommes tiennent le même langage, les Cours même dont les intrigues ont provoqué la guerre paroiſſent déſirer la paix. Quelle eſt la Puiſſance qui doit la donner à l'Europe?

Que vous êtes heureux, ſages Republiquains, vous qui ſourds aux ſuggeſtions funeſtes d'une Nation jalouſe de votre repos, avez conſtamment rejetté les prétextes d'une rupture qui eût augmenté le trouble!

On vous exhortoit à violer les Traités pour empêcher, diſoit-on, que d'autres Puiſſances ne s'en écartaſſent un jour. On vous faiſoit craindre dans l'avenir des maux imaginaires, & l'on vouloit vous précipiter dans des maux préſens & certains. Fidéles à vos principes, vous n'avez pas cru que des ſoupçons puſſent jamais devenir le juſte motif d'une guerre legitime. Vous jouiſſez en partie dès-aujourd'hui du fruit de votre modération. La paix favoriſe votre commerce, & vos Vaiſſeaux chéris par les Puiſſances pacifiques, vogueroient en ſureté dans l'un & l'autre hemiſphére, ſi vos ennemis ſecrets ne troubloient ſouvent votre navigation. Toutes les

Nations vous apportent leurs richeſſes, & viennent chercher dans vos villes celles de leurs voiſins. Vos Ports ſont fréquentés, vos magazins deviendront inſenſiblement l'entrepôt de l'Univers.

Jouiſſez long-tems de ces avantages ; ne les diſſimulez point à l'Angleterre ; dites à cette Puiſſance : » » Tels ſont les fruits de la Paix pour » les Nations dont le Commerce » fait la force : tels ſont les biens » dont vos Miniſtres vous ont privés : ainſi la ſociété univerſelle » des hommes ſemble ſe charger » de recompenſer elle-même les » Peuples qui refuſent de concourir » à ſa ruine, tandis que l'ambition » & l'avidité ſont trompées par les » efforts même qu'elles font pour » envahir.

J'aime à vous voir comparer, Monſieur, la tranquillité & l'abondance dont jouiſſent vos Négocians avec la miſére des Etats que

déſole le fleau de la guerre ; mais ce que j'aime encore mieux, la proſpérité de votre Patrie ne vous rend point inſenſible aux malheurs des autres Peuples. Vous vous attendriſſez ſur le ſort de ces deux Négocians, qui prêts à faire banqueroute, vous mandent que la gloire de leur Souverain eſt l'unique cauſe de leur infortune. Voilà, Monſieur, l'effet & la ſuite de ces exploits que les Hiſtoriens raconteront avec tant d'emphaſe ; ils ne parleront point des miſeres des Peuples, & ils croiront célébrer la gloire des Souverains.

C'eſt ce double tableau que vous m'exhortez à continuer. Vous voulez que je raſſemble des faits que vous n'avez lûs que diſperſés, & dont vous n'avez ni vérifié la certitude ni ſuivi la liaiſon.

Je m'en ſouviens, & vous n'aviez pas beſoin de me le rappeller, c'eſt à la Bataille de Choſter-

mits & à la levée du Siége de Prague que j'ai laiſſé l'hiſtoire de la guerre de Bohême. Les événemens qui ont ſuivi cette époque, ont été racontés de tant de manieres, que je trouve aſſez naturel l'empreſſement de ceux de vos amis qui ſouhaitent de ſavoir à quoi s'en tenir, ſur tant de relations contradictoires que la paſſion a dictées, que la témérité a publiées, & que l'intérêt ou la flaterie ont ſouvent adoptées ſans examen.

Que nous importent cependant une foule de petits détails qui n'ont de prix que pour la curioſité du moment, mais que la poſtérité regardera comme très-indifférens à la gloire, à l'intérêt des Princes, à l'inſtruction du genre humain? Je m'attache au gros des événemens, je cherche à en démêler les cauſes: je voudrois en pénétrer les effets: plut à Dieu que l'expérience du tems préſent pût éclairer l'avenir! Voilà mon unique objet.

Chaque parti a ſes Hiſtoriens ; mais la verité n'a qu'une hiſtoire. Juge ſévére, mais impartial, elle n'eſt ni l'apologiſte des paſſions des Rois, ni l'adulatrice de leur gloire, ni l'ennemie de leurs talens. Sans enthouſiaſme elle rend juſtice à leurs vertus, ſans fiel elle blâme leurs fautes, ſans oſtentation elle raconte leurs exploits.

Si le Roi de Pruſſe ne veut acquerir que la célébrité attachée aux qualités militaires, s'il ſe contente de l'éclat qui ſuit les ſuccès guerriers, il doit ſouhaiter que ſon hiſtoire apprenne à la poſtérité la plus reculée qu'il balança ſeul les forces de l'Empire & de ſes Alliés : que prêt à ſuccomber ſous le nombre des Puiſſances qu'allarmerent ſes projets, il ſçut, par une activité incroyable & par les reſſources du génie le plus fécond, reparer preſque dans un moment des pertes qui euſſent accablé un courage

moins ferme & moins tranquille. On lira avec étonnement le recit de ſes marches, l'art de ſes campemens, l'ordre de ſes Batailles : on admirera cette diſcipline inviolable qui fait la force de ſes troupes, cette ſubordination ſévére qui ne fait d'une armée nombreuſe qu'un corps dont tous les mouvements dirigés par une impulſion unique frappent en même-tems & au même but. Dans la liſte des Princes guerriers, peut-être le mettra-t-on un jour à côté de Ceſar, & fort au-deſſus d'Alexandre.

Mais s'il aſpire à une gloire plus pure, s'il ambitionne un titre plus honorable que celui de deſtructeur des loix de ſa Patrie, ſi dans un âge plus avancé il eſt auſſi flaté du nom de Roi-Citoyen qu'il le fut dans ſa jeuneſſe de celui de Roi-Philoſophe ; avec quelle douleur ne lira-t-il pas un jour dans les annales de ſon ſiécle, qu'un Prince qui

eût pû être l'appui de l'Allemagne consentit a en devenir le fleau ; & que Fréderic né pour servir sa Patrie, chercha à s'élever sur ses ruines. Puisse cette reflexion, puissent ces regrets n'être point alors l'effet tardif de l'infortune & des revers ! Puisse le Monarque dont je vais suivre les pas, travailler dès-à-présent à mériter par sa justice, des éloges qui jusqu'ici n'ont été donnés qu'à ses talens !

La Bataille de Chostermits coutoit aux Prussiens près de dix mille hommes, leurs troupes partagées se retiroient dans le plus grand desordre. Il fallut tout le sang-froid & toute l'habileté des Généraux pour les rassembler en différens corps qui passerent l'Elbe les uns à *Nimbourg*, les autres à *Podiebrad*.

Pendant que le Prince de Bevern recueilloit dans sa retraite les débris de l'armée qui avoit combattu, le Roi de Prusse couroit à Prague

pour ſauver celle qui avoit aſſiégé cette Capitale. La Bataille du 18 y étoit déja connue ; le Maréchal Keith ſe retiroit pourſuivi par le Prince Charles. L'Elbe que les Pruſſiens mirent entre eux & l'ennemi, arrêta celui-ci & favoriſa leur retraite.

Vous peindrai-je, Monſieur, le ſpectacle qu'offroit alors la Capitale de la Bohême ? Quiconque y fût entré dans ce moment n'eut pû retenir ſes larmes, & ſes infortunés habitans pouſſoient des cris de joye. Au milieu de leurs tranſports à peine jettoient-ils les yeux ſur les ruines affreuſes qui couvroient les cendres de leurs concitoyens. Les édifices publics renverſés, cent trente-huit maiſons reduites en cendre, 500 autres qui n'étoient plus qu'un amas informe de pierres & de pouſſiere, des Egliſes ouvertes par les bombes & qui ne préſentoient au peuple qui y accouroit en foule, que

des débris d'autels & de tombeaux: tel étoit, Monſieur, le funeſte appareil au milieu duquel une multitude de malheureux Citoyens s'applaudiſſoit de ſon exiſtence, & rendoit graces au Ciel de ce qu'elle n'avoit point été conſumée par les flammes.

Cependant le Roi de Pruſſe fuit; ſes troupes ſuivies de près, ſoit par le Général Nadaſti, ſoit par le Colonel Laudon ſont obligées de ſe ſéparer en s'éloignant. Chaque journée eſt marquée par quelque nouvelle perte. Le Maréchal Keith arrive à *Welvarn* le 21 Juin, & paſſe l'Eger auprès de *Budin*. Le Roi de Pruſſe après avoir brûlé le pont de *Brandeiſſ*, marche de *Liſſau* à *Benatheck*, repaſſe l'Iſer à *Jung-Buntzlau*, & partage ſon attention entre les troupes qui ſe raſſemblent dans le voiſinage de *Leitmeritz*, & celles que la Cavalerie lé-

gere des Autrichiens forcé de ſe retirer du côté de la Luſace.

Pendant ce tems-là le Prince Charles & le Maréchal de Daun réuniſſent leurs armées à *Kolodieg*, paſſent l'Elbe, marchent en bon ordre, envoyent des détachemens à la pourſuite de l'ennemi, & le chaſſent ſucceſſivement de ſes poſtes. Ici l'importante place de *Gabel* eſt forcée : là le Colonel Laudon fait des courſes juſqu'à *Tetschen* : on enleve des convois, on pille des bagages, on reçoit des déſerteurs, on avance ſur l'ennemi que l'on force de s'éloigner.

Ainſi les Pruſſiens repouſſés du centre où leurs forces s'étoient réunies, ſe trouverent vers le milieu du mois de Juillet former depuis la frontiere de la Sileſie juſqu'à celles de la Saxe, à-peu-près le même arc qu'ils avoient formé au mois d'Avril. Tout ce qu'ils avoient fait depuis le commencement de la cam-

pagne étoit devenu inutile pour eux. Outre la perte qu'ils avoient eſſuyée dans la Bataille, la diviſion néceſſaire pour embraſſer un grand eſpace les affoibliſſoit encore. Les Généraux Autrichiens maîtres de l'intérieur du Royaume de Bohême, & ſecondés par l'affection des peuples, avoient de plus en leur faveur ces eſpérances que la victoire inſpire au ſoldat, & qui forment néceſſairement une partie de ſon courage.

S. M. Pruſſienne ſignaloit encore ſes talens dans ces marches forcées, qui l'éloignoient d'un pays dont la conquête avoit fait l'objet de ſon ambition. Quiconque le ſuivra depuis le moment que revenu du premier trouble, il put mettre quelqu'ordre & quelque concert dans les différens mouvemens qu'il preſcrivoit à ſes troupes, s'appercevra qu'il couvroit autant qu'il étoit en lui & la Saxe & la Luſace & la Si-

leſie. Il ſe croyoit en état de diſputer ces trois Provinces ; il ne perdoit point l'eſpérance de les conſerver.

Vers le milieu du mois de Juillet, une armée Pruſſienne s'étendoit à la gauche de l'Elbe, depuis *Lowoſits* juſqu'à *Auſſig*. Sur la rive droite de ce fleuve : depuis *Leitmerits* juſqu'à *Bomish-lipa*, une autre armée obéiſſoit au Prince de Bewern. D'autres corps, mais moins conſidérables, aux ordres du Prince de Pruſſe, étoient diſpoſés ſur les frontieres de la Luſace & de la Siléſie.

Dans cet état, le projet du Prince Charles & du Maréchal de Daun étoit ou de forcer l'ennemi à ramener toutes ſes forces au ſecours de la Siléſie, de dégager par ce moyen la Saxe, & d'ouvrir le paſſage à l'armée de l'Empire & aux François : ou ſi les Pruſſiens s'obſtinoient

tinoient à garder la Saxe, de leur couper du moins toute communication avec la Siléſie.

Les principales forces des Autrichiens ſe porterent donc ſur la Luſace & ſur les frontieres de la Siléſie. *Zittau* fut bien-tôt forcé de ſe rendre. L'opiniâtre reſiſtance des Pruſſiens couta à cette malheureuſe Ville la perte de la plûpart de ſes maiſons ; la garniſon prête à l'abandonner, loin d'éteindre le feu que les bombes y allumoient, avoit la cruauté de s'oppoſer aux ſoins que ſe donnoient les habitans pour arrêter le progrès des flammes. *Gorlits* fut pris le 22 Juillet. Le Prince de Pruſſe trop foible pour arrêter l'ennemi fut obligé de ſe raprocher de la Saxe & vint camper *à Baudiſſin*, où il fut joint par le Prince de Bevern.

Cependant les Autrichiens netoyoient la campagne & faiſoient

passer de nombreux détachemens en Siléſie. Le Baron de Jahnus maître de *Landshut* exigeoit des contributions, s'oppoſoit à la levée & au tranſport des recrues Pruſſienes, ſe rendoit maître des paſſages & annonçoit aux Siléſiens que bientôt l'Impératrice ſeroit en état de ſe remettre en poſſeſſion de cet ancien patrimoine de ſa maiſon.

Au moyen de tous ces mouvemens, les Autrichiens s'ouvroient un intervalle entre la Siléſie & Baudiſſin. Le Prince de Pruſſe & le Prince de Bewern qui y étoient campés, ſe trouvoient expoſés au danger d'être enveloppés. Leur camp étoit avantageux ; leurs poſtes bien défendus, mais ils pouvoient être tournés.

Le Roi de Pruſſe ſentit la néceſſité de ſecourir cette armée. Il s'occupe vers le milieu de Juillet des diſpoſitions qui pouvoient fermer

aux Autrichiens l'entrée de la Saxe. Il distribue des troupes dans les postes les plus importans : le 21 il quitte son camp de *Leitmerits* & marche à *Lowosits* ; le 22 il vient camper à *Linay*, où il laisse le Maréchal Keith avec vingt- mille hommes ; il rentre en Saxe avec le reste de son armée qui se trouve encore forte de 16 bataillons & de 32 escadrons. On apprend que le 25 il est à *Pyrna* : on cherche à pénétrer ses vues ; mais pendant que l'on s'épuise en conjectures, ce Prince à la tête de ses troupes a déja traversé les montagnes qui séparent la Saxe d'avec la Lusace : après une marche forcée il paroît à *Baudissin* : le secours qu'il conduit met le Prince de Bewern en état de faire tête à l'ennemi. Le Maréchal Keith de son côté, après avoir occupé successivement les différens camps abandonnés par l'armée du Roi, se rapproche insensible-

ment de la Luſace, eſſuie dans ſa marche quelques échecs, mais conſerve du moins la communication que le Général Laudon s'efforçoit de lui couper. C'étoit beaucoup pour Sa Majeſté Pruſſienne de ſe trouver toujours à portée de réunir ſes troupes, & de refroidir l'ardeur de l'ennemi, en lui diſputant lentement le terrein.

La réunion des deux armées à *Baudiſſin* obligea les détachemens Autrichiens qui avoient taché de gagner les derrieres du camp Pruſſien, à ſe replier ſur les poſtes de leur droite. L'armée de l'Impératrice Reine ſe trouva dès-lors dans l'impoſſibilité de pénétrer plus avant ſans livrer une bataille que l'avantage des poſtes occupés par ſon ennemi, eût rendu très-dangereuſe.

Les deux Camps s'obſerverent pendant quelques jours; peut-être les Pruſſiens attendoient-ils l'arrivée

du Maréchal Keith, qui laiſſant au Prince Maurice d'Anhalt le ſoin de couvrir les magazins de *Pyrna* & de *Pylnits*, ne paroiſſoit plus occupé que du ſoin de joindre l'armée Royale. Pour les Généraux Autrichiens, sûrs de tenir au moins leur ennemi en échec, ils ne perdoient point de vûe la Siléſie où ils faiſoient paſſer chaque jour de nouveaux détachemens.

La Cour de Vienne ſe flattoit pour lors de forcer dans une ſeule campagne le Roi de Pruſſe à demander la paix, & il ne paroiſſoit pas vraiſemblable que ce Prince pût défendre en même-tems & la Saxe contre les efforts de l'Empire, & la Siléſie contre toutes les troupes de la maiſon d'Autriche.

Le 1er. Août il quitte *Baudiſſin*, & ſe porte avec 25000 hommes à *Veiſſemberg* où il eſt joint par un nouveau corps de troupes & par un

train d'artillerie. Ce mouvement fait changer de poſition aux troupes légeres de l'Impératrice. Le Prince de Bevern décampe à ſon tour, ne laiſſe à *Baudiſſin* que 5000 hommes & 15 piéces de campagne, & vient joindre le Roi à *Weiſſemberg*. Le Maréchal Keith dont tous les mouvemens étoient concertés avec ce Prince, arrive à *Baudiſſin* le 13 & joint le 15 la grande armée, qui beaucoup plus forte qu'elle ne l'avoit encore été, vient camper à *Bornſtad*, & ſe porte le 16 aux environs de *Hirſchfeld*, à portée de paſſer la riviere de Neiſſ.

Les Généraux Autrichiens avoient ſuivi l'armée Pruſſienne, & ſi bien combiné toutes leurs marches, que le même jour 16 Août les deux camps n'étoient ſeparés que par le village de *Witgendorff*, dont un détachement Autrichien s'empara. On ſe canona vivement toute la nuit, & l'Alle-

magne crut que ce moment alloit décider la querelle. Mais les Pruſſiens repouſſés vigoureuſement à l'attaque du village, n'oſerent pas engager l'action plus avant. Nous n'avons eu que trop de batailles dans cette malheureuſe guerre, & peu nous importe de décider laquelle des deux armées évita le combat. Je croirois volontiers, Monſieur, que l'intention du Prince Charles étoit de tenir le Roi de Pruſſe occupé juſqu'à ce que l'armée de l'Empire eût pénétré en Saxe. Ce qu'il y a de sûr, c'eſt que la plus grande partie du mois d'Août ſe paſſa à ſe meſurer des yeux; les armées furent quelque tems en préſence; & le Roi de Pruſſe repartit, comme vous l'allez voir, ſans avoir tiré d'autre avantage de la marche qu'il avoit fait faire à ſes troupes, que celui de les raprocher de la Siléſie, & de les placer ſur les bords de la Neiſſ.

Je me contente de parcourir, Monsieur, les principales opérations de cette Campagne, & je ne vous rends point compte d'une foule de petites actions dans lesquelles la Cavalerie Autrichienne avoit presque toujours l'avantage. Des convois enlevés, de petits postes attaqués, emportés & repris, méritent peu d'entrer dans une histoire que je n'ai destinée qu'à vous faire appercevoir les causes des révolutions qui ont suspendu nos espérances.

Je n'oublierai pas cependant les succès par lesquels le Baron de Jahnus s'ouvroit une route en Siléſie, & préparoit la conquête de cette Province. L'avantage qu'il remporta le 15 Août auprès de *Landshut* sur le corps de 8000 Prussiens commandés par le Général Creutzer, couta à ceux-ci environ 3000 hommes, & répandit la terreur jusqu'à Breslau.

Pendant ce tems-là, Monſieur, l'armée de l'Empire & les troupes Françoiſes approchoient des frontieres de la Saxe, qui attendoit ſes libérateurs avec une impatience mêlée de crainte. L'armée des Cercles commandée par M. le Prince de Saxe Hilburghauſen, s'étoit aſſemblée entre *Furth* & *Farrembach*. M. le Prince de Soubiſe avoit ordre d'obéir au Général de l'Empire, & après avoir réuni dans la Thuringe les différentesdiviſions dont le commandement lui étoit confié, il s'étoit avancé juſqu'à *Gotha*.

Alors ſoit que Sa Majeſté Pruſſienne fût flattée de l'idée de combattre contre une armée Françoiſe, ſoit que, dans les circonſtances où elle ſe trouvoit, elle regardât la conſervation de l'Etat qu'elle avoit injuſtement uſurpé, comme préférable à la défenſe de

ſon propre pays, elle remet au Maréchal Keith le commandement de ſon armée de Luſace : elle en tire ſeize bataillons & 40 eſcadrons ; & repaſſe rapidement dans l'Electorat que l'Empire & la France vouloient reſtituer à ſon legitime Souverain.

Le 29 Août ce Monarque arrive à Dreſde avec le Prince Henry. On expédie des ordres pour de nouvelles contributions. La conſternation redouble, l'eſpérance eſt encore incertaine, & le joug trop certain s'appeſantit.

L'armée Pruſſienne demeurée en Luſace ne ſe trouva plus aſſez forte pour arrêter les efforts des Autrichiens : affoiblie par le départ du Roi, elle ſe retira à *Schonau*, & delà juſqu'à *Gorlitz*. Le camp qu'elle prit auprès de cette Ville, étoit défendu par la montagne de *Lands-Cromberg*, ſur laquelle étoit placée

une artillerie nombreuſe. Leur droite étoit couverte par *Landscron-giſnits*, & leur gauche par le village de *Folge* : les troupes légeres Autrichiennes prirent de nouveaux poſtes pour inquiéter l'ennemi, & le 2 Septembre toute l'armée du Prince Charles étoit campée entre *Bornſtad* & *Leube*. Ce Général & le Maréchal de Daun s'occuperent alors à former par le moyen de différens poſtes une chaîne qui pût s'étendre de la rive droite de la Neiſſ juſqu'à *Lauban*, & de la gauche de cette riviere juſqu'à Dreſde. Lorſque ces diſpoſitions furent faites, leur armée s'avança juſqu'à *Schonau*.

Ainſi les Pruſſiens reſſerrés de plus en plus n'avoient preſque d'autre parti à prendre que de paſſer en Siléſie, & de ſe joindre aux troupes deſtinées à la défenſe du Pays. L'armée Autrichienne les forçoit peu-à-

peu d'évacuer la Luſace, en même tems que d'un autre côté une armée nombreuſe ſous les ordres du Général de l'Empire marchoit pour les obliger à ſortir de la Saxe.

De l'autre côté de la Neiſſ, & ſur une montagne d'un très-difficile accès, étoient retranchés 18 à 20000 Pruſſiens commandés par le Général Winterfeldt. Ce corps de troupes détaché de l'armée du Prince de Bevern pouvoit avoir une double deſtination, l'une de faciliter le paſſage du reſte des troupes en Siléſie, l'autre de couvrir *Schweidnits*, & la partie de cette Province qui s'étend depuis cette Ville juſqu'à l'Oder.

Le Prince Charles envoya ordre au Comte de Nadaſti & au Duc d'Aremberg d'attaquer ce Corps malgré l'avantage du lieu qu'il occupoit; une redoute défendoit les Pruſſiens, le Comte de Montazet s'y jette l'é-

pée à la main, & eſt ſuivi de tous les Grenadiers. La redoute eſt emportée dans un moment. Les Pruſſiens ſe défendent avec vigueur du haut de la montagne. Cette Campagne a été fatale aux Généraux. Le brave Winterfeldt eſt tué d'un coup de canon, ſes troupes découragées ſe diſperſent, l'ennemi les ſuit, leur tue environ 1500 hommes & ſe rend maître de quatre canons & de ſept drapeaux, tandis que de l'autre côté de la Neiſſ le Général Haddick s'empare de *Baudiſſin*, & fait la garniſon priſonniere de guerre.

La priſe de cette place mit les Autrichiens en état d'étendre leurs poſtes ſur la rive droite de l'Elſter & de couper au Prince de Bevern toute communication avec la Saxe. Les poſtes que ce Général avoit ſur la Neiſſ vers *Guben* & vers *Prybus*, lui laiſſoient libre celle avec le Brandebourg. Le Bober dont il

étoit maître par les postes de *Bruntzlau* & de *Sagan* pouvoit lui apporter de la Siléſie toutes les munitions dont il pouvoit avoir beſoin.

Les Autrichiens cherchoient ſurtout à lui ôter cette derniere reſſource, & la défaite du Général Winterfeldt pouvoit leur faciliter l'exécution de ce projet. Le Prince de Bevern ſentit combien il lui étoit important de ne ſe point laiſſer fermer la porte de la Siléſie. Sa retraite de *Gorlitz* dans cette Province fit honneur à ſa prudence & ſignala ſes talens. Il décampa le 10 Septembre ; ſon armée perpétuellement cotoyée par le Général Beck, & harcelée par les troupes légeres, marcha en bon ordre, & ne fut point entamée. Elle paſſa tranquillement la Queiſſ à *Sygendorff* : un corps conſidérable d'Infanterie & de Cavalerie que l'on avoit eu ſoin de ranger en bataille devant la riviere, proté-

gea ce paſſage important, tandis que tous les equipages munis d'une bonne eſcorte, après avoir défilé du côté de *Rottembourg*, traverſoient les bois qui ſont de ce côté-là, entre la Neiſſ & la Queiſſ, & venoient paſſer cette derniere riviére à *Thomdorff*. Le 12 l'armée Pruſſienne rompit ſes ponts, ſe replia dans la Siléſie, & vint camper à *Buntzlau* ſur le Bober. Le 13 le Général Nadaſti entra lui-même dans ce Duché par *Lauban*. Les réſerves du Duc d'Aremberg & du Comte de Collowrath le ſuivirent: & le 15 le Prince Charles ayant fait paſſer la Queiſſ au reſte de l'armée, toutes les troupes de l'Impératrice Reine ſe trouverent raſſemblées en Siléſie, à l'exception d'environ vingt mille hommes de troupes reglées, qui ſous les ordres du Lieutenant Feldt-Maréchal Comte de Haddik & du Major Général Mitrowski, occu-

poient en Saxe la droite de l'Elbe dans le voiſinage de Dreſde.

C'eſt ici le moment de vous parler, Monſieur, des précautions que l'Impératrice avoit cru devoir prendre pour que la Siléſie qui va déſormais être le théâtre de la guerre, pût s'appercevoir qu'elle n'étoit point la proie d'un Conquerant; mais qu'elle rentroit ſous la domination de ſes anciens Souverains. Il eſt affreux d'envahir le bien d'autrui ; mais il eſt heureux pour un Monarque de recouvrer le droit de combler de biens des Peuples autrefois ſoumis à ſa domination. Ce ſentiment paternel, cette affection, le plus sûr lien qui puiſſe unir les Princes à leurs ſujets, éclate dans les inſtructions que la Cour de Vienne avoit envoyées dès le mois de Juillet aux Généraux deſtinés à recouvrer la Siléſie.

L'Impératrice

L'Impératrice Reine y déclare » qu'elle veut que l'humanité dirige tout ce qui se fait en son auguste nom : Que par tout où ses troupes s'avanceront, l'ordre soit inviolablement observé : Que les habitans sans distinction d'état & de religion, y soient traités avec tous les ménagemens & toute la douceur possible : Que les charges de la guerre leur soient rendues aussi peu onéreuses que les circonstances peuvent le permettre, & qu'ils aient lieu de reconnoître par la maniere dont ils seront traités, que l'Impératrice se souvient toujours qu'ils ont été ses Sujets, & qu'elle a été leur Souveraine : Que ce sentiment reveille dans son cœur l'ancienne affection qu'elle a eue pour eux ; & qu'en cette considération elle veut qu'ils ressentent encore les effets de cette même affection dans la conduite que ses troupes tiendront avec eux pendant la guerre.

Tels ſont, Monſieur, les ſentimens qui doivent animer tous les Princes. Il eſt inutile même d'examiner s'ils rentrent dans le domaine de leurs ancêtres, ou s'ils ſe vengent, d'une puiſſance injuſte & malfaiſante. Ils ne doivent punir que l'injuſtice, ils n'ont à vaincre que la réſiſtance. Quiconque eſt ſoumis à leurs loix, a droit à leurs bienfaits; quiconque eſt abbattu ſous leurs pieds, peut réclamer leur clémence.

Je ſais, Monſieur, que la vengeance des Rois eſt terrible, lors même qu'elle eſt juſte: je ſais que leur droit eſt rigoureux, & que l'exercice en eſt quelquefois néceſſaire. L'abondance & la ſureté, fruits naturels du gouvernement des loix, ſont néceſſairement bannis d'un pays ſoumis par la force, lors même que celle-ci eſt le plus légitimement employée.

Ces malheurs inſéparables de la

guerre ſont preſque toujours exagerés par les vaincus. La plainte qui veut exciter la pitié ou la haine groſſit-ellemême les objets qu'elle leur préſente. De-là tant de reproches que ſe font mutuellement les Nations qui ſont en guerre. Chacun attribue ſes maux à l'ennemi qui le pourſuit: conclurons-nous de ces clameurs que toutes les Puiſſances ont tort, parce qu'il n'y en a aucune qui dans ces tems de troubles & de diviſions, ne ſoit obligée de faire & ne faſſe réellement des malheureux ?

Au milieu de ces plaintes, faiſons-nous, Monſieur, une regle certaine qui puiſſe fixer le jugement que nous portons malgré nous ſur les Souverains : leur pouvoir ne peut s'exercer que par les loix qu'ils publient & par les ordres qu'ils donnent ; mais ils ne diſpoſent point des volontés de leurs ſujets. Ils peuvent faire d'excellens reglemens ; mais il n'appartient qu'à l'Etre ſuprême de faire

des ames droites & déſintéreſſées ; des cœurs juſtes & bienfaiſans. L'avarice & l'injuſtice peuvent ſe dérober & ne ſe dérobent que trop aux regards des Rois ; ils ne ſont coupables que de celles qu'ils ordonnent, qu'ils autoriſent, qu'ils avouent.

Il y a, dans tous les pays, de ces ames viles qui regardent la guerre du même œil dont un Négociant avide regarde ſa banque ou ſon commerce. Malheur à ces funeſtes inſtrumens de la colere du Dieu des armées, qui ſemblables à des inſectes malfaiſants, dévorent la terre qu'ils parcourent ; & qui au lieu de faire craindre & reſpecter le pouvoir dont ils ſont les miniſtres, n'inſpirent que la haine & le mépris pour leur propre avarice.

Si dans les armées des Princes les plus juſtes, il ſe trouvoit quelquefois de ces hommes capables de préférer un ſordide intérêt à la gloi-

re de leur Patrie, doit-on s'en prendre à leurs Souverains ? doit-on regarder comme injuſte toute Puiſſance qui aura quelques ſujets avares & mépriſables ? Non, M. lorſque l'on voit que leur injuſtice même eſt obligée de ſe cacher, lorſqu'elle tremble d'être découverte, lorſque par ſes remords & ſes inquiétudes, elle s'accuſe elle-même, & rend témoignage à la droiture du Prince qui la condamne, & qui la puniroit ſi elle lui étoit nommément déférée.

Joignez à cette premiére reflé-xion une obſervation qui n'eſt pas moins importante. Mettez, je vous prie, une grande différence entre un pays ennemi, & celui dont le Souverain ne prend aucune part ni aucun intérêt à la guerre. Entre les ennemis même, diſtinguez celui qui ne l'eſt que comme allié & auxiliaire, & celui qui par une odieuſe infraction des Traités s'eſt ſoumis à toute la rigueur de la vengeance mi-

litaire. Chez un peuple neutre & pacifique les contributions ſont injuſtes : on ne peut exiger que la liberté & la ſureté des paſſages. Il eſt permis d'affoiblir les alliés de nos ennemis ; les contributions peuvent être exigées chez eux. Si la ruine d'un pays eſt quelquefois autoriſée par la ſévérité des loix de la guerre, ce n'eſt que comme une punition méritée par le crime des peuples, ou par la mauvaiſe foi du Souverain.

Si donc il s'étoit commis en Saxe ou en Luſace quelques excès dont les Autrichiens ſe fuſſent rendus coupables, pourroit-on avec juſtice les imputer à la Cour de Vienne ? Les ordonnances ſévéres publiées par ſes Généraux (*a*) ne ſuffiroient-elles pas pour prouver la droiture des intentions de l'Impératrice ?

Lannée paſſée on imputaaux Ruſſes des vexations & des rapi-

(*a*) V. l'Ordonnance du Prince Charles dattée de Schonau du 5 Août 1757.

nes. Cette faute qui ne peut être attribuée qu'au peu de fermeté du Général Apraxin, n'eſt-elle pas une de celles dont ce Général eſt aujourd'hui obligé de ſe juſtifier devant ſa Souveraine ? & l'exacte diſcipline que le Général Fermer fait obſerver dans ſon armée, n'eſt-elle pas la preuve & l'éloge des principes dont ſes troupes paroiſſoient d'abord s'être écartées ?

Les Ecrivains Pruſſiens ont triomphé des plaintes vagues qui ont exageré quelques exemples de ſévérité attribués aux Généraux François. Que ce reproche leur ſied peu ! Soyons juſtes, M. mettrons-nous jamais en comparaiſon les exceſſives livraiſons, les contributions énormes, les violences inouies qui ont écraſé la Saxe, pays neutre & dont le Souverain vouloit garder la plus exacte impartialité, avec la punition de quelques Villes ennemies qui auroient elles-mêmes violé le

ſerment de leurs Magiſtrats, & abuſé contre leurs vainqueurs de la clémence avec laquelle ils les avoient traitées ? Quelque bruit que l'on faſſe de ce qu'a ſouffert Halberſtadt, oppoſez-lui la douceur dont les François ont uſé avec la ville de Brême, Capitale d'un Duché appartenant à leur ennemi. N'ont-ils pas reſpecté la ſauve-garde des loix de l'Empire, juſques dans les poſſeſſions d'une Puiſſance qui a tout fait pour les enfreindre ?

N'écoutez donc point, Monſieur, des clameurs qui ne prouvent que les préventions des partis, ou tout au plus quelques injuſtices particulieres, malheurs inévitables dans des tems de diſcorde. Lorſqu'une Puiſſance ne ſe rend redoutable qu'aux peuples avec leſquels elle a un juſte ſujet de guerre ; lorſque dans les pays dont il lui eſt permis de s'emparer, elle ne leve que des contributions proportionnées aux facultés des habitans ; lorſqu'elle y main-

tient les loix & la religion ; lorſqu'elle cherche, autant que la guerre le peut permettre, à y entretenir le commerce : les rapines ſourdes & inconnues ſont autant de fautes qui ne reſtent impunies, qu'autant que leurs auteurs ſavent en dérober les preuves & en effacer même les veſtiges.

Quels ſont donc les Souverains ſur leſquels peut tomber le reproche d'injuſtice & de vexation ? Ce ſont ceux qui eux-mêmes regardent la guerre comme une reſſource pour amaſſer des tréſors. Ce ſont ceux qui épuiſent indifferemment & le pays de leur ennemi & les états des Princes avec leſquels ils n'ont ni guerre, ni prétexte de rupture. Ce ſont ceux qui ſe ſont fait un art du pillage, & ont inventé une méthode pour dévorer la ſubſtance d'un païs qu'ils ne ſe flatent point de conſerver. Dans les armées d'un Prince équitable & modéré, le peu de diſcipline peut produire quelques déſordres. Le ſoldat s'é-

carte, vole, & eſt puni. Un officier abuſe de ſon pouvoir; on examine ſa conduite & on lui fait ſon procès. Le Prince ne leve que des contributions: ce tribut impoſé au peuple conquis, eſt juſte s'il eſt proportionné à ſes forcés. Là, toute vexation eſt déſordre, parce qu'elle n'eſt ni prévue ni commandée. Chez une Nation au contraire qui fait de la guerre un moyen de s'enrichir, le gouvernement eſt lui-même ce ſoldat qui pille & cet officier qui malverſe. La vexation eſt dans l'ordre établi par le Prince, & n'en eſt que plus criante. Le malheur des peuples eſt ſans reméde: leurs cris ſont entendus & mépriſés, & comme on ne demande juſtice au Souverain que contre lui-même, on eſt sûr de ne la point obtenir. S'il empêche le pillage du ſoldat, c'eſt parce que les vols de celui-ci diminuent un fonds que le Prince regarde comme ſa proie.

Je m'apperçois, Monſieur, que cette diſgreſſion devient trop longue : mais telle a été notre convention. Rien de ce qui peut en paſſant éclairer notre jugement & fixer nos idées ne me paroît étranger, & je ne vous rappelle des faits connus, qu'à condition qu'ils pourront nous ſervir de texte pour toutes les reflé-xions juſtes & utiles. Les inſtructions données par l'Impératrice à ſes Généraux ont amené celles-ci. Je reviens à notre hiſtoire.

Des Lettres Patentes dattées de Vienne réitérerent les aſſurances de protection & de bonté que cette Princeſſe avoit déja données à la Siléſie, & les ſuccès de ſes armes dans cette Province répondirent d'abord à ſes eſpérances.

Lignits eſt ſitué entre *Schweidnits* & *Breſlau* & à peu près à égale diſtance de l'un & de l'autre : cette poſition fit ſentir aux Autrichiens l'avantage qu'ils trouveroient à s'en

emparer, & aux Prussiens la nécessité où ils étoient de le défendre. Le Prince de Bevern dirigea la marche de ses troupes sur le projet qu'il avoit formé de couvrir cette Place. Après plusieurs marches, il vint occuper les environs de *Wohlstad*, camp fameux par une sanglante bataille qui y fut donnée au milieu du 13e. siécle. Le Prince Charles campé à *Jawer* obligea bientôt les Prussiens de reculer : après avoir successivement perdu plusieurs postes, ceux-ci furent obligés le 26 Septembre d'abandonner *Lignits*, & tous les magasins qui y étoient. Perpétuellement harcelés dans leur retraite, ils remontent l'Oder & hâtent leur marche vers *Breslau*. Le Prince Charles les suit, tandis que dans la Principauté de *Schweidnits* le Général Nadasti joint par les troupes que commandoit le Baron de Jahnus, se dispose à faire le siége de cette Place importante.

Dans les premiers jours d'Octobre le Prince de Bevern chaſſé de preſque tous les poſtes que ſon armée avoit occupés, ſe trouvoit reſſerré ſous *Breſlau* entre l'Oder & la petite riviére de Law. L'armée Autrichienne étoit à peine à une demi-lieue de lui, & n'étoit ſéparée des Pruſſiens que par cette derniere riviére. Ceux-ci travailloient de toutes leurs forces à fortifier la Capitale : on élevoit des redoutes, on formoit de nouveaux retranchemens. Le Prince Charles ſe rendit maître de la gauche de l'Oder, & ôta à la Ville toute la communication qu'elle pouvoit avoir de ce côté-là.

Pendant que tout ſe paſſoit en eſcarmouches ſous les murs de Breſlau ; d'un côté le Général Haddick avec un corps de troupes légeres, alloit juſques dans le cœur des Etats du Roi de Pruſſe mettre ſa Capitale à contribution, & le Comte de Nadaſti formoit le ſiége de *Schweidnits*.

Après la réſiſtance la plus vive, cette Place fut priſe le 12 Novembre : la garniſon compoſée de 4700 hommes fut faite priſonniere de guerre; une nombreuſe artillerie & un million d'écus d'Allemagne tomberent au pouvoir des Autrichiens, & le brave Nadaſti fit partir ſur le champ ſes troupes pour aller fortifier l'armée qui étoit alors ſous les murs de Breſlau.

Je m'arrête à cette époque, Monſieur, époque mémorable, événement important qui annonçoit à la Cour de Vienne de nouveaux ſuccès & à toute l'Allemagne la fin d'une guerre qui la déſole.

Ces apparences ont été trompées: quelques jours avant la priſe de *Schweidnits*, un combat engagé avec trop d'ardeur, avoit ranimé l'eſpérance des ennemis de la Saxe, & prolongé ſes malheurs. Le Roi de Pruſſe jouit de l'honneur d'avoir vaincu les deffenſeurs de la li-

berté Germanique. Funeſte honneur s'il ne ſait profiter de cet avantage qu'en ſe procurant plus de reſſources pour envahir & pour opprimer. Ce ſuccès paſſager anéantira-t-il les obligations ſacrées, & de l'Empire, & des garants de ſa liberté? Sa Majeſté Pruſſienne renouvellera t-elle tous les ans ce terrible effort d'un ſeul contre tous? Ses Provinces ſont-elles donc ce champ de Cadmus qui produiſoit des ſoldats tout armés? S'il faut un jour rendre aux loix de l'Allemagne toute leur vigueur, ſi le parti le plus juſte doit être enfin le plus fort, pourquoi ce Prince qui ſait ſaiſir les occaſions de vaincre, ne ſait-il pas diſcerner les momens où il eſt honorable de céder? Je vous laiſſe, Monſieur ſur ces refléxions; je vous parlerai inceſſamment de cette bataille dont l'Allemagne a gémi, & des événémens qui l'ont ſuivie.

Je ſuis, Monſieur, &c.

L'OBSERVATEUR HOLLANDOIS,

OU

TRENTE-HUITIÉME LETTRE

DE M. VAN**

A M. H** DE LA HAYE,

Sur l'état présent des affaires de l'Europe.

A LA HAYE.
1758.

TRENTE-HUITIÉME LETTRE

DE M. VAN**

*A M. H** DE LA HAYE.*

A Paris ce 8 Février 1758.

J'ALLOIS, Monſieur, continuer mon hiſtoire : vos Gazetiers me forcent de l'interrompre. Je ſuis impatienté par la multitude de pitoyables imputations que je trouve inſérées dans leurs feuilles : je crois qu'ils ſont de bonne foi, & je ſai qu'ils ſe piquent d'impartialité ; je n'exige point qu'ils examinent d'où leur viennent les relations qui leur ſont adreſſées. *Tros Rutulusve fuat nullo diſcrimine habebo* ; mais je voudrois du moins qu'ils priſſent la liberté d'examiner ſi ce qu'on leur en-

voie a le ſens commun, & qu'ils rejetaſſent la calomnie lorſqu'elle eſt abſurde.

Des Auteurs qui ſous la protection d'un Etat jouiſſent de la liberté d'écrire & de diſtribuer leurs productions, devroient, à ce que je crois, prendre l'eſprit du gouvernement qui les autoriſe, & ſe reſſentir du caractère de la Nation à laquelle principalement ils doivent chercher à plaire. Que les Ecrivains Anglois trempent leur plume dans le fiel ou la traînent dans la boue ; que leurs ſatyres toujours amères & ſouvent indécentes, eſſaient ſur le miniſtére Britannique lui-même les traits injurieux qu'ils lancent enſuite contre les Etats peu diſpoſés à favoriſer ſon ambition ; qu'un Philoſophe de Berlin compoſe des traités pour prouver que le droit de la guerre eſt de n'en reconnoître aucun ; le Gouvernement partage la faute du Diſſertateur, & l'on en peut imputer une

partie au génie du peuple pour lequel il écrit. Mais qu'en Hollande, où le Gouvernement eſt juſte & modéré, les écrivains ſe prêtent au fanatiſme, & que dans un païs où l'on prend des réſolutions ſages, on ſe permette des déclamations inſenſées; ce contraſte me choque, & ſi j'étois en humeur de vous quereller, je vous en demanderois raiſon.

Dites-moi, par exemple, ce que ſignifie ce tocſin que le Gazetier d'Utrecht a ſonné ily a quelque tems ſur le prétendu danger que court la Religion Proteſtante en Allemagne, ſur les avanies qu'eſſuient ſes Miniſtres, & ſur la perſecution qui ménace les Evangeliques.

Vous ſavez comme moi d'où partent ces imputations. C'eſt à Berlin que ſe compoſent ces déclamations touchantes, où l'on peint un Miniſtre reſpectable, courbé ſous le faix des ans, & obligé de prêter ſon dos pour ſervir de marchepied à un jeune

officier François. C'eſt dans les rues de Londres que l'on a recueilli cette épithete ſi décente de *chiens d'Hérétiques*, par laquelle on prétend que les ſoldats de S. M. T. C. déſignent les ſujets des Puiſſances dont les Etats ſont malheureuſement aujourd'hui le ſiége de la guerre. A ce noble langage le Gazetier d'Utrecht auroit pû reconnoître les cris de cette populace groſſiere, dont les beaux eſprits Anglois ont plus d'une fois emprunté le ſtile.

Ces Meſſieurs ont raiſon : ce n'eſt pas ſur les eſprits ſenſés qu'ils ſe flatent de faire quelque impreſſion. C'eſt la multitude qu'ils veulent échaufer, & ils croient qu'elle reſſemble par tout à celle qu'ils ont ſous les yeux. A Londres on met le peuple en fureur en lui montrant un *chien de François*, & c'eſt pour rendre ce *chien de François* odieux en Allemagne, qu'ils crient à tous les Proteſtans : » Vengez-vous de ces gens-

» là, ils vous ont appellés *chiens d'Hé-*
» *rétiques.*

Laiſſons là, Monſieur, les criailleries des Anglois, & gardons-nous d'imaginer comme eux, que les Allemands puiſſent être trompés par des impoſtures ſi mal-honnêtes. Le Roi de Pruſſe s'y prend beaucoup mieux: il ne ſe contente pas de dire, comme S. M. Br. *qu'il a fort à cœur le maintien de la Religion Proteſtante, & que c'eſt pour remplir efficacement cet objet, qu'il veut demeurer attaché à ſes Alliés* (*a*). Il intrigue dans toutes les Cours, il y entretient des Emiſſaires chargés de prêter à la France & à la maiſon d'Autriche les projets les plus odieux. Il compte peu ſur l'hiſtoire du Miniſtre devenu marchepied : ces contes ridicules ne ſont faits que pour la populace, & ce ſont les Princes, ce ſont les

(*a*) Diſcours à l'ouverture du dernier Parlement.

hommes d'Etat qu'il s'agit de persuader. C'eſt auprès d'eux, c'eſt à Ratisbonne qu'il faut ſe faire valoir comme un défenſeur néceſſaire à la Religion Evangelique, prête à ſuccomber ſous les efforts d'une Cour ambitieuſe & tyrannique. Tantôt il leur peint le Conſeil de Vienne comme aveuglé par ce zèle meurtrier qui cauſa autrefois les malheurs de l'Allemagne ; tantôt repréſentant la ligue Proteſtante comme un corps affoibli par des attaques ſourdes & réitérées, il lui fait voir au-deſſus de ſa tête une puiſſance formidable, intéreſſée à l'écraſer, & qui déja maîtreſſe du chef, n'attend plus que l'occaſion d'enchaîner les membres. A défaut d'exemples récens, il va chercher ſes preuves dans les tems les plus reculés : il veut que l'on juge de ce qu'eſt aujourd'hui la France, par ce qu'elle fut ſous les regnes de Henri II, & de Charles IX. Il ſuppoſe à l'Impératrice les projets & les vues de Charles V &

de Ferdinand II. Ainſi toujours occupé à reſſuſciter de vieilles terreurs & à inſpirer de nouveaux ſoupçons, il allarme la politique des Princes, il échauffe l'enthouſiaſme des Miniſtres, il ſeduit la crédulité des peuples, il imagine des complots, il cherche à former des ligues. On diroit à entendre ceux qu'il charge de ſemer ces bruits funeſtes, qu'il a le plus vif intérêt de ramener ces tems d'ignorance & de phrénéſie, où la ſuperſtition éteignoit les remords, & où le fanatiſme venoit allumer ſur l'autel les flambeaux deſtructeurs des Etats.

Les motifs de la Cour de Berlin ne peuvent être ignorés : je ne connois point d'intérêt qui puiſſe déterminer la Cour de Vienne à perſécuter les Proteſtans ; mais le Roi de Pruſſe en a un très-grand à perſuader qu'elle a formé le deſſein de les opprimer. Si l'Allemagne en effet eſt une Republique gouvernée par

des loix, elles commandent à tous ſes Princes de ſe réunir contre lui : ſi elle eſt un Corps diviſé par des partis, il eſt néceſſaire qu'ils aient différens chefs, & le Roi de Pruſſe en eſt un capable d'en impoſer par ſon éloquence, & d'éblouir par ſes talens. Il lui eſt donc utile que les opinions produiſent la haine : au lieu de Sectes conſultant leurs livres & diſputant ſur l'autorité de leurs Docteurs, il lui faut des factions acharnées à ſe nuire & prêtes à s'égorger pour leurs guides.

Tâchons d'oppoſer à ce preſtige les lumieres de la raiſon : examinons, Monſieur, & l'état de la Religion en Allemagne, & le véritable intérêt des Proteſtans : combattons cet eſprit de parti que le Roi de Pruſſe fait marcher devant lui & auquel il ſemble dire, *Va préparer les voies à mes conquêtes*. Aujourd'hui la vérité peut le diſſiper : s'il eſt une fois livré à ſa propre fureur, le fer

& le feu ne pourront l'arrêter.

Je ſuivrai, Monſieur, la méthode que vous me connoiſſez : je remonterai aux premiers principes : j'en tirerai les conſéquences les plus ſimples : je les appliquerai aux faits les plus connus.

La Religion eſt l'adoration d'un Souverain Etre, la pratique du culte qu'il éxige, & la ſoumiſſion aux loix qu'il preſcrit.

La Religion Chrétienne en ramenant toutes les Nations au culte du vrai Dieu, les a auſſi rappellés à la connoiſſance de leurs premiers devoirs. Ceux-ci nés avec la Société dont Dieu eſt l'auteur, ſont tous fondés ſur l'amour que les hommes ſe doivent mutuellement.

Si le deſir immoderé de connoître, lorſqu'il ne falloit que croire, ſi l'ardeur de diſputer lorſqu'il ne falloit qu'adorer, ont formé dans tous les tems differentes Sectes parmi les Chrétiens ; celles-ci diviſées ſur les

dogmes ne l'ont point été ſur les maximes primitives de la morale. Trouvez-moi une Religion qui ſe ſoit fondée ſur l'Evangile, & qui ait dit aux hommes : *Haïſſez, perſécutez, & baignez-vous dans le ſang de vos frères.*

Cet amour que tous les hommes ſe doivent les uns aux autres eſt indépendant de la différence des cultes. Les obligations qu'il nous impoſe firent partie de ce corps de loix primordiales, que Dieu lui-même révéla aux hommes avec les premieres vérités de la Religion. Avons nous depuis ceſſé d'être freres ? Ces rapports qui nous uniſſent tous, ont-ils diſparu à meſure que nous nous ſommes partagés dans nos opinions ? Eclairés par la vérité, ou ſéduits par l'erreur, ne ſommes-nous pas toujours les enfans de ce Pere bienfaiſant, dont le ſoleil luit également ſur l'ingrat qui l'outrage, & ſur le fils reconnoiſſant qui l'adore ?

Non, Monſieur, ce n'eſt point à la Religion que l'on doit attribuer les excès auxquels s'eſt porté, dans des tems malheureux, le zèle des peuples qui ont crû la défendre. Pourquoi imputerions-nous à la Religion Catholique l'eſprit perſecuteur dont étoient animés quelques-uns de ſes Miniſtres? Pourquoi ferions-nous au Calviniſme l'injure de le regarder comme ayant inſpiré à ſes partiſans cet eſprit de révolte, qui arma la moitié de la France contre un de ſes meilleurs Souverains? L'Evangile que les uns & les autres donnoient pour leur regle, apprend à ſouffrir & non à combattre. Il enſeigne à ſe ſoumettre à ſes Rois & à ſervir ſa patrie. Eſt-ce donc ſon eſprit qui a dévaſté la terre?

N'imputons qu'à la volonté des hommes & non à leur croyance, les crimes qui les deshonorent: ſéduits par leur propre cœur, lors même

que la vérité éclairoit leur esprit, ils ont porté dans le Christianisme leur génie, leur caractere, leurs passions. C'est leur orgueil, qui leur a dit, *Quiconque ne pense pas comme toi, sera ton ennemi.*

La vérité seroit-elle donc tellement le patrimoine de l'homme, qu'il fût naturellement porté à regarder comme injuste quiconque veut l'avoir seul de son côté ? Je cherche à découvrir dans sa grandeur même les causes de sa foiblesse. Avouons-le, Monsieur, il est humilié par les reproches d'erreur. Plus une vérité lui est chere, plus il a droit de la regarder comme importante, plus sa vanité se révolte, plus son indignation se souleve contre celui qui lui en dispute la possession. De-là ces haines de Religion condamnées par la Religion même ; de-là cet esprit de parti, quelquefois échauffé par l'ignorance & la superstition, mais qui n'eût

produit dans le monde que des diſputes & non des guerres, ſi des paſſions plus violentes & plus terribles n'en euſſent fait l'inſtrument de leurs fureurs.

Ainſi le ſujet ambitieux & rebelle, qui a voulu ſe frayer une voie au Trône, n'a pas manqué de dire à la multitude qu'il a crû entraîner dans ſon crime ; » On veut vous ar-» racher la Religion Sainte que vous » profeſſez : prenez-y garde, peu-» ples, *il vaut mieux obéir à Dieu* » *qu'aux hommes.* Les Apôtres concluoient de cette maxime, qu'il falloit verſer ſon ſang & mourir fidéle à Dieu & à ſon Prince : la rébellion en a conclu au contraire, qu'il falloit faire la guerre à ſon Souverain & maſſacrer ſes freres.

Ce maſque que la révolte a quelquefois emprunté, l'ambition des Souverains s'en eſt elle-même couverte pour ſéduire les peuples. Ce

n'eſt pas d'aujourd'hui que la politique ſait profiter de cet aſcendant que la Religion peut lui donner ſur les eſprits.

Pourquoi Jéroboam changea-t-il le culte d'une partie de la nation des Hébreux ? Attendoit-il le ſuccès de ſes armes, des ſecours de ce veau qu'il expoſoit à l'imbecile adoration des dix Tribus ? Infidéle à ſon Dieu, traitre envers ſon Prince, il craignoit un retour d'affection pour la maiſon de David : il vouloit fermer à ſes nouveaux ſujets le chemin de Jeruſalem. Mahomet étoit-il convaincu des rêveries qu'il débitoit avec tant d'emphaſe ? Il ſavoit que ſa ſuperſtition feroit mépriſer la mort à un peuple de conquérans ; cette idée flattoit ſon orgueil & le plaçoit ſur le thrône. Lorſque ſes ſucceſſeurs ſe diviſerent, ne fut-ce pas la politique qui conſeilla de ſéparer les cultes, pour empêcher la réunion des Empires ?

Je cherche, M. des exemples en Orient: & plût à Dieu que je n'en trouvaſſe que chez les ennemis du Chriſtianiſme! Mais pourquoi craindrois-je d'altérer le reſpect du à cette Religion Sainte, en avouant que les Princes Chrétiens ne ſe ſont que trop ſouvent écartés des maximes qu'elle preſcrit ? combien d'entre eux ont cherché à abuſer des préjugés & de l'ignorance des peuples ? Combien de fois a-t-on voulu les réunir ſous les étendards de l'ambition, en ne leur montrant que celui de la Religion? Heureuſement pour eux, l'expérience les a éclairés. La raiſon, la Religion même les ont inſtruits, & quelques efforts que faſſent aujourd'hui les Cours de Londres & de Berlin, leur ambition tentera ſans doute inutilement des moyens, qui peut-être euſſent été infaillibles deux ſiécles auparavant.

Parcourez les hiſtoires, Monſieur, & vous vous convaincrez aiſément

que l'ambition ſeule a toujours excité ces guerres cruelles que l'on n'a appellées guerres de Religion, que parce que celle-ci en étoit le prétexte ſacrilége. Reportez-vous à ces tems où les échafaux & les buchers préparoient dans les Pays-Bas cette révolution à laquelle nous dûmes notre liberté. Penſerez-vous que ceux qui dictoient ces ordres barbares n'euſſent en vûe que de ſauver leur ame & de laver leurs péchés dans le ſang ? Qui vous dira que quelque Miniſtre ambitieux n'eſperât pas quelque fruit de la révolte à laquelle on pouſſoit des peuples déſeſpérés ?

En France lorſqu'un Edit de pacification donné dans les premieres années (*a*) de Charles IX, eut rendu aux peuples la joie & l'eſpérance, qui-eſt-ce qui donna le ſignal d'une

---

[*a*] En 1562.

nouvelle guerre civile ? Pourquoi le maſſacre de Vaſſy, qui recommença les troubles ? Fut-il le crime des domeſtiques de ce fameux Duc de Guiſe, dont les prétentions ne furent que trop connues ? Pourquoi les liaiſons de ce Prince avec l'Eſpagne ? Pourquoi les Traités ſecrets que ſes ennemis négocioient alors avec les Princes Allemands ?

Tant d'hommes d'Etat, tant de guerriers ne conſultoient-ils alors que les lumieres de leur conſcience? Que ne pouvons-nous connoître aujourd'hui tous les reſſorts ſecrets qui produiſoient des mouvements ſi funeſtes ? Que ne pouvons-nous être bien inſtruits de ce qui ſe paſſoit dans les Conſeils de quelques Puiſſances étrangeres ? Quelques-unes d'entre elles n'avoient-elles point à craindre que la France tranquille une fois chez elle, ou ne ſoutînt les Pays-Bas, ou ne fît fleurir ſa

Marine par les ſoins de l'Amiral de Coligny ? J'ai peine à croire, Monſieur, que ce fut par un zèle bien pur pour la Religion Catholique, que les Guiſes firent violer par des perſécutions ſourdes, la paix donnée en 1568. Les peuples François célébrerent avec tranſport la converſion de Henry IV. Soyez bien perſuadé qu'elle fit gémir amérement la politique de ſes ennemis. Ces braves défenſeurs de la Sainte Union, ces protecteurs ſi zelés de la Doctrine Catholique virent leurs projets avortés : ils perdirent tout, lorſqu'on leur enleva le fanatiſme des peuples.

Quittons la France, & paſſons en Allemagne. Ce Pays long-tems déſolé par les troubles de la Religion, n'a vû que trop ſouvent l'ambition de ſes Princes appeller à ſon ſecours la ſuperſtion de ſes peuples. Quiconque n'eſt que Chrétien, ſait

prier pour ſes freres, plaindre leurs erreurs, chercher à les diſſiper : en Allemagne comme par-tout ailleurs, le zèle qui extermine, ne marche jamais qu'à côté de l'injuſtice qui envahit.

Lorſque Luther ſouleva une partie de l'Allemagne contre l'Egliſe Romaine, dont il voulut d'abord réformer les mœurs, ſi Léon X. n'eut été que Pontife, il n'eût employé pour prévenir cette diviſion funeſte que des moyens dignes de la charité d'un Paſteur. Mais il étoit Prince, & il s'agiſſoit de perdre une partie des revenus que la Cour de Rome tiroit de l'Allemagne : il s'adreſſa donc à l'Empereur, & le pria d'exterminer Luther & ceux qui avoient embraſſé ſa doctrine. Le jeune & fier Charles-Quint rouloit alors dans ſa tête les projets les plus vaſtes : il avoit beſoin du Pape pour chaſſer les François, qui maîtres du

Milanez, menaçoient le reſte de l'Italie. Il promit à Léon X de remplir ſes vûes, & par ce moyen le fit entrer dans une ligue contre la France. Luther cité à Worms, où il vint ſous le ſauf-conduit de l'Empereur, fut mis enſuite au Ban de l'Empire. Adrien VI avoit le même intérêt que Léon X, & plus de crédit encore ſur Charles V, dont il avoit été Précepteur. Le Recès de Nuremberg * renouvella les menaces, & prononça des peines ſéveres contre quiconque favoriſeroit, ou la perſonne, ou la doctrine du Moine Saxon.

Ainſi les opinions qui déja formoient en Allemagne des Sectes, parce qu'elles étoient liées à un changement réel dans l'exercice public du culte, commencerent à for-

---

* En 1522.

mer des partis, parce qu'elles furent persécutées. Mais ce fut la politique & non la Religion qui persécuta. En voulez-vous la preuve? Après la mort d'Adrien VI, l'Empereur se brouille avec le nouveau Pape Clément VII. La bataille de Pavie lui assure la conquête de l'Italie: maître de François I, pour achever d'accabler la France, il a bien moins besoin du secours de Rome que de la tranquillité de l'Allemagne. D'ailleurs des discordes civiles dans l'Empire peuvent favoriser les progrès des Turcs qui s'avancent en Hongrie. Alors un Recès de la Diéte de Spire * défend très-expressément d'inquiéter les Lutheriens sur leur croyance.

Tant que dura la guerre avec la France, la Religion fut tranquille

* En 1526.

dans les Etats Germaniques. En 1528, la paix se fait à Cambray. Charles-Quint libre alors, se croit obligé de ménager le Pape, pour l'empêcher de déclarer nul le mariage du Roi d'Angleterre avec Catherine d'Arragon. Il veut de plus se préparer des moyens pour accroître ses Etats en Allemagne. La persécution recommence. En 1529 la Diéte de Spire annulle le Recès de tolérance publié en 1526. Les Lutheriens prennent le nom de Protestans, & mettent au jour en 1530 la fameuse Confession d'Ausbourg.

Alors les affaires avoient changé de face en Hongrie. Le secours des Protestans n'étoit plus nécessaire à l'Empereur. L'Italie étoit tranquille & soumise. Il n'étoit plus question pour augmenter son pouvoir, que de faire ce que veut faire aujourd'hui le Roi de Prusse, met-

tre aux prises les deux Partis qui divisoient l'Allemagne, les affoiblir l'un par l'autre, & s'enrichir de leurs dépouilles.

Le Décret d'Ausbourg fut le plus sévere de tous. Il annonça que les Protestans alloient être traités comme *Rebelles* & *Hérétiques*. L'Empereur sçavoit sans doute la différente signification de ces deux mots; mais il lui étoit pour lors important de les confondre.

Alors tous les Princes Protestans s'unissent & font cause commune. La ligue de Smalkalde est signée en 1531. L'Electeur de Saxe & le Landgrave de Hesse sont mis au Ban de l'Empire. Tout est en feu dans l'Allemagne. Est-ce la Religion qui met à Maurice les armes à la main pour dépouiller l'Electeur son cousin ? Est-ce la charité prescrite par l'Evangile qui dicta la Sentence qui condamna ce mal-

heureux Prince au dernier ſupplice auquel il ne put ſe ſouſtraire qu'en cédant une Place-forte au chef de l'Empire, & ſes Etats à Maurice ?

Ce Jugement cruel ne permit plus aux Princes d'Allemagne de douter des véritables projets de Charles V. Maître de la perſonne du Landgrave de Heſſe auquel il avoit manqué de parole, il connoît, au mouvement de tous les Etats & aux négociations qu'ils entâment tous à la fois, qu'il eſt devenu l'objet de la haine commune ; c'eſt alors qu'il fait approuver par la Diette d'Ausbourg le fameux *Interim* par lequel il crut qu'il obtiendroit le tems de reſpirer.

Mais les allarmes étoient trop vives & trop bien fondées. Maurice lui-même, ce Maurice qui s'étoit mis en poſſeſſion des Etats de ſon couſin, & avoit approuvé les procédés rigoureux de l'Empereur,

tant qn'ils avoient favorisé son ambition, devient l'ennemi le plus redoutable de ce Prince, il l'oblige de fuir; il dissipe le Concile de Trente, & se déclare le Défenseur de ces mêmes Princes Lutheriens dont il s'étoit annoncé comme l'Adversaire le plus puissant. Dira-t-on encore que la Religion fut le motif de ces querelles sanglantes ?

Alors Charles V connoît par sa propre expérience, que la violence est toujours foible lorsqu'elle attaque les Loix. Ferdinand, roi des Romains, son frere, vient lui-même traiter avec l'Electeur Maurice : la puissance du chef de l'Empire est forcée de s'humilier devant ces mêmes Princes qu'elle avoit crû subjuguer. On convient de s'assembler à Passau, & le 16 Juin 1552 est signée la convention célébre qui fut le germe de cette Loi publique,

ſi connue en Allemagne ſous le nom de *paix de Religion.*

Enfin en 1555, cette paix ſi déſirée ſe conclut à Ausbourg. Rappellons-en les engagemens. Ils forment à jamais le rempart de la Religion & de la liberté Germanique.

Le droit d'embraſſer l'un ou l'autre culte y eſt poſé comme une loi fondamentale. L'Empereur, les Princes & tous les Etats de l'Empire ſe promettent réciproquement la liberté & la ſûreté de l'exercice de la Religion que chaque Prince voudra embraſſer, & s'interdiſent le droit funeſte de véxer & de perſécuter ceux de leurs ſujets qui auront une croyance différente de la leur. On accorde aux Prélats & autres Bénéficiers Catholiques la liberté de quitter l'ancien culte, ſans être notés ni flétris, pourvû qu'ils renoncent en même-tems à leurs bénéfices. On confirme les Princes

Proteſtans dans la poſſeſſion des biens eccléſiaſtiques dont ils s'étoient emparés, & on ſtipule que la Juriſdiction du Pape ſur les Egliſes devenues Proteſtantes, ſera dans la ſuite regardée comme une portion de la ſupériorité territoriale des Princes & Etats dont les Egliſes ſeront ſujettes.

Telle eſt, Monſieur, cette fameuſe conſtitution dont l'autorité inébranlable ne ſemble avoir été depuis attaquée que pour acquerir de nouvelles forces, & pour affoiblir même la Puiſſance qui a tenté de lui donner atteinte.

Ainſi lorſque Ferdinand II, après avoir jetté l'épouvante dans le corps Germanique par la proſcription de l'Electeur Palatin, ſe crut aſſez fort pour oſer enfreindre, par un Edit public, cette loi ſi précieuſe à tous les membres de l'Empire, ſon regne ne fut plus qu'un enchaînement de fau-

tes & de disgraces. Ferdinand III, aussi entreprenant, ne fut pas plus heureux. Que gagna l'ambition de ces Princes ? La France & la Suéde embrasserent le parti des Etats opprimés : & les Traités de Westphalie en rappellant & confirmant la paix publique & la paix de Religion, opposerent & à la licence des membres & à l'ambition du chef de l'Empire, la garantie de deux Puissances respectables.

Que resulte-t-il, Monsieur, du tableau que je viens de remettre sous vos yeux ? Une vérité importante & dont les conséquences seront extrêmement utiles à la décision de la question que je traite. Il est prouvé que même dans ces siécles peu éclairés, où l'ignorance & la superstition faisoient méconnoître aux peuples l'esprit de la religion qu'ils professoient, ce fut l'intérêt personnel des Princes, ce furent

leurs passions particulieres qui allumerent le feu de ces guerres civiles, que l'on nomma guerres de religion, mais que l'on eût plus justement appellées guerres d'ambition.

Ainsi dans le siécle où nous vivons, dans ce siécle plus ennemi encore de la superstition, qu'il n'est ami de la Religion, l'attachement qu'un Prince peut avoir pour la foi de ses peres, ne peut jamais être pour lui un motif de persécuter les peuples, dont, au fond du cœur, il plaint l'égarement. Comment la Religion Chrétienne pourroit-elle jamais nous porter, comme motif, à des excès qu'elle proscrit, comme regle? De deux choses l'une, Monsieur, ou le Souverain dont nous parlons est vraiment religieux, & dans ce cas il est juste, il est fidéle aux loix, il est l'ami de l'humanité: ou toute Religion lui est indifférente, & dès là le zèle pour l'une ou pour l'autre

ne lui inſpirera jamais des maximes ſanguinaires.

De-là il ſuit, Monſieur, qu'en derniere analyſe, il faut toujours en revenir à l'ambition & à l'intérêt des Princes : ces motifs ſeuls ont fait & feront toujours des perſécuteurs.

Ainſi pour ſe fixer ſur les accuſations qu'il s'agit ici d'apprécier, tout doit ſe réduire à examiner 1°. ſi la Puiſſance à qui l'on impute des projets contre la Religion, eſt une Puiſſance ambitieuſe qui veuille s'accroître par le renverſement des loix. 2°. Si celles qui ont veillé à la ſureté & à la liberté de la Religion en Allemagne, forment un obſtacle aux projets de cette Puiſſance, & ſi pour s'élever elle a beſoin de les enfreindre.

A ces deux queſtions la juſtice exige que l'on en joigne une troiſiéme. Le Prince ſur lequel tombe l'imputation a-t-il prouvé par ſa conduite

duite qu'il eût formé le plan d'élever l'une des deux Religions sur les débris de l'autre ?

C'est dans la discussion de ces trois objets que les Auteurs Anglois & Prussiens auroient dû renfermer leurs savantes dissertations. Ils auroient dû prouver par des faits publics ou par des actes authentiques, ces trois propositions : 1°. Les Cours de France & de Vienne ont formé le projet d'étendre leur domination aux dépens du Corps Germanique : 2°. Elles n'y parviendront facilement qu'en écrasant la Religion Protestante : 3°. Leur conduite actuelle annonce ce dessein & en commence l'exécution.

Tandis que les Ecrivains de S. M. Prussienne travailleroient sur le plan que je leur propose, d'autres Dissertateurs Allemands pourroient sur un cannevas assez semblable, faire un ouvrage également digne

de l'attention du public, & voici à peu-près les queſtions que je leur conſeillerois d'examiner de bonne foi.

1°. Le Roi de Pruſſe a-t-il formé le projet d'augmenter ſon pouvoir & d'acquerir ſur ſes Co-Etats une ſupériorité à l'abri des événemens & des révolutions ?

2°. Pour parvenir à ce but, a-t-il intérêt de ſe faire chef de parti ; & le moyen le plus sûr pour y parvenir, ne ſeroit-il point d'exciter des craintes & de ſonner l'allarme chez tous les Proteſtans ?

3°. Sa façon de penſer ſur toutes les ſectes, n'eſt-elle point une preuve certaine qu'il n'agit point par zéle pour la Religion Evangelique ; & la maniere dont il traite lui-même les Etats Proteſtans ne doit-elle pas les convaincre, qu'il veut être leur chef, plutôt que leur défenſeur, & plus encore leur maître que leur chef ?

Vous voyez, Monsieur, que je donne à chaque parti sa tache, & que je ne demande pas mieux que de voir la matiere traitée avec toute l'impartialité qu'elle exige. En attendant que ce double cannevas soit rempli par une main plus habile, ébauchons ici une esquisse de dissertation sur l'un & sur l'autre objet. Commençons par les deux Puissances que S. M. Prussienne nous représente comme si animées contre la Religion Protestante : la Cour de Berlin aura ensuite son tour.

Dire en général que des Princes sont ambitieux, & ne dire que cela, c'est accuser tous les hommes de naître avec le péché originel. Cette accusation vague ne prouve rien, ou ce qui revient au même, elle prouve également contre tous. Il faut donc articuler, il faut prouver des faits pour parvenir à inspirer une juste terreur, & des défiances fondées.

Or, la Cour de Berlin n'a préſenté aucun fait concluant, elle s'eſt même diſpenſée de prouver ceux qu'elle a fait publier dans ſes manifeſtes.

Mais il en eſt un certain & avoué, c'eſt que l'Impératrice Reine a été attaquée dans ſes Etats : donc de ce qu'elle a aujourd'hui les armes à la main, les Etats de l'Empire ne peuvent jamais conclure qu'elle ait des deſſeins funeſtes à leur liberté.

Quant à la France, il eſt prouvé que ce c'eſt pas pour ſon propre intérêt qu'elle a envoyé ſes troupes en Allemagne : attaquée par les Anglois, elle étoit uniquement occupée à maintenir contre leurs entrepriſes ſes Colonies, ſon Commerce, ſa Marine. Une guerre de terre ne pouvoit que la diſtraire de cet objet important : les Anglois n'ont que trop réuſſi à lui attirer cette diverſion qu'ils ont tant ſouhaitée.

L'accuſera-t-on d'avoir eu des projets ambitieux lorſqu'elle a été forcée, comme garante de la paix de Weſtphalie, à ſecourir les Princes d'Allemagne opprimés ou menacés?

Mais veut-on abſolument prêter des projets injuſtes à deux Puiſſances dont l'une ſe défend & dont l'autre ne fait que remplir ſes anciens engagemens? Dans ce cas, Monſieur, il faut opter; car l'ambition de l'une ne peut être l'ambition de l'autre. Si l'Impératrice a pour objet d'écraſer le Corps Germanique; l'intérêt de la France eſt de le ſoutenir & de le défendre. Il ne faut pas être un politique bien rafiné pour décider que plus la maiſon d'Autriche ſe rendra redoutable en Allemagne, plus elle ſera en état de nuire aux projets que l'Angleterre prête à la maiſon de France, & plus celle-ci perdra & de ſa conſidération & de ſon crédit relatif. Je crois,

Monſieur, vous l'avoir prouvé (*a*) ailleurs, & je ne me répéterai point ici : quiconque a rêvé que les Cours de France & de Vienne s'étoient réunies pour envahir, a fait le ſonge le plus ridicule, & leur a prêté le plan le plus abſurde dans ſon arrangement, & le plus impoſſible dans ſon exécution. Rien ne l'annonce dans la conduite de ces deux puiſſances. Je pardonnerai volontiers au Miniſtre ſoupçonneux qui leur ſuppoſera quelque ambition ; mais je me mocquerai du grave Politique qui les accuſera de vouloir eſcalader le ciel à fraix communs.

Mais allons plus loin, donnons ici carriere à toutes les hypothèſes. Oui, Monſieur, le Conſeil de Vienne eſt encore occupé de ces vaſtes projets qui flattoient ſi agréable-

---

(*a*) Voyez les Lett. 33. & 34.

ment Charles V & Ferdinand II. Il oublie que le deſpotiſme de ces Princes augmenta la liberté du Corps Germanique, & diminua le pouvoir des Céſars. L'Impératrice Reine regarde l'Allemagne comme ſon patrimoine. Cette Princeſſe par elle-même, n'eſt qu'un membre de l'Empire; mais ſon mari en eſt le chef. Le pouvoir de l'un va déſormais ſervir l'ambition de l'autre. C'eſt en perpétuant l'Empire dans leur deſcendance, c'eſt en réveillant toutes les vieilles prétentions des Empereurs, c'eſt en détruiſant les uns après les autres tous les priviléges du Corps Germanique, que l'on va rendre agréable à toute l'Allemagne cette nouvelle Maiſon d'Autriche, compoſée de cinq Princes tous mineurs, & dont aucun n'a un pouce de domaine. C'eſt par des moyens auſſi efficaces qu'elle doit uſurper peu à peu la Monar-

chie de l'Allemagne entiere. Bientôt les Electeurs ne seront que ses vassaux & les autres Princes ses sujets.

Hé bien, Monsieur : pour jetter les fondemens de ce superbe édifice, pour se frayer une route à ce despotisme si glorieux, il est donc nécessaire d'affoiblir, de détruire même la religion Protestante? Que les Auteurs Prussiens me prouvent cette proposition, je leur passe leurs déclamations les plus véhémentes, & je les dispense même d'examiner si les démarches de la Cour de Vienne annoncent ce plan exterminateur.

Mais si je leur demontre, moi, que le moyen le plus sûr qui puisse être choisi par les Empereurs pour mettre de nouvelles entraves à leur pouvoir, & pour diminuer leurs prérogatives, seroit aujourd'hui d'entreprendre quelque chose contre la

Religion, j'exige que ces Ecrivains ſi clair-voyans, qui veulent que le Conſeil de Vienne ſoit eſſentiellement injuſte, conviennent du moins avec moi qu'il n'eſt pas compoſé de Miſſionnaires, qui n'aient que du zèle, mais d'hommes d'Etat qui ont quelque prudence.

Les violences exercées contre les Proteſtans, les efforts inſenſés que feroient les Empereurs pour les opprimer, ſeroient en Allemagne la ruine du pouvoir Impérial. Voilà ma propoſition. Tout en annonce la vérité. L'expérience & le raiſonnement ſe réuniſſent pour l'établir.

Je commence par l'expérience & je la puiſe dans les hiſtoires. L'anarchie de l'Allemagne, l'augmentation ſucceſſive du pouvoir des Etats, le déſordre & les guerres ont affoibli l'ancien pouvoir des Empereurs, mais leur ont laiſſé des prétentions : qui eſt-ce qui a porté

les derniers coups à leur authorité? Qui eſt-ce qui leur a ravi même leurs prétentions ? qui eſt-ce qui a fait une Republique gouvernée par des Loix, de ce qui n'étoit encore qu'un Gouvernement de fait, dans lequel chacun cherchoit à s'accroître, & qui laiſſoit par ſa confuſion même quelques eſpérances à l'ambition des Empereurs ? C'eſt, Monſieur, l'imprudence qu'ont eu ces Princes de perſécuter une Religion & de ſe rendre chefs d'une ligue qui ſe couvroit du maſque d'une autre Religion : entrons dans quelques détails : quand ils me conduiroient un peu loin, ils ſont ici néceſſaires. Je ne me flatte pas de pouvoir tout vous dire aujourd'hui, & quand ma lettre ſera aſſez longue, je la finirai pour revenir au même objet la premiere fois que je vous écrirai.

L'Empire d'Allemagne & la France remontent l'un & l'autre à une

ſouche commune. Vous trouvez ſous Charlemagne le berceau de l'un & de l'autre gouvernement. Un Souverain & de grands vaſſaux, telle étoit alors la forme de l'Etat. En France & en Allemagne la puiſſance des Souverains s'affoiblit ſous la deſcendance de Charlemagne. En Allemagne, les Othons releverent la dignité Impériale. En France, Hugues Capet donna quelque conſiſtance à la Monarchie; mais dans l'un & dans l'autre Etat les grands fiefs paſſoient déja aux deſcendans, & le Gouvernement étoit devenu féodal.

En France la Couronne étoit héréditaire. La maiſon regnante retablit peu à peu l'ordre ancien. Les Rois devinrent plus puiſſans, les grands fiefs furent réunis, les autres vaſſaux s'affoiblirent, la Monarchie ſe conſerva.

En Allemagne l'Empire devint

électif en 1077, les grands vaſſaux commencerent à ſe choiſir leur chef, & dès-là purent malgré lui conſerver & augmenter même leur propre pouvoir.

Que ſervoit à l'Empereur le droit de commander, lorſque tous ſes feudataires étoient aſſez puiſſans pour ne lui point obéir, & qu'il étoit trop foible pour les y contraindre ? * L'Anarchie prit donc inſenſiblement la place du Gouvernement.

---

* Quamvis Imperatorem & Regem & dominum fatemini, precariò tamen ille imperare videtur. Nulla ejus potentia eſt. Tantum ei paretis, quantum vultis, vultis autem minimum. Libertas omnibus in communi placet. Neque civitates, neque principes quod ſuum eſt Imperatori præbent. Nulla ei vectigalia, nullum ærarium; quiſque ſuæ rei moderator & arbiter eſſe vult. *Æn. ſylv. apud Pleffing. ad Vitriar. tom. 1. p. 291.*

Les démêlés des Papes avec les Empereurs augmenterent le trouble. Ceux-ci ceſſerent peu à peu de promulguer des loix inutiles. Ils ne firent plus que des conventions, & ce ſont ces conventions qui ſont aujourd'hui les loix de l'Allemagne.

La Bulle d'Or en 1350 fixa la maniere d'élire, de couronner, & de ſervir le chef de l'Empire, mais ne regla ni ſon pouvoir ni celui des Membres du Corps Germanique. Enfin ſous Maximilien I, la Diette de Worms travailla à donner quelque forme au Gouvernement, elle accepta la conſtitution redigée par l'Empereur. Comparez-la aux capitulations qui ſont venues enſuite, & vous verrez combien le pouvoir Impérial eſt diminué depuis cette époque.

Si donc la Puiſſance des chefs de l'Empire n'étoit plus celle des Othons, il leur reſtoit du moins des

droits encore fort étendus ; & des prétentions encore plus vaſtes. Quelle différence entre la Capitulation de Charles V. & celle des derniers Empereurs !

Comment donc cette autorité a-t-elle été dans la ſuite reſſerrée, par des loix irrévocables, dans les limites étroites que lui preſcrivent aujourd'huices *pacta conventa*, auxquels on a donné le nom de Capitulations ? Je l'ai déja dit, Charles V crut pouvoir profiter de la diviſion que produiſoit la différence des opinions. Il fit faire des loix pénales contre les Luthériens, il ſe flatta que leur exécution rigoureuſe étendroit ſes prérogatives. Il étoit à la tête de l'Empire : il ſe mit à la tête d'une ligue ; il ne fit pas attention que les Princes doivent avoir des ſujets & non des partiſans. Qu'arriva-t-il, Monſieur ? Il excita des défiances dont les traces ne ſont point

encore effacées. De nouvelles vexations firent imaginer de nouveaux remparts pour s'en mettre à couvert. Les deux Ferdinands acheverent de ruiner ce qui leur reſtoit de pouvoir, par les mêmes moyens qui avoient déja ſi mal réuſſi à Charles V, & rendirent néceſſaires les Traités de Weſtphalie, qui fixant pour jamais la qualité & les droits du chef de l'Empire, firent diſparoître juſques aux moindres équivoques, à la faveur deſquelles il eût pû éluder les loix. C'eſt alors qu'il fut formellement décidé que les Etats étoient vaſſaux de l'Empire & non de l'Empereur, que le Chef de ce vaſte Corps ne pouvoit rien ſans les membres, & que la qualité de Juge qu'il exerce ne lui attribuoit aucun genre de Souveraineté. C'eſt alors que fut univerſellement reconnue la ſupériorité territoriale des Princes & des Etats; c'eſt depuis cette époque que

les Capitulations ſont devenues d'Election en Election, plus ſtrictes & plus ſévéres.

Voilà, Monſieur, quels ont été les effets de cette imprudente ambition, qui porta les Empereurs à perſécuter les Proteſtans. Comment peut-on imaginer que cette Cour de Vienne à qui l'on doit ſuppoſer des vues pour l'avenir & quelque connoiſſance du paſſé, veuille entrer dans une route, où elle ne verra de tous côtés que des débris de ſon pouvoir, & où ſubſiſtent encore non-ſeulement les écueils qui firent échouer Charles V & Ferdinand III, mais les barriéres même que l'on éleva pour s'oppoſer à l'ambition de leurs ſucceſſeurs ?

Prenez-y garde en effet, Monſieur, ces Empereurs avoient pour eux des reſſources qui manquent aujourd'hui à la Cour de Vienne, & n'avoient point tous les obſtacles

que

que celle-ci rencontreroit néceſſairement.

Du tems de Charles V. la tolérance en matiére de Religion n'étoit point encore loi de l'Empire. L'Empereur dans des Diétes dont il étoit le maître, faiſoit prononcer des loix ſevéres contre les partiſans de la Religion Evangélique. Il les exécutoit enſuite par ſes décrets & par ſes armes. Tout ſembloit favoriſer ſes vûes ; les préjugés de ce ſiécle peu éclairé, le zéle outré des Catholiques, l'autorité des Papes, qui plus entreprenante & plus aveuglément reſpectée, décidoit encore que l'on devoit pourſuivre à main armée celui que leur foudre avoit frappé.

Le ſiécle eſt revenu de ces préjugés formidables : en conſultant la raiſon on s'eſt raproché des maximes de l'Evangile : les Papes plus Paſteurs qu'ils ne l'étoient alors, ont

abandonné leurs prétentions & ont ceſſé de commettre inutilement une autorité reſpectable, tant qu'elle ſe contient dans ſes bornes ; incapable de nuire dès qu'elle les franchit ; & toujours impuiſſante pour déranger l'ordre du gouvernement civil ou politique. L'Empereur n'eſt plus le maître de faire des loix contre les Proteſtans ; celles qui autoriſent leur Religion, celles qui la mettent à l'abri des peines civiles ſubſiſtent dans toute leur vigueur : le zéle perſécuteur ne peut faire un pas aujourd'hui, qu'il ne choque les conſtitutions les plus ſacrées & les plus inviolables. Quoi, Monſieur, l'Impératrice beaucoup moins puiſſante que ſes ancêtres, entreprendra de détruire un ouvrage que tant de retranchemens environnent, & qui reſiſta ſans eux aux entrepriſes & aux efforts de Charles V, de Ferdinand II & de Ferdinand III !

L'expérience des siécles passés lui apprend donc, Monsieur, que loin que la persécution puisse être un moyen d'augmenter son pouvoir, c'en seroit un infaillible pour le détruire, pour exciter contre elle les ligues les plus redoutables, pour réveiller la haine de ses voisins, en un mot, pour rendre à jamais odieuse cette nouvelle maison d'Auriche dont elle ne cherche à préparer la gloire qu'en lui gagnant l'amour des peuples.

En voulez-vous une preuve frappante, Monsieur? interrogez la conduite du Roi de Prusse lui-même. Pourquoi cherche-t-il à exciter l'allarme des Protestans? Pourquoi nous peint-il l'Impératrice comme méditant leur ruine? De bonne foi est-ce attachement sincére pour la Confession d'Ausbourg, qui le fait parler ainsi? Est-ce zéle pour le culte de ses Peres? est-il lui-même pénétré de cette crainte religieuse qu'il veut

inſpirer ? Il ſeroit ſans doute faché que les gens ſages le cruſſent ; mais il lui importe de rendre la Cour de Vienne odieuſe. Or, ſi des bruits vagues, ſi des diſcours en l'air peuvent produire cet effet, que pourroit-il attendre de faits qui juſtifieroient cette imputation ? Donc l'intérêt même de l'Impératrice, autant que ſes vertus & ſon caractere, s'oppoſe au plan qu'on affecte de ſuppoſer.

Cette matiére eſt vaſte, Monſieur, ma lettre eſt déja longue, & je n'ai ébauché qu'une partie de mes preuves : je continuerai cette diſcuſſion dans ma premiére lettre : l'objet que je traite, eſt aſſez important pour qu'il faſſe le ſujet de plus d'un entretien. Je ne veux reprendre mon hiſtoire des troubles de l'Allemagne qu'après avoir épuiſé l'article des terreurs par leſquelles on voudroit rendre les diviſions plus cruelles, & les haines plus ſanglantes.

Je ſuis, Monſieur, &c.

L'OBSERVATEUR HOLLANDOIS,

OU

TRENTE-NEUVIÉME LETTRE

DE M. VAN**

A M. H** DE LA HAYE,

Sur l'état présent des affaires de l'Europe.

A LA HAYE.
1758.

Faute d'impreſſion qui s'eſt gliſſée dans la trente-huitiéme LETTRE.

Page 19. ligne 1. Pourquoi le maſſacre de Vaſſy qui recommença les troubles ? Fut-il &c. *liſez*, Pourquoi le maſſacre de Vaſſy qui recommença les troubles, fut-il &c.

TRENTE-NEUVIÉME LETTRE

DE M. VAN**

*A M. H** DE LA HAYE.*

A Paris ce 25 Mars 1758.

A L'expérience des siécles passés se joint, Monsieur, la connoissance de l'état actuel de l'Allemagne. Il ne peut être ignoré par le Conseil de Vienne; & quand la modération de l'Impératrice Reine ne viendroit point elle-même au secours des loix qui prescrivent la tolérance à ses Ministres; il faudroit qu'ils fussent trompés par l'illusion la plus grossiere, s'ils se flattoient que l'on pût aujourd'hui augmenter le crédit de la Maison d'Autriche, en persécutant les Protestans.

Si la Religion fut le voile dont on se servit autrefois en Allemagne, pour couvrir les atteintes que l'on vouloit donner aux droits des Princes de l'Empire; il étoit naturel que ceux-ci, qui ne défendoient réellement que leur liberté politique, écrivissent aussi sur leurs drapeaux, qu'ils combattoient pour la foi de leurs peres. Ainsi le Parti qui voulut opprimer, forma lui-même celui qui ne chercha d'abord qu'à se défendre, & ces deux Partis une fois existans, & trop long-tems perpétués par les ruses de la politique & de l'ambition, veillent l'un sur l'autre avec une attention qu'il est impossible de tromper, & toujours dangereux de réveiller.

Elle subsiste donc encore, cette ligue formée par la convention de Smalkalde, & fortifiée par tant de Traités postérieurs. Elle a un Chef, elle a des Membres puissans, elle est en état de lever des armées pour

la cauſe commune ; & ce qui eſt ſans doute un défaut dans la conſtitution politique, devient une nouvelle barriere, qui arrêtera toujours les entrepriſes téméraires de quiconque voudroit s'arroger le droit de dominer ſur les eſprits, & de maitriſer les conſciences.

Vous le ſavez, Monſieur, les Etats de l'Empire aſſemblés à la Diette, déliberent en commun ſur toutes les affaires qui n'intéreſſent que l'adminiſtration politique & le gouvernement général de l'Allemagne. La pluralité des ſuffrages dans chaque Collège forme la déciſion, & néceſſite la direction du corps entier.

S'éleve-t-il quelque queſtion qui paroiſſe avoir le moindre rapport à la Religion ? Ce Corps reſpectable, ce Corps ſi puiſſant, lorſque tous ſes Membres concourent au même but, ſe diviſe néceſſairement. Deux phantômes d'intérêts oppoſés, deux

différentes manieres d'enviſager les objets forment ſur le champ deux Partis. Ce n'eſt plus ce Congrés majeſtueux, que l'Ambaſſadeur de Pyrrhus eût comparé à une aſſemblée de Rois, avec plus de juſteſſe qu'il n'y compara le Sénat de Rome : ce n'eſt plus ce vaſte Tout dont les Parties intimement liées ſont capables de réſiſter aux attaques les plus vives : ce n'eſt plus cette nombreuſe Famille qui trouve ſa propre gloire dans celle du pere commun. Ce ſont deux ligues qui s'obſervent, deux factions qui ſe haïſſent, deux partis qui craignent des piéges qu'on ne leur tend point. Une partie des Membres de l'Empire ne voit plus dans le Chef de la République Germanique qu'un Adverſaire ſecret, dont l'éclat les offuſque, & dont le pouvoir peut les enchaîner. Une terreur panique, excitée par des ſoupçons ſiniſtres, ſuſpend la crainte des dangers les plus réels, & les

précautions que ceux-ci exigent, ne ſont que trop ſouvent retardées par l'inquiétude que cauſe à chaque Membre un péril imaginaire. L'une & l'autre Ligue a donc alors ſon Aſſemblée & ſa Délibération particuliere; & un uſage introduit dans des tems malheureux; mais dont les défiances qui ſe ſont perpétuées ont fait une loi, arrête pour un tems l'effet de cette loi ſi ſage, qui regle la forme des délibérations communes.

C'eſt cet uſage dont n'abuſe que trop ſouvent l'ambition, lorqu'elle veut troubler la tranquillité publique. Quel eſt le Prince, qui, formant un projet, qu'une délibération commune proſcriroit à l'unanimité des ſuffrages, ne trouve dans ſa propoſition un rapport chimérique avec l'intérêt de la Religion, & ne cherche par cet artifice à exclure de la délibération, tous les Etats dont il craint la contradiction? C'eſt alors

que l'intrigue eſt ſubſtituée à l'examen,& que les paſſions particulieres prennent la place de l'amour de la patrie. Là fermentent les jalouſies, là s'échauffent les haines, là veillent les ſoupçons, là ſe tourmentent & s'agitent les défiances. Bien tôt tous ces monſtres ſe réuniſſent, le Fanatiſme les raſſemble, l'ambition les conduit : elle trompe l'homme de bien, elle entraîne le foible, elle rit de la crédulité des peuples, elle finit par répandre leur ſang.

Qu'il y ait trois Religions en Allemagne ; c'eſt un mal, & le Proteſtant en convient comme le Catholique : mais c'eſt un mal dont Dieu ſeul connoît le reméde ; c'eſt un mal qui par ſa nature eſt au-deſſus des ſecours humains ; que la violence a toujours aigri ; auquel la raiſon défend d'appliquer le fer & le feu, & que les loix qui ne veillent qu'à l'ordre extérieur & public, ont regardé comme hors de leur portée.

Mais que ces Religions forment deux partis ; je le dis avec tout homme ſage, religieux & citoyen, c'eſt un mal que la raiſon humaine peut guerir, parce que ſes principes ſuffiſent pour nous en garantir ; c'eſt un mal que la Religion détruiroit, ſi elle étoit écoutée; c'eſt un mal enfin que la ſaine politique devroit peu à peu travailler à faire diſparoître, loin de chercher à l'aigrir & à l'envenimer.

Loin de moi, Monſieur, cette indifférence criminelle, qui ſe parant du beau nom de Philoſophie, regarde tous les cultes comme égaux, ſe fait à elle-même ſes principes, & place ſur la même ligne les vérités les plus importantes & les erreurs les plus pernicieuſes.

Oui, Monſieur, le Prince doit avoir une Religion, parce que, comme homme, il eſt un être intelligent & libre ; il en doit avoir une, parce que, comme Souverain, il doit à ſes peuples l'exemple de

toutes les vertus : mais ſemblable aux loix dont il eſt & l'Auteur & & le premier Miniſtre, il ne voit, il ne punit dans ceux qui ſont ſous ſon Empire, que l'infraction des Reglemens deſtinés à maintenir l'harmonie extérieure & civile. Le fonds de notre cœur, cette partie de nous-mêmes qui voit la vérité, qui s'entretient avec elle, qui la regarde comme le ſeul bien que la violence ne puiſſe lui ravir, mais qui quelquefois auſſi prend pour elle le phantôme impoſteur qui lui eſt préſenté ; notre ame n'eſt que ſous la main de Dieu, le roi des eſprits & le dominateur des volontés.

Pourquoi donc ces eſprits deviendroient-ils ennemis, lorſqu'ils ſe partagent dans leurs opinions ? Pourquoi les loix humaines qui ne puniſſent point la mauvaiſe volonté lorſqu'elle demeure cachée dans le cœur, traîteroient-elles avec plus de ſévérité l'erreur qui n'attaque ni ne trouble l'harmonie des Etats &

Pourquoi tenteroient-elles inutilement de tranſporter dans la ſphere des eſprits à laquelle préſide ſeule & immédiatement l'Intelligence du Souverain Etre, un ordre uniquement deſtiné à regler l'univers viſible qui leur eſt ſoumis ?

La diverſité des Religions peut donc former en Allemagne pluſieurs opinions ; elle peut autoriſer différentes manieres d'adorer, mais elle ne peut produire par elle-même deux intérêts oppoſés ; parce que l'intérêt du Corps Germanique a toujours néceſſairement pour but le bon ordre extérieur & la pratique conſtante des loix, biens précieux, avantages fondés ſur la ſageſſe de l'adminiſtration, & auxquels la différence des dogmes ne pourra jamais donner atteinte.

Plût à Dieu qu'il me fût permis de le dire à tous ces Princes, à tous ces Etats aſſemblés à Ratisbonne ; plût à Dieu que je puſſe le

répéter ſans ceſſe avec ce zèle de citoyen qui doit être le même dans tous les hommes, ſous quelque gouvernement qu'ils ſoient nés ! Oui, Princes, quoi qu'en diſent ces hommes inquiets, qui ne cherchent que trop ſouvent & trop efficacement à jetter la diviſion parmi vous : ce n'eſt point de la Religion qu'il s'agit dans ces aſſemblées particulieres, où l'on prépare les objets que l'on voudroit ſouſtraire à la délibération du Corps Germanique : la Religion eſt dans votre cœur ; elle eſt dans l'ame des peuples ; mais elle y eſt tranquille ; elle adore, elle ne hait point. Ce ſont mille paſſions tumultueuſes qui font entendre autour d'elle leurs cris effrayans. Faites taire leurs voix inſenſées ; arrêtez la violence de leurs mouvemens ; il ne vous faut pour cela que le ſecours des loix. Catholiques & Proteſtans ; ici votre intérêt ſe réunit, parce que ces loix

ſages veillent également à la ſureté des uns & des autres. Pourquoi ſe diviſer ? Pourquoi des Congrés ſeparés, lorſque les mêmes vûes doivent vous animer ? Voulez-vous définir des dogmes ? A la bonne heure: je conſens que chaque religion ait ſon ſynode. Mais s'il s'agit de prendre des meſures relatives au gouvernement politique; s'il s'agit de maintenir la paix, de prévenir la guerre, d'écraſer le germe des projets funeſtes à votre liberté. Princes, rappellez-vous que vous avez tous le même but, que quelque religion que vous profeſſiez, elle ne vous ſuggere point des maximes parricides; que vous êtes tous vaſſaux du même Empire, membres du même corps, freres par la loi naturelle, concitoyens par la conſtitution du gouvernement qui vous unit.

Voilà, Monſieur, voilà ce que la raiſon, ce que la religion, ce qu'une meilleure politique feront quel-

que jour entendre aux Miniſtres de la Republique Germanique. Qu'elle ſe conduiſe ſur ces principes ; ſa conſtitution invulnerable étouffera ſans effort les diſcordes naiſſantes dans ſon ſein : elle bravera les attaques de ſes ennemis étrangers : elle préſentera éternellement à l'univers le magnifique ſpectacle d'une union indiſſoluble entre la liberté & l'autorité.

Avouons-le, Monſieur, ce tems n'eſt point encore venu, & les efforts de la Cour de Berlin, quelque Philoſophes que puiſſent ſe dire ſes Miniſtres, ne hâtent point les progrès de cette Philoſophie ſi eſſentiellement liée avec la religion. Les partis ſubſiſtent & ne s'allarment que trop aiſément : cette ligue de Princes confédérés, qui paroiſſant défendre leur foi à laquelle la Cour de Vienne n'a jamais ni voulu ni pû donner atteinte, ont réellement défendu leur liberté &

leurs droits contre des tentatives que l'on eſt aujourd'hui bien éloigné de renouveller ; cette ligue, Monſieur, eſt auſſi puiſſante que jamais. La religion eſt encore pour elle le mot de ralliement, que deux de ſes membres ne prononcent que trop ſouvent. Les Cours de Londres & de Berlin y entretiennent à fraix communs les reſtes de cette vieille animoſité contre la maiſon d'Autriche, malheureuſes traces des diſcordes qui troublerent le ſeiziéme ſiécle.

Je ſais que ce reſſentiment diminue de jour en jour ; c'eſt à la juſtice & à la modération des Princes Autrichiens, à diſſiper entiérement ces veſtiges funeſtes. Mais les forces de cette ligue puiſſante ſont-elles diminuées dans la même proportion que les cauſes qui l'ont formée ? Comparez, Monſieur, ce qu'elle eſt aujourd'hui & ce qu'elle fut autrefois. Heureuſe de pouvoir alors ſe défendre, el-

le doit être en garde aujourd'hui contre la tentation d'attaquer, & contre les entrepriſes dans leſquelles on voudroit l'engager. Du tems de Charles V. avoit-elle pour membres des Rois capables de faire tête ſeuls au reſte de l'Allemagne, & aux principales Puiſſances de l'Europe ?

A ne juger que par le Collége Electoral, du parallele des forces que les Proteſtans peuvent mettre ſur pied, avec celles que les Catholiques ſont en état de leur oppoſer : je vous demande, Monſieur, ſi vous mettrez en comparaiſon les contingens que doivent fournir les Electeurs Eccléſiaſtiques, ou même l'Electeur de Baviére & le Prince Palatin, avec ces armées formidables que le Roi de Pruſſe & le Roi d'Angleterre peuvent entretenir dans tous les tems. Dans l'évaluation des forces reſpectives des deux partis, pour combien compterez-vous cette multitude de

Prélats

Prélats & d'Abbés dont les places en tems de guerre ſont toujours au premier occupant, & dont les troupes peu aguerries, ſont plûtôt une décoration pour le Prince, qu'un ſecours ſur lequel il puiſſe lui-même compter ? A combien montoit dans la derniere campagne l'armée de l'Empire, dans laquelle étoient entrés les contingens de pluſieurs Etats Proteſtans, qui s'en ſeroient certainement ſéparés, ſi les allarmes que le Roi de Pruſſe veut leur donner, leur avoient paru fondées ? La Cour de Vienne eſt donc pour ainſi dire la ſeule Puiſſance, dont les forces puiſſent dans la balance, former un contrepoids à celles que la ligue Proteſtante peut aujourd'hui faire mouvoir quand elle le voudra.

Mais les Etats de la Maiſon d'Autriche trop éloignés les uns des autres ne diviſent-ils pas néceſſairement ſes forces ? Les troupes qu'elle

peut faire agir, auront-elles jamais cette activité rapide que donne aux ſiennes, dans un pays moins étendu, un Prince qui s'étend, frappe & écraſe avant même que l'on ait pû conjecturer ſes projets ? La Cour de Vienne en peut-elle former aucun, qui ne ſoit apperçu long-tems avant que l'exécution en ſoit préparée ? Les marches de ſes troupes des Pays-Bas en Allemagne, & d'Italie en Bohême n'exigent-elles pas des paſſages, dont les Puiſſances intermédiaires ne manqueroient jamais de lui demander le motif, ſi quelque indice annonçoit un plan deſtructeur de la Religion Evangélique ? Réuniſſez contre la Maiſon d'Autriche qui ſeroit ſeule, dès qu'elle auroit formé le deſſein d'opprimer, réuniſſez, Monſieur, & les forces du Roi de Pruſſe dont l'Europe connoît aujourd'hui la valeur, & les tréſors de l'Angleterre toujours diſtribués par les mains de

l'Electeur de Hanovre, & les troupes que ce Prince peut fournir : ajoutez-y les Hessois, la Saxe le premier des Etats Protestans, qui aujourd'hui opprimé par le prétendu Défenseur de la Religion Evangélique, seroit alors excité par sa Religion en péril & lié par ses sermens : joignez-y encore tant d'autres Etats Protestans, qui pour cette fois n'ont point été trompés par la Cour de Berlin, mais qui se réuniroient à elle, si la Religion étoit menacée, & jugez, Monsieur, de l'inutilité des efforts qu'oseroit tenter la Cour de Vienne contre tant d'adversaires puissans, dont elle se feroit autant d'ennemis irréconciliables, si elle attaquoit le culte des peuples.

Soutiendroit-elle seule ce choc redoutable ? De qui cependant, Monsieur, implorcroit-elle le secours ? Les Etats Catholiques d'Allemagne ne sentiroient-ils pas les

premiers, que la Religion ne pouvant fournir un motif pour opprimer, leur propre intérêt les oblige à demeurer neutres & à ne point favoriſer des entrepriſes dont ils pourroient par la ſuite devenir eux-mêmes les victimes? La France à qui il importe de ne plus laiſſer affoiblir la Maiſon d'Autriche, a-t-elle donc intérêt de lui faire recouvrer ce pouvoir formidable, auquel le Cardinal de Richelieu crut devoir donner des entraves? Suppoſera-t-on que la Suéde puiſſe trahir ſes ſermens & abandonner ſa Religion? Et la Ruſſie doit-elle travailler à détruire cette ligue qui, dans l'Empire Germanique, peut lui ſervir à elle-même de rempart?

Oui, Monſieur, tous les Souverains de l'Europe auroient intérêt de défendre les Princes Proteſtans d'Allemagne, s'il étoit poſſible que la Cour de Vienne formât le

projet de les ſubjuguer. Mais dans ce cas-là, la Maiſon d'Autriche n'auroit elle même à craindre qu'une défenſe qui rendroit ſes vûes inutiles ? De nouvelles pertes ne puniroient-elles point des tentatives injuſtes & l'infraction des loix les plus ſacrées ?

Tel eſt, Monſieur, l'état de l'Allemagne, tel eſt l'intérêt de ſes Princes, telles ſont les reſſources promptes & puiſſantes qu'ils trouveroient, ſi l'Impératrice, qui travaille à les raſſurer par ſa modération, leur inſpiroit de nouvelles allarmes par ſon ambition. Ainſi, Monſieur, ſi les Ecrivains Pruſſiens en ſont crûs, il ſera vrai de dire que la Cour de Vienne, qui, ſelon eux, en veut à la liberté des peuples, veut pour les encourager à la défendre, commencer par leur arracher leur Religion. Ce ſera peu pour l'Impératrice d'exciter leur haine en les dé-

pouillant de leurs droits, il faut par prudence commencer par les avertir de ce projet, il faut leur fournir des motifs de fureur en détruiſant leur culte. Quelle étrange politique, ces hommes d'Etat ſi éclairés prêtent-ils donc aux Miniſtres de Vienne, qu'ils nous dépeignent comme ſi artificieux ? Ce Conſeil dont on prétend que l'Europe doit craindre les démarches ſouterraines, ſeroit aſſurément bien mal-à-droit, s'il avoit enfanté le ſyſtême qu'on lui ſuppoſe.

Voilà pourtant ce que l'on a vû clairement à Berlin : voilà ce que certifient toutes les Excellences Pruſſiennes dans les différentes Cours où elles réſident. Il faut avouer que ces Meſſieurs ont des vûes bien ſupérieures ; car en vérité ils apperçoivent des choſes dont qui que ce ſoit ne s'eſt douté juſqu'ici.

Mais non, Monſieur, ils ne les voient point. Ils débitent ce qu'ils ne croient point eux-mêmes. Ils parlent pour le peuple, & où les hommes ne ſont-ils pas plus ou moins peuple ? Ils reſſemblent à ces gens qui haranguent dans les rues, & qui le ſoir ſe mocquent en ſecret des ſuccès de leur éloquence.

Pour moi, Monſieur, ſi je venois jamais à prêter à la Maiſon d'Autriche les vûes ambitieuſes dont on l'accuſe, je ferois un raiſonnement entiérement oppoſé à celui que les Miniſtres Pruſſiens préſentent ſous tant de faces. Je dirois : La Cour de Vienne veut envahir ; mais certainement elle n'a aucun projet de convertir. Donc elle cachera ſes vûes ſous les apparences de la plus parfaite modération. Que lui fait la diverſité des cultes qui partagent l'Allemagne ? Eſt-il bien important pour elle d'é-

clairer les esprits sur les dogmes qu'ils doivent croire ? L'Impératrice du haut de son Thrône, aspire-t-elle à la direction des ames ? Est-ce au Ciel qu'elle veut conduire tous les peuples sur lesquels elle veut usurper une injuste domination ? C'est un soin dont Dieu ne l'a point chargée, & qu'elle laisse aux Ministres auxquels il a confié son autorité sur les ames. De-là je conclus qu'avant que de conquérir des Provinces, elle voudra commencer par gagner les esprits. Elle ne peut subjuguer chaque Etat que l'un après l'autre ; donc elle se gardera bien d'attaquer un intérêt qui les réuniroit tous. Elle imitera les Romains, qui lorsqu'ils vouloient ajouter le Royaume d'un petit Souverain aux immenses possessions de la Republique, ne commençoient point par heurter les préjugés de

la nation, & qui lorſqu'ils l'avoient ſoumiſe, loin de lui enlever le culte de ſes Dieux, lui laiſſoient même ſon gouvernement & ſes loix. L'Impératrice imaginera donc différens prétextes d'invaſion, mais elle reſpectera la Religion des pays où elle ne cherchera que de nouveaux ſujets. Elle accordera même à ce culte qui n'eſt point le ſien, les priviléges les plus étendus ; on aimera ſon gouvernement ; ſon joug ſoumettra les peuples, mais ne les irritera point. On le portera ſans chercher à le briſer, & il ne commencera quelque jour à s'appeſantir, que lorſqu'il ſera impoſſible de s'y ſouſtraire.

Je vous avoue, Monſieur, qu'en liſant les écrits Anglois & Pruſſiens deſtinés à jetter l'épouvante parmi les Proteſtans, j'ai été d'abord étonné que leurs auteurs n'aient pas choiſi ce plan. Il s'accordoit du

moins avec le ſyſtême de modération, qui depuis long-tems paroît être celui de la Cour de Vienne ; mais après tout dès que ces Meſſieurs alloient au même but, n'étoit-il pas juſte qu'on les laiſſât maîtres de la route ?

Cependant en refléchiſſant ſur le véritable objet que ſe propoſe le Roi de Pruſſe, on verra qu'il eût été manqué en partie, ſi ſes Ecrivains euſſent voulu rendre hommage à la vérité des faits, & ſe contenter d'en tirer de fauſſes inductions. Il ne s'agiſſoit pas tant de prouver que l'Impératrice étoit ambitieuſe, que de remuer les eſprits par quelques-uns de ces motifs qui les emportent ſouvent ſans leur donner le tems de refléchir.

» Elle en veut à mes Etats : elle » veut recouvrer ſa Siléſie. Si je » n'entre bien vîte en Bohême, ſi » je ne détruis tout ſe qui ſe ren-

» contrera ſur mon paſſage, fût-ce
» l'Etat de mon Allié, je cours riſ-
» que d'être attaqué d'ici à deux
» ans. Voilà ce que S. M. Pruſſien-
ne pouvoit dire; voilà ce qu'elle a
dit d'abord, & ce qu'elle a répété
cent fois, toujours avec des tour-
nures nouvelles, accompagnées de
quelque citation peu fidéle de Gro-
tius. Mais ce Prince s'eſt apperçu
qu'on ne le croyoit pas. Bien des
gens prenoient la liberté de lui ré-
pondre: » Ne pouviez-vous atten-
» dre du moins que ces projets fuſ-
» ſent un peu plus apparens? Fal-
» loit-il commencer par faire des
« maux horribles à votre patrie dans
» la crainte, peut-être imaginaire,
» d'une injuſtice dont le projet, ſui-
» vant vous-même, n'étoit point en-
» core ſorti du cabinet de Vienne? Ne
» pouviez-vous par recourir aux loix
» de l'Empire? Si leur ſecours vous
» étoit refuſé, ne deviez-vous pas

» compter ſur celui de vos Alliés ;
» parmi leſquels la France elle-
» même tenoit le premier rang ?
» Preſque toute l'Europe eût été
« obligée de ſe liguer en votre fa-
» veur, ſi l'Impératrice eût eu l'im-
» prudence de vous attaquer ; &
» vous avez mis preſque tous ſes
» Princes contre vous en précipi-
» tant vos démarches, en attaquant
» bruſquement une Puiſſance, par-
» ce que vous avez crû qu'elle vous
» regardoit d'un mauvais œil ; en-
» fin en ruinant & en chaſſant de ſes
» Etats un Electeur votre ami, qui
» ne vouloit que la paix & vous
» offroit ſes Places pour sûreté.

Que répondre, Monſieur, à de pareils argumens ? La froide raiſon ne ſe chargeoit point de les réfuter, elle reconnoiſſoit ſon inſuffiſance. Il a donc fallu ſe paſſer d'elle, & avoir recours à l'enthouſiaſme. Il a fallu frapper les imaginations,

puiſque l'on ne pouvoit convaincre les eſprits. On a crû pouvoir prendre le ton de ces défenſeurs d'Iſrael qui protegeoient de leur bouclier la Nation ſainte contre les entrepriſes du profonateur Antiochus. Ecoutez les Prophétes de Berlin : tous les échos d'Angleterre vont leur répondre.

Princes & peuples Proteſtans, on veut renverſer vos temples & établir l'idole du Papiſme ſur les débris de vos autels. Un de nos Princes vient de lui rendre hommage. Un Comte de l'Empire, quel horrible attentat ! a eu la hardieſſe ſacrilege de faire conſtruire dans ſes Etats un Convent de Capucins. Pleurez, Tribus fideles, pleurez ſur les ruines de Jeruſalem. Ce n'eſt pas aſſez, armez-vous pour la défendre. Répandez votre ſang ; verſez celui des profanateurs. La liberté de vos conſciences, le maintien de votre Religion ſont à ce prix.

Voilà, Monſieur, l'équivalent des graves exhortations que l'on fait à tous les Proteſtans d'Allemagne. Leur préſente-t-on des faits ? Non, ils ſeroient ſujets à contradiction ; mais le peuple ne réplique point à de grands mots débités avec enthouſiaſme par un Miniſtre dont on a payé le zèle ou perſuadé la crédulité. Les femmes de bien pleurent ſur le danger de la Religion, les vieillards levent les mains au ciel, les enfans maudiſſent les armées de l'Impératrice & de la France.

Que le Roi de Pruſſe y prenne garde. L'enthouſiaſme doit produire un effet violent, ſubit & rapide ; s'il laiſſe à la multitude le tems de la refléxion, il devient ridicule & n'excite que le mépris : le fanatiſme eſt une ivreſſe dont il faut profiter dans le moment. Après tout, ce ne ne ſont point des femmes, des enfans, des miniſtres que Sa Majeſté

Prussienne doit mener au combat. Ces braves Allemands, auxquels elle veut faire prendre les armes, ont le sens droit, la tête reposée, une méditation froide, & des connoissances plus étendues que l'on ne pense. C'est à eux que je m'adresse, & je leur demande ce que gagneroit la Cour de Vienne à les persécuter, parce qu'ils sont Protestans ? Qu'ils lisent l'histoire, qu'ils se rappellent les évenemens, qu'ils examinent l'état actuel de l'Allemagne, ils conviendront avec moi que si quelque ennemi de la Maison d'Autriche pensionné par la Cour de Berlin, s'introduisoit dans le Conseil de Vienne, il devroit employer son éloquence à persuader à l'Impératrice, qu'elle peut aujourd'hui marcher sur les pas de Charles-Quint & renouveller les tentatives de Ferdinand II.

En France, Monsieur, la liberté du culte n'est point comme en

Allemagne autoriſée par une loi publique. Le Roi Très-Chrétien eſt le maître de ne permettre dans ſes Etats que celui qu'il profeſſe. C'eſt un droit eſſentiel à la pleine Souveraineté. Il eſt impoſſible à celle-ci de gêner les conſciences ; mais il lui eſt libre de proſcrire l'exercice public d'une Religion étrangere, comme il eſt libre à tous les Princes d'Allemagne d'écarter de leurs Etats tout culte que les loix publiques n'ont pas permis. Si les Empereurs Romains mériterent le nom de perſécuteurs, ce n'eſt point en défendant le culte public du Chriſtianiſme ; c'eſt en voulant forcer leurs ſujets chrétiens à rendre aux faux Dieux des adorations ſacriléges ; & l'on ne dira jamais que les Princes d'Allemagne perſécutent les Mahométans, quoiqu'ils ſoient fort éloignés de permettre à leurs ſujets d'embraſſer la Religion des Arabes, & de ſe bâtir des Moſquées.

quées. Ainſi de ce que la France n'autoriſe point dans ſes Etats la profeſſion extérieure de la Religion Proteſtante, on ne peut point en conclure qu'elle ſoit une Puiſſance perſécutrice. Or ſi elle ne perſécute pas ſes ſujets Proteſtans, quel motif pourroit jamais l'engager à méditer la ruine de la Religion Evangelique en Allemagne? Seroit-ce le fanatiſme? Il commenceroit par exterminer ce qui l'environne. Seroit-ce la politique? Quelle raiſon d'utilité pourroit déterminer la France à préparer la deſtruction de ſes propres Alliés, de ces Etats qui ne lui nuiſent point, qui ne peuvent que la ſervir, qu'elle a autrefois défendus contre l'oppreſſion, & qu'il lui eſt important de conſerver comme une digue capable d'arrêter une Puiſſance aujourd'hui ſon Alliée, mais qui deviendroit bientôt ſon ennemie, ſi elle vouloit uſurper ou conquérir?

Je rougirois, Monſieur, de répondre plus au long aux imputations qui regardent le Miniſtere François, & il me ſuffira de vous démontrer dans la ſuite que ſes démarches & l'eſprit qui paroît le guider, annoncent des principes bien différens de ceux qu'on lui ſuppoſe. Loin d'allarmer les Etats Proteſtans d'Allemagne, ils doivent au contraire leur inſpirer la plus entiere confiance & la plus parfaite ſécurité: revenons à la Cour de Vienne.

Je crois vous avoir prouvé, Monſieur, & par l'expérience du paſſé, & par la connoiſſance du préſent, que l'intérêt même de cette Puiſſance eſt de ſe conformer exactement aux loix de l'Empire, qui aſſurent la liberté de conſcience & l'exercice paiſible des trois Religions.

Je vous ai promis d'aller plus loin. On ne peut trop inſiſter ſur un objet auſſi intéreſſant pour l'Allemagne,

& je ne quitterai point le phantôme dont on fait un épouvantail, qu'il n'ait disparu même aux yeux du vulgaire.

Joignons donc, Monsieur, à l'expérience du passé, les refléxions que nous peuvent fournir les motifs même, que la Cour de Berlin prête à la Cour de Vienne. Je procéde de bonne foi; je consens que l'on me réfute, si cela est possible. Du moins ne me niera-t-on pas ce dilemme. Je crois qu'il renferme une division exacte.

Ou l'Impératrice ne veut que se maintenir dans l'état où l'ont laissée les derniers Traités, ou elle veut augmenter son pouvoir.

Dans le premier cas toutes les allarmes sont vaines, & les Orateurs que je combats ont inutilement prodigué leur éloquence.

Si au contraire l'Impératrice Reine a des vûes d'aggrandissement: quel peut être leur but? Quel ob-

jet ſe propoſe-t-elle ? Quelle marche preſcrira-t-elle à ſa fortune ? La Cour de Berlin va nous répondre. 1°. Elle veut faire l'aîné des Princes ſes fils, Roi des Romains, & perpétuer l'Empire dans ſa Maiſon. 2°. Elle veut augmenter ſes Etats & ſon crédit, au point de pouvoir un jour ſe rendre maîtreſſe de toutes les délibérations du Corps Germanique. 3°. Par-là elle viendra à bout d'augmenter peu à peu les prérogatives de l'Empereur & lui acquerra le pouvoir de violer impunément les capitulations qui fixent ſes droits. En eſt-ce aſſez, Monſieur ? Oui ſans doute, à moins qu'on ne veuille encore l'accuſer d'aſpirer à la Monarchie univerſelle.

J'aurois l'honneur d'embaraſſer l'Accuſateur de la Cour de Vienne, ſi je le ſuppliois reſpectueuſement de produire, je ne dis pas des preuves authentiques, mais ſeulement quelques indices de ce plan odieux.

Quiconque accuſe doit être prêt à prouver. A la bonne-heure que l'on n'exige pas d'un Prince, qui a cent mille hommes bien armés une preuve auſſi complette, qu'on la demanderoit à un particulier, ou, ſi vous voulez, à un petit Etat Germanique qui n'auroit pour lui que les loix. Mais après tout, ſi ce Souverain qui a cent mille hommes leur commande d'attaquer la Puiſſance qu'il accuſe, & ne juſtifie ſes démarches que par une plainte vague, ou tout au plus par ces grands mots ſi rebatus, *cela eſt évident*, *il eſt inconteſtable*; *tout l'univers connoît*, il ne convaincra perſonne; parce qu'une armée excellente pour détruire une ville ou pour gagner une bataille, ne peut rien pour prouver un fait. De-là je conclus, Monſieur, que quand avec de fauſſes clefs on auroit dû ſe faire ouvrir le Cabinet de Vienne, précaution qui a ſi bien réuſſi au Miniſtre Pruſſien, qui réſidoit à

Dreſde, un Mémoire ſigné de M. le Comte de Kaunitz ou de quelqu'autre Miniſtre Autrichien, prouveroit plus en quatre mots, que tous les Manifeſtes de Berlin en plus de cent pages, & toutes les armées Pruſſiennes en dix campagnes.

Mais, Monſieur, je ne veux point encore examiner ici la conduite des Miniſtres de Vienne. J'adopte tout; je conſens de me prêter aux viſions les moins raiſonnables. Je vous crois, Meſſieurs les Pruſſiens : vous avez lû dans l'ame de l'Impératrice.

Elle fera donc d'abord élire Roi des Romains le jeune Archiduc âgé de 17 ans. Et pour lui frayer le chemin vers cette dignité tant ſouhaitée, elle perſécutera les Proteſtans, elle travaillera à les priver de leurs droits, de leur liberté, de leur culte.

Combien de tems ces Meſſieurs donnent-ils à l'Impératrice pour exécuter ce rare projet ? Eſt-ce

l'ouvrage de dix ans ou celui de pluſieurs ſiécles ? Ces faiſeurs d'horoſcope, qui voient de ſi loin, devroient avoir pouſſé juſques-là leurs calculs. L'Impératrice attendra-t-elle pour propoſer au College Electoral d'aſſurer l'Empire à ſon Fils, que la Religion Proteſtante ſoit détruite en Allemagne, ou mêlera-t-elle cette propoſition aux efforts qu'elle fera contre la liberté du culte & la paix de la religion ?

Le premier cas, Monſieur, eſt une abſurdité, & la propoſition ne ſeroit pas faite de cent ans. Le ſecond ſuppoſeroit dans le Conſeil de Vienne la déraiſon la plus choquante : il ne ſe perſuadera jamais que pour réunir le ſuffrage des Princes d'Allemagne, il ſoit néceſſaire de commencer par les irriter. Il ne croira point que pour engager les Electeurs à donner leur ſuffrage à l'Archiduc, il ſoit prudent de leur annoncer une domi-

nation injuſte & des projets deſtructeurs.

J'ai toujours penſé, Monſieur, que la Puiſſance qui ſe trouve incommodée par les loix & qui ſouhaite de s'en débaraſſer, doit commencer par ſe juger elle-même & examiner ſi elle eſt aſſez forte pour les réduire en poudre. Si elle ne fait que les briſer, les éclats en ſont redoutables : ils tombent ſur la tête du prévaricateur & l'écraſent lui-même. Les débris de ces loix ſacrées ſe raſſemblent tôt ou tard. Tout concourt à les réunir, & malheur alors au bras téméraire qui leur a porté les premiers coups. L'Impératrice peut-elle d'un ſeul mot anéantir la religion Proteſtante en Allemagne ? Son ſouffle fera-t-il diſparoître cette foule d'Etats qui comptent parmi leurs droits les plus chers, la double liberté que les Traités de Weſtphalie leur ont aſſurée ? Qu'elle ſe hâte de tout ex-

terminer : qu'elle frappe, & que les peuples n'aient pas le tems de ſe reconnoître. Qu'elle couronne ſon Fils ſur les ruines de la liberté & de la religion. Mais ſi ſes propres forces lui refuſent ce que les loix lui défendent, ſi la moindre entrepriſe contre des droits ſi précieux doit lui attirer une réſiſtance univerſelle, doit multiplier les écueils dans ſa route & creuſer des précipices ſous ſes pas ; quel délire a jamais pû faire imaginer que pour le ſuccès d'un projet qui demande de l'union & du concert, elle veuille révolter l'Allemagne & diviſer ſes Princes, leur rendre odieuſe ſa Maiſon, exciter leurs craintes, réveiller leurs défiances, mettre enfin elle-même des obſtacles invincibles à une élection, qui eſt l'objet le plus cher à ſon ambition?

Inutilement nous repéte-t-on que la Maiſon d'Autriche ſe trou-

vant à la tête des Princes Catholique ; plus ceux-ci ſeront puiſſans en Allemagne, plus il y aura d'Etats intéreſſés à perpetuer ſon pouvoir. Cette objection n'eſt pas dictée par le zéle, elle eſt ſuggerée par la jalouſie. Prenez-y garde, Monſieur, dans la bouche de ceux qui la font, elle prouve, non que la Cour de Vienne veuille innover, mais qu'ils ont eux-mêmes intérêt de propoſer & d'exécuter des changemens.

La ligue Proteſtante en Allemagne eſt forte par ſes armes, puiſſante par ſes alliés, accréditée par le poids que ſes Membres peuvent donner à leurs négociations ; mais il lui manque une choſe : l'eſpérance de voir ſes Princes parvenir à l'Empire. On a diſputé beaucoup pour ſçavoir ſi un Souverain Proteſtant peut être élû Roi des Romains. Sur cette queſtion les opinions ont été partagées, & les

Publiciſtes ont enfanté des volumes. Dans le fait : les Empereurs ont tous été Catholiques : un obſtacle réel s'oppoſe à l'élection des Proteſtans. De neuf Electeurs, ſept ſont Catholiques.

Ainſi, lorſque la Cour de Berlin s'écrie que plus le nombre des Proteſtans ſera petit, plus le crédit de la Maiſon d'Autriche augmentera ; ce n'eſt point une crainte qu'elle manifeſte, c'eſt un chagrin qu'elle exhale. L'Electeur de Hanovre le partage avec elle, & il eſt vrai que pour ouvrir un chemin plus vaſte & plus facile à la fortune de ces deux Souverains, peut-être faudroit-il deux ou trois Electeurs Proteſtans de plus.

Mais ce n'eſt point l'Impératrice qui a formé la conſtitution Germanique : il ne s'agit pas de dreſſer le plan d'un nouveau gouvernement, il n'eſt queſtion que de maintenir l'ancien. Et ſi de l'aveu de ſes ri-

vaux, Sa Majeſté Impériale n'a pas beſoin d'y rien changer pour fonder les eſpérances de ſa Maiſon, ſi le nombre des Electeurs Proteſtans n'eſt point un obſtacle aux vûes qu'on lui ſuppoſe ; pourquoi lui prêter des deſſeins dangereux, dont l'iſſue lui pourroit être funeſte, & dont le ſuccès même lui ſeroit inutile ?

Si donc quelque Puiſſance avoit intérêt d'innover en Allemagne rélativement à la Religion, ce ſeroient certainement les Electeurs de Brunſwich & de Brandebourg, & ſi l'intérêt des Princes ſuffit pour autoriſer les ſoupçons contre eux, ils ne peuvent tomber que ſur les Cours de Hanovre & de Berlin : je n'aime point à en hazarder de téméraires ; mais j'ai encore très-préſens quelques écrits Anglois dont vous avez pû voir l'extrait dans nos Gazettes, & dans leſquels on prétendoit prouver de la meilleure foi du

monde que les Traités de Weſtphalie n'avoient formé qu'un tout très-imparfait, & qu'il falloit faire une réforme, je dirois preſque, une refonte générale du gouvernement Germanique.

Concluons de-là, Monſieur, que dans la bouche des Miniſtres de Berlin, craindre l'augmentation du pouvoir des Catholiques ne ſignifie autre choſe, ſi non ſouhaiter leur ruine. Ce n'eſt pas qu'on haïſſe leur Religion : je n'imputerai à Sa Majeſté Pruſſienne, ni ſuperſtition ni fanatiſme; mais cette Religion peut former quelque obſtacle à des projets cachés dont on ſe nourrit, & dont la perſpective eſt peut-être une des premieres cauſes de tous les malheurs de l'Allemagne. *Inde iræ.*

Oui, Monſieur, ſi la Providence deſtine la Couronne des Romains au jeune Archiduc, ſoyez perſuadé que l'Impératrice Reine ne devra

point cet avantage à ſa haine contre les Proteſtans. Juſqu'ici elle ne leur en a marqué aucune ; la ſaine politique lui conſeille au contraire de mériter leur confiance par ſa modération, & leur amour par ſa juſtice. Voilà déſormais l'unique plan qui puiſſe réuſſir à la Maiſon d'Autriche, & c'eſt auſſi celui qu'elle paroît vouloir ſuivre.

Je conſeille donc aux Ecrivains Pruſſiens de retourner leur raiſonnement ; car comme il ne leur eſt pas poſſible de prouver que la Cour de Vienne veuille perſécuter les Proteſtans pour perpétuer l'Empire dans la Maiſon d'Autriche ; il vaut beaucoup mieux qu'ils ſoutiennent que l'Impératrice veut aſſurer la Couronne à ſon Fils, pour avoir enſuite le plaiſir de perſécuter à ſon aiſe la Religion Evangelique : ce ſera toujours quelque choſe, que d'avoir forcé ces Meſſieurs à changer de

batteries. Je ne me flatte point d'avoir déconcerté toute leur dialectique. Ils m'attendent ſans doute avec des argumens plus déciſifs, & je veux bien riſquer encore quelques attaques. Avertiſſez-moi quand vous croirez que j'en aurai aſſez dit ſur cette matiere: Vous êtes juge des coups, daignez auſſi regler la durée du combat.

Je ſuis, Monſieur, &c.

L'OBSERVATEUR HOLLANDOIS;

OU

QUARANTIÉME LETTRE

DE M. VAN**

A M. H** DE LA HAYE,

Sur l'état présent des affaires de l'Europe.

A LA HAYE.
1758.

QUARANTIÉME LETTRE DE M. VAN**

A M. H** DE LA HAYE.

A Paris ce 15 Avril 1757.

VOUS n'avez pas beſoin, Monſieur, de m'exhorter à continuer l'eſpéce de diſſertation que j'ai commencée : j'aime à inſiſter ſur un objet auſſi utile. La guerre aura ſon terme. Les malheureuſes querelles qui agitent l'Europe, & ſur leſquelles vous m'avez habitué à refléchir, ſeront quelque jour oubliées, & mes Lettres auront le même ſort. Mais que ne puis-je graver ſur l'airain ces maximes de raiſon & d'équité, ſans leſquelles il n'eſt point de ſaine politique ? Les véri-

tés que j'ai cherché à vous retracer ſont de tous les tems & de tous les pays. Que ne puis-je augmenter encore le reſpect dû à la Religion Chrétienne, en prouvant qu'étrangere à tous les malheurs qui déſolent l'humanité, elle a apporté ſur la terre la paix & la juſtice ; que loin d'être deſtructive de la Société, elle en eſt le plus ferme lien & le plus ſolide appui ; que c'eſt elle enfin qui a réveillé dans tous les cœurs les principes du droit naturel que la barbarie des Conquérans ne cherchoit qu'à étouffer ?

Mais la mauvaiſe foi de ſes ennemis a toujours affecté de confondre avec les dogmes qu'elle enſeigne & les loix qu'elle preſcrit, les paſſions & les erreurs inſéparablement attachées à l'humanité. Pluſieurs Chrétiens ont été ſurperſtitieux ; l'impiété en a conclu que cette Religion ſi raiſonnable, ſi no-

ble, ſi ſublime, n'étoit qu'un amas de ſuperſtitions groſſieres. Quelques Princes religieux ont été perſécuteurs. Donc le Chriſtianiſme apprend à perſécuter : conſéquence auſſi injuſte qu'elle eſt fauſſe ; mais conſéquence trop favorable à l'irréligion pour qu'elle la laiſſât échapper.

J'ai donc eu raiſon, Monſieur, de commencer par démontrer que rien n'étoit plus ennemi de la perſécution que le Chriſtianiſme. C'eſt au caractere & non aux dogmes de Calvin que l'on doit attribuer le ſupplice du Novateur Servet. C'eſt aux préjugés d'un ſiécle ignorant, c'eſt aux paſſions des Princes, c'eſt aux intrigues de la politique & non aux maximes de la Religion, que les Proteſtans doivent imputer les perſécutions qu'ils ont eſſuyées.

Mais ſi la Religion ne peut jamais être un motif de renverſer les

loix, il ne reſtoit donc plus qu'à examiner ſi l'ambition & la politique, qui ne peuvent ſe la propoſer pour but, pouvoient aujourd'hui l'employer comme moyen ou comme prétexte.

Sous ce point de vûe, Monſieur, je crois vous avoir mis à portée de juger du véritable intérêt de la Cour de Vienne. Juſqu'à préſent il me paroît prouvé qu'un ſyſtême deſtructeur de la Religion Evangélique porteroit les derniers coups au pouvoir de la Maiſon d'Autriche.

Le déſir naturel que l'on peut ſuppoſer à l'Impératrice de procurer à ſon fils la Couronne des Romains, & de continuer la dignité Impériale dans ſa Maiſon, exige un plan de modération & d'impartialité totalement oppoſé à celui qu'on l'accuſe d'avoir formé. C'eſt encore une vérité dont vous avouez que je

vous ai convaincu. Avançons sur le plan que je me suis tracé.

La destruction de la Religion Protestante en Allemagne peut elle être un moyen d'augmenter les Etats de la Maison d'Autriche ? Faciliteroit-elle aux Empereurs l'infraction des capitulations qu'ils ont jurées ? Ce premier attentat les conduiroit-il à d'autres plus utiles à leur ambition ?

Ces questions que j'ai divisées en les annonçant, peuvent ici se réunir. Car comme cette double entreprise naîtroit de la même cause, supposeroit la même politique, exigeroit la concurrence des mêmes moyens ; si la persécution qui tendroit à anéantir le Corps Evangélique ne peut favoriser l'une, il est également sûr qu'elle ne pourra faciliter l'autre.

Prenez garde, M. qu'ici je suppose avec tout esprit raisonnable,

que l'ambition ſeule veut envahir : ce n'eſt point par des motifs de Religion qu'une Puiſſance cherche à étendre ſes frontieres ou à arrondir ſes Etats.

D'après cette obſervation, je demande aux politiques de Berlin, pourquoi cette ambition qui devore la Maiſon d'Autriche, en voudroit-elle davantage aux Etats Proteſtans qu'aux Catholiques ? Quel attrait la porteroit à envahir ce qui appartient à l'Electeur de Brandebourg plûtôt que les poſſeſſions de la Maiſon de Baviere ? Pourquoi ſuppoſer cette partialité dans une paſſion pour laquelle tout moyen d'acquerir eſt égal ? Quel eſt le Prince guerrier, qui, voulant étendre ſa domination aux dépens de ſes voiſins, a commencé par examiner ce que penſoient leurs Paſteurs, & leurs Théologiens ? La ſuperſtition n'eſt point la foibleſſe

des Conquérans. L'augmentation de leur puiſſance flatte leur orgueil ; le progrès de leur Religion n'échauffe point leur zèle. Ils renverſent tout ce qui peut faire ombrage à leur grandeur ; le culte que les peuples profeſſent ne formant aucun obſtacle à leurs projets, n'a rien à craindre de leur violence.

Sa Majeſté Pruſſienne peut elle-même, Monſieur, ſervir à juſtifier ce que j'avance. Ce Prince veut-il ſoulever les peuples, échauffer les eſprits, réveiller les factions ? Il careſſe les Proteſtans & maltraite les Catholiques. Ne veut-il que conquérir ou dépouiller ? Il ſe picque d'impartialité. La Saxe & la Bohême, les Etats du Duc de Mecklembourg & ceux de la Maiſon d'Autriche, les Catholiques & les Proteſtans, tout lui eſt égal.

Comment ſeroit-il donc poſſible, Monſieur, de perſuader au Corps

Germanique que la Maiſon d'Autriche ne voudroit augmenter ſes poſſeſſions qu'aux dépens des Etats de la Confeſſion d'Ausbourg, & que ſon avidité ſe croiroit obligée de laiſſer en paix les Princes Catholiques ? La Cour de Berlin ne peut prêter au Conſeil de Vienne que deux motifs. La Religion ou l'ambition. Or le premier ne prouve rien ; je crois vous l'avoir démontré : le ſecond devroit également allarmer & les Catholiques & les Proteſtans. Le moyen dans l'un & l'autre cas, de rendre une guerre de Religion vraiſemblable !

Je conviens avec vous que ce raiſonnement tend moins à juſtifier la Cour de Vienne, qu'à faire voir le ridicule des reproches qu'on lui fait. Je ne veux actuellement pour ſa défenſe que prouver la déraiſon de ſes adverſaires.

Que le Roi de Pruſſe diſe donc

tout ſimplement: » Elle eſt ambitieu-
» ſe, elle veut augmenter ſa domina-
» tion «. S'il prouve ſa propoſition par des faits, il allarmera tous les Etats d'Allemagne ſans diſtinction de Secte ni de Religion, & tous ſes Princes ſeront intéreſſés à demeurer unis pour la défenſe de leur liberté & de leurs droits. Mais s'il continue de dire: » Elle veut renverſer la
» Religion Evangelique, l'Aigle Au-
» trichienne doit couvrir de ſes aîles
» les Etats Catholiques, & dévorer
» les peuples qui ſuivent la Confeſ-
» ſion d'Ausbourg » ; il ne perſuadera perſonne, & la paix faite, il rira lui-même des belles raiſons par leſquelles il aura voulu prouver cette prédiction.

Attendez, répondra juſques-là le Miniſtre Pruſſien chargé de haranguer les Proteſtans à Ratisbonne: Il faut convenir que la politique & l'ambition ſont les premiers mo-

teurs du Conseil de Vienne. La Religion n'entre dans son plan que comme moyen. Or voici comment elle peut servir à ses vûes. La Maison d'Autriche est aimée des Etats Catholiques. Ils sont accoutumés à suivre aveuglément l'impulsion qu'elle leur donne. Les Protestans au contraire la craignent, la haïssent. Donc la Cour de Vienne a intérêt de détruire ceux-ci. Pour y parvenir, elle doit de plus en plus travailler à s'attacher les Catholiques; profiter de l'espéce d'animosité qui naît de la différence des partis. Lorsqu'à l'aide des Etats Catholiques elle aura réduit à rien le pouvoir de la Ligue Protestante, elle n'aura pas de grands efforts à faire, pour achever de se rendre l'arbitre du Corps Germanique; tous les suffrages lui seront acquis; sa domination sera pour jamais assurée.

Il me ſemble, Monſieur, que je prête à l'Orateur Pruſſien un diſcours aſſez ſpécieux. Qu'il médite tant qu'il lui plaira ; il ne fera que développer le raiſonnement que je viens de mettre dans ſa bouche ; & ſi je le détruis, il ne lui reſtera plus rien à dire.

Pour qu'il n'ait point à ſe plaindre, je commence par ſuppoſer tout ce qui eſt en queſtion. Je veux que l'Impératrice trouve dans la Ligue Proteſtante le ſeul obſtacle qui nuiſe à ſes projets. Doit-elle dès-là tenter de l'abattre ou de le détruire ? Pour décider cette queſtion, il faut moins examiner l'intérêt de l'Impératrice, que les moyens qu'elle a entre les mains : car s'il lui eſt impoſſible de détruire, il eſt imprudent d'attaquer ; à plus forte raiſon ſeroit-il inſenſé de le faire, ſi l'attaque même devoit doubler l'obſtacle qu'elle voudroit renverſer &

fortifier la barriere qu'elle auroit intérêt d'anéantir.

Je ne veux point revenir sur mes pas ni vous repéter ce que je vous ai dit dans mes dernieres Lettres : il me suffira ici d'en faire l'application & d'y ajouter quelques reflexions.

Et d'abord, Monsieur, quel est le Prince, quelle est la Société qui n'ait intérêt, qui ne désire même de détruire ou d'affoiblir tout ce qui s'oppose à l'augmentation de son crédit ? Je compare toutes les Puissances de l'Europe à ces tourbillons, qui dans le monde de Descartes se pressent & se résistent mutuellement. Cette activité qui fait la vie des Etats, tend par elle-même à chasser & à vaincre tout ce qui l'arrête. Elle n'est réprimée que par la ré-action de l'Etat voisin.

Ainsi tant que les Sociétés humaines ne seront point gouvernées

par des Anges, les Conseils des Souverains regarderont comme la premiere maxime de leur politique, qu'il faut chercher à augmenter la force de la Société à laquelle ils préſident. Les bons Rois ſeront ceux qui mettront pour bornes à ce déſir naturel les regles de la juſtice, & qui ne chercheront à étendre le pouvoir de leur Etat, que par des moyens qui puiſſent être approuvés avant que de réüſſir. C'eſt cette noble émulation reglée par l'équité, qui, dans les Sociétés particulieres, fait les grands hommes, & dans la Société univerſelle, forme les grands Rois. Le même deſir livré à lui-même, ou moderé par un cœur droit & par des vûes pures, produit, ou les uſurpateurs qui ſont le fléau de la terre, ou les juſtes & puiſſans Monarques, qui en ſont l'admiration.

Le Prince même juſte & moderé

n'examine donc point s'il doit tendre à augmenter ſes forces, il ne ſe propoſe que deux queſtions : Tel projet de s'aggrandir eſt-il juſte dans ſes moyens ? Eſt-il poſſible dans ſon exécution ? Le Monarque ambitieux & violent s'embarraſſe peu de la premiere : mais s'il n'eſt pas inſenſé, il a grand ſoin d'examiner du moins la ſeconde.

Si le Conſeil de Vienne eſt ennemi des loix & de la juſtice, il eſt du moins capable de combiner ſes projets, d'en ſuivre dans l'avenir la marche & les progrès ; & puiſque je vous ai démontré que le projet d'écraſer la ligue Proteſtante eſt impoſſible ſous quelque point de vûe qu'on l'enviſage ; il eſt non-ſeulement injuſte, mais ridicule de vouloir perſuader qu'il ſoit formé, tant que l'on ne pourra citer des faits qui annoncent cette tentative.

Joignons

Joignons à ce que je vous ai déja dit sur cet objet, une reflexion dont la solidité doit frapper tout esprit exempt de préjugé.

Je conçois fort bien qu'un Prince qui voudra intéresser à sa défense & attacher à sa fortune plusieurs Etats, qu'il seroit difficile de réunir par un motif de politique, cherchera à leur présenter un motif de Religion. Mais dans ce cas-là il leur persuadera que leur propre culte est en péril, & non qu'il faut détruire celui des autres peuples. S'il veut lui-même attaquer ou envahir, le prétexte de la Religion lui est inutile; car il ne peut alors s'en dire le Défenseur, & il seroit ridicule qu'il la donnât aux Etats qu'il veut s'attacher, comme un motif qui doive les déterminer à partager son injustice: en un mot, toute guerre que l'on veut donner pour guerre de Religion, ne suppose que la défense de celle-ci, défense nécessitée par un plan d'op-

preſſion clairement connu & annoncé par des entrepriſes.

Voyez le Roi de Pruſſe, Monſieur : s'il eut dit, » Je vais m'em-» parer de la Saxe & entrer en Bohê-» me. Uniſſez-vous à moi, vous tous » qui avez juré de ſuivre la Confeſſion » d'Ausbourg. Il s'agit d'écraſer, ſi » nous le pouvons, nos Co-Etats » Catholiques ». Soyez sûr, Monſieur, qu'aucun Etat Proteſtant ne ſe fût ébranlé pour joindre ſes forces aux ſiennes. Il n'a juſqu'ici perſuadé perſonne. Il auroit fait pis : il auroit révolté tout le monde. Quel eſt donc le ton qu'il a été obligé de prendre ? On m'attaque a-t-il dit ; on a juré ma ruine. Pourquoi cette injuſtice ? C'eſt que je ſuis le Défenſeur du culte Proteſtant. C'eſt que je n'ai pas voulu ſouffrir l'oppreſſion de mes freres. Si je ſuis terraſſé, c'en eſt fait de leur Religion.

Ce qui ſeroit inſenſé pour Sa

Majeſté Pruſſienne le ſeroit également, Monſieur, pour l'Impératrice Reine. Comment peut-on ſuppoſer qu'elle veuille opprimer les Proteſtans, non en haine de leur Religion, mais pour augmenter le pouvoir de ſa propre Maiſon, & ſuppoſer en même-tems que les Négociateurs qu'elle employera faſſent goûter ce plan purement offenſif, à tous les Etats Catholiques ?

Par quelles raiſons les Miniſtres de la Cour de Vienne pourroient-ils perſuader à tous ſes Alliés, de ſe prêter à des projets qu'il ſeroit néceſſaire de leur préſenter avec leur hideuſe nudité ? S'agit-il de former un plan d'invaſion, de le faire goûter, d'engager des Etats libres à s'y prêter ? Il n'eſt plus queſtion d'alléguer des prétextes & de voiler ſon ambition. Il faut la montrer à découvert. Il faut s'expoſer à l'ignominie de cette confidence auſſi téméraire que dangereuſe. Il

faut trouver dans les Princes avec qui l'on traite, & le même fonds d'injuſtice, & le même intérêt qu'on oſe leur avouer.

Or je défie les Pruſſiens avec tout le talent qu'ils ont pour imaginer des raiſons & pour arranger des phraſes, de me dire par quel motif ou par quelle tournure les Miniſtres Autrichiens pourroient colorer l'étrange propoſition, qu'il s'agiroit de faire aux Etats Catholiques. Entreprendroient-ils de leur perſuader que la Religion doit leur mettre les armes à la main contre l'erreur des eſprits? Le tems du fanatiſme eſt paſſé, & l'Europe ne craint plus de Croiſades. Leur donneroient-ils pour motif l'avantage qu'il y auroit à augmenter le pouvoir Impérial, ce pouvoir que les Catholiques & les Proteſtans cherchent également à reſtreindre dans de juſtes bornes? Leur allégueroient-ils enfin qu'il eſt important pour leur propre

conſervation d'anéantir tout ce qui en Allemagne ne penſe pas comme eux ? Par-tout, Monſieur, je ne vois qu'abſurdités & inconſéquences. Rien ne peut ſervir de baſe à cette pitoyable négociation. Elle réveilleroit les craintes des Etats, elle doubleroit le nombre des ennemis de la Cour de Vienne, avant même qu'elle eût pû faire approuver la premiere démarche de ſon plan.

Il eſt donc impoſſible qu'elle puiſſe compter ſur le ſecours des Princes Catholiques, dès qu'elle leur propoſera de donner atteinte aux priviléges des Etats Proteſtans d'Allemagne, d'uſurper leurs domaines ou de détruire leurs droits. Ajoutez que ces droits ſont appuyés ſur les mêmes loix, garantis par les mêmes capitulations qui ont aſſuré aux Etats Catholiques eux-mêmes leur liberté & leur ſupériorité territoriale. Or quel Prince ſeroit donc

assez déraisonnable pour vouloir, de gaieté de cœur, donner atteinte à ses propres titres, & apprendre à la Maison d'Autriche que les capitulations des Empereurs peuvent être impunément violées?

Si donc la Maison d'Autriche a pour projet de détruire, il faut qu'elle s'attende à agir seule. Dès-là que lui serviroit le prétexte de la Religion, sinon à embarasser son système d'invasion, en la forçant à des ménagemens que l'ambition n'a jamais connus?

Je vous ai prouvé que l'ambition seule, & non la Religion, avoit allumé autrefois le feu des guerres civiles: il étoit nécessaire de vous prouver encore qu'en Allemagne, l'ambition de la Cour de Vienne décidée à envahir, seroit très-maladroite, si elle alléguoit des motifs de Religion.

Oui, Monsieur, dans l'Etat ac-

tuel où ſe trouve le Corps Germanique, en ſuppoſant l'eſprit de parti auſſi défiant qu'il le fût jamais, en admettant que tous les Princes Almands ſoient également ſuſceptibles des allarmes que la Cour de Berlin voudroit leur inſpirer, il n'y a qu'un ſeul moyen de réunir ſous les mêmes drapeaux & par le même intérêt tous les Etats qui ſuivent le même culte; c'eſt de leur perſuader qu'on veut le détruire; & c'eſt auſſi ce qu'a voulu faire Sa Majeſté Pruſſienne.

Or on ne dira pas que l'Impératrice Reine ni ſes Miniſtres aient jamais fait uſage de cette petite reſſource.

C'eſt le Roi de Pruſſe qui a commencé la guerre; il en convient: & comme il ne prouve les torts de la Cour de Vienne que par les projets cachés qu'il lui impute, il doit avouer du moins que l'Impé-

ratrice avoit beau jeu pour rejetter ſur lui-même tout ce qu'a d'odieux le procédé d'un aggreſſeur. Si donc cette Princeſſe eût voulu, comme on le prétend, s'attacher les Catholiques, dans la vûe de les engager à ſeconder ſa haine contre les Proteſtans, n'eût-elle pas pû crier elle-même que la Cour de Berlin ne vouloit ſe mettre à la tête de la Ligue Evangelique, que pour opprimer le parti oppoſé? N'eût-elle pas cherché à ranimer le feu des factions? qui l'empêchoit de vanter le zèle de ſes ancêtres pour l'ancienne Religion, & de faire lire dans un avenir incertain l'opreſſion des peuples qui la profeſſent? A-t-elle feint des terreurs? A-t-elle employé l'enthouſiaſme? A-t-elle invoqué d'autres loix que celles qui protégent la liberté politique des Princes d'Allemagne? Croit-on que ſi elle eût voulu échauffer l'imagi-

nation des Prêtres Catholiques, ceux-ci n'euſſent pas ſonné le tocſin auſſi haut que les Miniſtres Luthériens ? Il eſt donc vrai, Monſieur, que l'Impératrice a craint elle-même de voir dégénerer ſa propre querelle en une guerre de Religion. Elle a vû le Roi de Pruſſe échauffer le levain des Partis, elle en eût pû profiter, elle s'eſt bien gardée de l'aigrir.

Je pourrois regarder avec raiſon cette conduite de l'Impératrice Reine comme une preuve certaine de la modération de ſes vûes, & comme la réfutation la plus sûre des reproches qu'on lui a faits: mais quand on en concluroit ſeulemant qu'elle regarde comme impoſſible & comme déraiſonnable ce plan de confédération contre la Ligue Proteſtante, dont le Roi de Pruſſe menace toute l'Allemagne, du moins doit-on convenir que de pareilles menaces ne peuvent effrayer.

Ainſi en ſuppoſant avec la Cour de Berlin, que le Parti Evangélique fût un obſtacle aux vûes d'agrandiſſement de la Cour de Vienne, celle-ci ne pouvant ſe flatter de l'abbattre, doit chercher à le gagner. Que les Ecrivains de Sa Majeſté Pruſſienne changent donc encore de ton : qu'ils faſſent craindre aux Proteſtans, non les violences de la Maiſon d'Autriche, mais ſes inſinuations ; non ſes attaques, mais ſes bienfaits.

Juſqu'ici, Monſieur, je me ſuis prêté à l'hypothèſe de ſes ennemis : j'ai adopté le fait ſur lequel eſt fondé le raiſonnement que je combats. J'ai ſuppoſé que la Cour de Vienne, perpétuellement gênée par la Ligue Proteſtante avoit le plus grand intérêt, ou de la renverſer à force ouverte, ou de la ruiner ſourdement.

Ne nous prevenons point ici, &

cherchons à voir un peu plus loin que le vulgaire. Oui, Monſieur, la Ligue Proteſtante eſt un rempart contre l'ambition des Empereurs, rempart unique, & peut-être néceſſaire, tant que le Gouvernement Germanique n'a point été affermi : aujourd'hui qu'il l'eſt, & que les Traités de Weſtphalie, les Recès de l'Empire, les Capitulations des Empereurs, l'intérêt commun de tous les Princes rendent ce Gouvernement inébranlable, perçons pour un moment la barriere que préſente le Corps Evangélique ; s'il s'éleve derriere elle une digue beaucoup plus impénétrable, & dont les forces ſeroient infiniment plus redoutables, dès que la Religion ne formeroit plus de Partis, je demande à tout politique raiſonnable quel ſi grand intérêt l'ambition de la Maiſon d'Autriche pourroit trouver à détruire la Ligue Pro-

teſtante. Cette idée mérite la peine d'être développée.

Je vous ai déja diſtingué les tems. Je vous ai fait appercevoir la différence qu'il y avoit entre le ſiécle de Charles V. & celui de Marie Thereſe. Avant les Traités de Weſtphalie, la ſupériorité territoriale des Etats de l'Empire n'étoit encore ni aſſez univerſellement reconnue, ni aſſez ſolidement affermie. Il reſtoit, comme je vous l'ai dit, beaucoup de prétentions aux Empereurs : leur politique conſiſtoit à ſaiſir habilement les occaſions de les faire valoir. Ainſi je regarde l'eſpace qui s'eſt écoulé depuis la paix publique juſqu'à Ferdinand III. comme le tems pendant lequel s'eſt formé le Gouvernement Germanique actuel. La paix publique en jetta les fondemens. Les Traités de Munſter & d'Oſnabruck mirent le comble à cet immortel édifice.

Dans cet intervalle, les Empereurs dont le pouvoir diminuoit insenſiblement, luttoient ſans ceſſe & contre l'ouvrage qui s'avançoit, & contre les ouvriers qui cherchoient à le conduire à ſa perfection. Ils eurent la mal-adreſſe de dreſſer eux-mêmes l'échaffaut qui ſervit à ſa conſtruction, & cet échaffaut fut la querelle de Religion, querelle qui par ſa nature eût dû être étrangere au Gouvernement, mais qui contribua beaucoup à le former, dès qu'on eût voulu s'en faire un moyen d'opprimer la liberté. Les Empereurs n'avoient voulu par-là que ſe mettre au-deſſus de l'édifice & en arrêter les progrès : les Princes de l'Empire furent plus habiles & plus forts ; ils ſe ſaiſirent de cette machine imaginée pour favoriſer le deſpotiſme, & s'en ſervirent eux-mêmes pour mettre à fin l'ouvrage de la liberté.

Il eſt donc conſtruit cet admirable édifice, qui a coûté tant de travaux & de ſang ; il eſt affermi ſur des fondemens inébranlables. Dès-là l'échaffaut a dû tomber de lui-même, & c'eſt auſſi ce qui eſt arrivé. Obſervez, M. que je parle ici des querelles, ou ſi vous voulez des guerres de Religion, & non de la Religion en elle-même. Celle-ci eſt reſtée ce qu'elle eſt par ſa nature ; grande, noble, ſublime, raiſonnable, compatible avec tous les Gouvernemens, propre à rendre toutes les Sociétés heureuſes, & ſanctifiant les devoirs du citoyen ſans les altérer.

Mais quant à ces malheureuſes diviſions, quant à ces querelles ſanglantes qui ont ravagé l'Allemagne, on ne les a point vûes renaître depuis les Traités de Weſtphalie. Les Partis ſubſiſtent. Quelques-uns de leurs Membres excitent des défiances, occaſionnent des troubles paſſagers ; mais aucun d'eux n'a pû en-

core exciter une guerre dont la Religion ait été l'unique ou même le principal prétexte.

Dans cet Etat, il eſt certain que l'échaffaut ne peut plus être néceſſaire pour bâtir ; car l'ouvrage eſt fait. Il n'eſt utile qu'à quiconque voudroit démolir. Soyez donc sûr, Monſieur, que tout Prince, tout Etat qui voudra le relever de terre, en raſſembler les débris diſperſés, aura des deſſeins funeſtes contre le corps de l'édifice. Parlons ſans métaphore. Les querelles de Religion lui ſont inutiles pour affermir le Gouvernement : donc s'il veut les réveiller, c'eſt qu'il cherche à l'altérer.

De-là je conclus que ſi la Cour de Vienne avoit des vûes pour changer le Gouvernement, ſi elle vouloit ménager des reſſources aux Empereurs pour ſe rendre peu à peu les maîtres abſolus, elle devroit bien ſe garder de ſouhaiter

l'extinction totale de la Ligue Evangélique. J'entends par ce nom tous les Princes Proteſtans, en tant qu'ils croient avoir intérêt de ſe tenir unis pour la défenſe de leur Religion ; car ces mêmes Souverains, comme Princes de l'Empire, ſont unis par l'intérêt général qu'ils ont à la défenſe des Loix.

La Ligue Proteſtante peut diſparoître de trois manieres. La premiere ſeroit l'invaſion de tous les Etats Proteſtans qui tomberoient au pouvoir d'un Souverain Catholique ; la ſeconde, un changement de Religion, & le retour des Proteſtans à l'ancien culte ; la troiſiéme ſeroit le cas, où tous les Princes de la Ligue Evangélique conſervant & leur liberté & leur Religion, ceſſeroient de ſe regarder comme un parti oppoſé aux Catholiques, & ſans prédilection de ſecte ni de culte dans toutes les affaires qui intéreſſent l'adminiſtration n'enviſageroient

geroient que le maintien des Loix & du Gouvernement dans toutes les démarches qu'ils ſe propoſeroient.

De ces trois manieres de faire diſparoître le Parti Evangélique, la premiere eſt une chimere ridicule, que le Roi de Pruſſe ne fera jamais craindre à des eſprits raiſonnable : quant à la ſeconde, il n'a pas même eſſayé de la faire redouter : à l'égard de la troiſiéme, il conviendra ſans doute que cette façon d'anéantir la Ligue Proteſtante ſeroit le plus grand bien que l'on pût faire à l'Allemagne, & ſi l'Impératrice Reine avoit formé ce projet, le Corps Germanique, en y applaudiſſant, devroit inviter le Roi de Pruſſe lui-même à anéantir par les mêmes voies la Ligue Catholique.

Mais ce grand ouvrage ſi digne des vrais patriotes, ſeroit en même-tems, Monſieur, le fléau de l'ambition & de la cupidité des Princes. Il n'y auroit alors qu'un ſeul Parti

toujours armé pour la conſervation des Loix, & ce Parti unique réuniroit toutes les factions que les ambitieux ne ſçavent que trop bien ſéparer, pour le remuer plus facilement.

Ainſi cette barriere formée par une Ligue particuliere ſeroit détruite : mais la Ligue générale, la Ligue patriotique n'en ſeroit que plus redoutable aux projets d'agrandiſſement que pourroit former, ſoit la Maiſon d'Autriche, ſoit toute autre Puiſſance.

Le deſpotiſme trouveroit-il alors plus de facilités pour s'établir ? La liberté auroit-elle moins de Défenſeurs ? Les chefs de l'Empire auroient-ils plus de moyens d'uſurper un pouvoir arbitraire ?

Non, Monſieur, & ſi les querelles de Religion étoient une fois oubliées, tous les eſprits que cet intérêt partage, n'en auroient plus qu'un ſeul, celui du gouvernement

politique : c'eſt là celui qui peut faire marcher des armées, occuper des Négotiateurs, dicter des Traités.

On examineroit les démarches des Empereurs dans le rapport qu'elles peuvent avoir à ce grand intérêt ; le coup d'œil qui les jugeroit ou utiles ou dangereuſes, en ſeroit plus juſte & plus sûr. Sous quel voile pourroient-ils alors déguiſer leur ambition ? Quel prétexte auroient-ils pour réunir ou pour diviſer les factions ? L'Allemagne ne ſeroit dans tous les tems, dans toutes les affaires, qu'un corps marchant vers un même but, attaché à un même objet, veillant pour la conſervation des mêmes droits. L'attention de ſes Membres ne ſeroit plus diviſée, & au lieu que celui de ſes Princes qui veut innover ou entreprendre, a ordinairement une partie de l'Allemagne pour lui, préciſément parce que l'autre lui eſt

contraire; tout commencement d'altération dans le gouvernement, toute entrepriſe contre les Loix, ne paroitroit que ce qu'elle eſt en effet. On auroit jetté au feu le maſque qui peut encore la couvrir.

Dans cette hypothèſe, la Ligue Proteſtante ne ſeroit plus ennemie de l'Empereur ; mais les Catholiques ne ſeroient plus ſes partiſans ; & comme dans une ariſtocratie, il faut intriguer pour venir à bout de changer le gouvernement, on étoufferoit tout prétexte à l'intrigue, en ôtant le germe des conſpirations, & la liberté n'en ſeroit que plus invulnérable.

Et en effet ſi l'on en croit les Miniſtres de la Cour de Berlin, la Maiſon d'Autriche, en attaquant les Proteſtans comme Proteſtans, doit être ſoutenue par tous les Etats Catholiques ; au lieu que ſi elle étoit réduite à les attaquer non comme Proteſtans, mais comme

Etats de l'Empire, elle ſe feroit autant d'ennemis qu'il y a de Souverains dans l'Empire, ſans diſtinction de Parti ni de Religion.

J'ai donc eu raiſon de le dire: Dans l'état actuel de l'Allemagne, & ſon gouvernement étant une fois ſolidement affermi, la diverſité des partis, loin d'être un obſtacle qui s'oppoſe aux vûes du Prince ambitieux qui veut s'agrandir, eſt au contraire un moyen dont ſa politique funeſte peut ſe ſervir utilement. Son intérêt n'eſt point d'anéantir la Religion qui lui eſt étrangere, mais de l'employer pour parvenir à ſon but. Eſt-ce-là ce qu'on peut reprocher à la Cour de Vienne? N'eſt-ce point au contraire la Puiſſance ſon ennemie qui depuis pluſieurs années n'a fait que trop d'uſage de cette malheureuſe politique? Mais ſi l'ambition même de la Cour de Vienne n'exige pas l'anéantiſſement de la Religion Proteſtante, quel

motif peut jamais faire craindre la perſécution ?

Je vais plus loin, Monſieur : eſt-il donc vrai que la Maiſon d'Autriche ait ſur les Catholiques ce crédit énorme qu'on lui ſuppoſe ? Depuis quel tems & dans quelles archives a t-on trouvé les preuves de l'aveugle condeſcendance de ceux-ci ? Parcourez encore les hiſtoires, & montrez-moi, depuis les Traités de Weſtphalie, une ſeule guerre où vous ayez vû tous les Etats Catholiques prendre parti pour la Cour de Vienne ? J'ai vû les Princes & les Etats d'Allemagne, tantôt ſe déclarer en ſa faveur, tantôt ſe réunir à la Puiſſance ſa rivale, ſelon que l'exigeoit tout autre intérêt que celui de la Religion. La ſituation des Etats, leurs prétentions reſpectives, la nature & le degré de leur ambition, la crainte que leur inſpiroit un voiſin inquiet, l'eſpérance que leur

préſentoit un Allié puiſſant, voilà, Monſieur, ce qui depuis un ſiécle déterminoit les alliances & regloit les clauſes des conventions. La Cour de Vienne tira-t-elle en 1674 plus de ſecours des Princes Catholiques que de l'Electeur de Brandebourg? Les Bavarois lui ont-ils été depuis plus attachés que les Hanovriens? La Hollande, l'Angleterre elle-même, qui célébroit avec enthouſiaſme, il y a quelques années, les louanges de l'Impératrice, comptoient-elles beaucoup alors ſur le zèle des Catholiques? On a ſouvent fait mention à la Diéte, des intérêts de la Religion : dans le fait elle n'a jamais ſervi de motif, ni pour ſe déclarer contre la Maiſon d'Autriche, ni pour embraſſer ſon parti. C'eſt pour la premiere fois depuis le Traité d'Oſnabruck, que l'on veut faire regarder la Cour de Vienne comme unie par l'inté-

rêt le plus vif aux Catholiques ; comme disposant de leurs forces, comme arbitre de leurs suffrages, en un mot comme méditant de concert avec eux la ruine des Protestans.

J'en ai peut-être trop dit, Monsieur, pour réfuter des accusations aussi destituées de vraisemblance. Que peuvent craindre les Protestans du système qui a uni les Cours de France & de Vienne par un Traité purement défensif, & dont les Traités de Westphalie ont été la base ? Si l'une d'elles vouloit les attaquer, l'autre seroit obligée à les défendre, & par les conventions qui la lient & par l'intérêt qui lui commande. Le plan d'oppression dont on accuse l'une & l'autre Puissance, seroit impossible dans son exécution, & loin d'être utile à l'agrandissement du Souverain assez injuste pour le suivre, il anéantiroit

ſon crédit & le livreroit infailliblement au mépris & à la haine de toute l'Europe.

Il réſulte de-là que la Cour de Berlin pour accréditer les allarmes qu'elle veut répandre, n'a plus qu'une reſſource. C'eſt de produire des faits. Tant qu'elle voudra deviner les intentions des Puiſſances & bâtir ſur de telles conjectures un ſyſtême d'accuſation, elle devra ſuppoſer du moins aux Miniſtres des différentes Cours, des vûes conformes, ſi non à la juſtice, du moins aux intérêts de leurs Maîtres.

Le Roi de Pruſſe cite-t-il des faits? Ces faits ſont-ils concluans & déciſifs? C'eſt à l'examen de ces queſtions que j'aurois pû dès le commencement réduire l'eſpéce de controverſe à laquelle je me ſuis engagé. Tout accuſateur doit prouver ce qu'il avance, il le doit à plus forte raiſon, s'il s'agit de ſoulever les

Membres de l'Empire contre leur Chef, s'il s'agit de commencer une guerre civile.

Ici, Monſieur, les Ecrivains Anglois & Pruſſiens, ou n'ont rien à dire, ou uſent d'une étrange reticence. J'ai beau feuilleter leurs ouvrages : j'y trouve des déclamations véhémentes ; pas une anecdote qui puiſſe autoriſer un ſoupçon. Vous penſiez, Monſieur, toucher à l'endroit le plus intéreſſant de mes Lettres. Vous vous imaginiez que j'allois vous rappeller quelques hiſtoires mieux arrangées que celle du Miniſtre devenu marche-pied, & que, ſi j'entreprenois de refuter quelques Fables, du moins vous auriez le plaiſir de les ſavoir. Hé bien, Monſieur, je n'ai pas même des fables à vous rappeller. Les adverſaires que je combats ſont de grands Vaticinateurs ; ils liſent dans l'avenir, ils n'imaginent rien dans le tems préſent. On vous rajeunira de

vieux contes contre Louis XIV. On décriera la mémoire des ancêtres de l'Impératrice. On vous reportera aux tems malheureux, que je ne vous ai rappellés, que pour en faire la comparaiſon avec le ſiécle où nous vivons. Qu'en conclura-t-on ? Que la Religion Proteſtante court de grands riſques ; comme ſi l'Impératrice n'étoit pas, avant le Traité de Verſailles, ce qu'elle a été depuis, & comme ſi, dans le tems où les Anglois & les Hanovriens étoient ſes meilleurs amis, il n'étoit pas tout auſſi vrai qu'il l'eſt aujourd'hui, que Charles V & Ferdinand III avoient perſécuté les Proteſtans.

Je ne veux pas cependant que vous bâilliez en achevant de lire ma Lettre, & en attendant que j'examine avec un peu plus de ſoin les démarches connues de la Cour de Vienne, puiſque la Cour de Berlin n'a rien de plus à nous dire ſur ſes décou-

vertes ; je veux vous apprendre une anecdote qui peut vous mettre à portée de juger des diſpoſitions du miniſtere de France.

Les François, ces redoutables ennemis de la Religion Luthérienne, ces Catholiques zèlés juſqu'au fanatiſme, étoient maîtres de la ville de Marpourg dans le Landgraviat de Heſſe. Ils y avoient un hôpital, beaucoup de malades & de convaleſcens auxquels il étoit aſſez naturel qu'un Aumônier adminiſtrât les ſecours ſpirituels. L'embarras étoit de ſçavoir où l'on diroit la Meſſe : il n'y avoit point de lieu commode, ni aſſez décent. Les Directeurs de l'hôpital entreprirent de former avec des planches une Chapelle qui devoit être détruite dès que l'hôpital auroit été tranſporté ailleurs. Ce deſſein allarma le zèle délicat des Magiſtrats de cette ville. On s'aſſemble ; la conſtruction de cette cabane eſt re-

gardée comme un attentat contre la liberté de conſcience. Peu s'en fallut que ces religieux Proteſtans ne criaſſent à l'idolatrie, tant eſt ſimple la foi de Meſſieurs les Magiſtrats de Heſſe. En un mot, il fut arrêté que l'on s'oppoſeroit à la conſtruction de l'édifice. Ces Meſſieurs vont donc trouver l'Officier François qui commandoit dans la Place. L'Orateur Heſſois fait valoir les priviléges des Proteſtans, repréſente vivement les ſuites de cette funeſte entrepriſe. Le peuple eſt allarmé : les Miniſtres en priere demandent au Ciel qu'il lui plaiſe de détourner cette profanation. Après avoir entendu la deſcription pathétique des pieuſes frayeurs de ces ames timorées, le Commandant harangué, harangua à ſon tour les Députés. Il leur repréſenta avec douceur qu'un Souverain qui s'eſt rendu maître d'un pays a le droit d'y procurer à ſes

troupes l'exercice public de leur Religion ; que ſi l'on diſoit la Meſſe dans une tente, on pouvoit également la célébrer ſous des aix de ſapin ; qu'en accordant aux ſoldats de S. M. Très-Chrétienne la facilité de l'entendre avec un peu plus de décence, on ne faiſoit aucun tort à la religion dominante du Landgraviat, & que l'on gênoit encore moins la liberté des ſujets de Son Alteſſe.

J'imagine, Monſieur, que le Roi de Pruſſe eût trouvé lui-même ces raiſons excellentes ; cependant elles ne calmerent point les ſcrupules de conſcience du Magiſtrat. Il inſiſta. Il finit par demander que l'Officier Commandant en écrivît à la Cour, & que l'on attendît ſes ordres. Tout cela fut accordé. On écrivit. Quelle fut la réponſe de ce miniſtere impérieux qui a ſi peu d'égards pour la Religion Proteſtante ?

La prétention de Meſſieurs les

Magiſtrats de Marpourg n'eſt point fondée ; mais il ſuffit qu'ils croient que la Chapelle dont il s'agit peut donner quelque atteinte aux priviléges de leur Religion, pour que le Roi veuille bien leur accorder leur demande. Loin de toucher aux droits des Proteſtans, il faut même reſpecter leurs préjugés. On ceſſera toute conſtruction ; on dira la Meſſe en ſecret, & dans une chambre de l'hôpital. Il faut apprendre à toute l'Allemagne que la France ne veut que maintenir les Loix de l'Empire & protéger toute eſpèce de liberté.

Je vous diſois toute-à-l'heure, Monſieur, que le Roi de Pruſſe auroit approuvé les raiſons du Commandant François, mais je n'oſerois vous aſſurer que dans une occaſion du même genre ; il eût montré la même modération que la Cour de France. Voilà pourtant ces perſécuteurs des Proteſtans, voilà ces ennemis injuſtes & violens qui ont

juré la ruine du culte Evangélique. J'examinerai dans ma premiere Lettre si l'Impératrice a annoncé par sa conduite qu'elle dût marcher sur un autre plan.

Je suis, Monsieur, &c.

EC755
M837o
no. 35-40